

PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT DE MARCHE-EN-FAMENNE

Commune de
Nassogne



Rapport 2023

accompagnant le budget de l'exercice 2024, en
application de l'article L1122-23 du Code de la
Démocratie locale et de la Décentralisation

Table des matières

I.	SYNTHÈSE DU PROJET DE BUDGET.....	4
II.	NOTE DE POLITIQUE GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE DE LA COMMUNE 2023	7
III.	SITUATION DE L'ADMINISTRATION ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE	9
A.	CONSEIL COMMUNAL.....	9
B.	COLLÈGE COMMUNAL	9
C.	COMPTABILITÉ COMMUNALE.....	9
D.	CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE.....	12
E.	POPULATION	14
F.	ETAT CIVIL (au 1 ^{er} décembre 2022).....	15
G.	CULTE / FABRIQUES D'ÉGLISE.....	15
H.	TAXES ET REDEVANCES	16
I.	FORÊT	16
J.	URBANISME	17
K.	ENVIRONNEMENT.....	19
L.	TRAVAUX	27
M.	PATRIMOINE	43
N.	LOGEMENT	44
O.	PERSONNEL COMMUNAL	44
P.	ENSEIGNEMENT	46
Q.	COMMUNICATION	47
R.	PROXIBUS	49
S.	OFFICE COMMUNAL DU TOURISME.....	50
T.	BIBLIOTHÈQUE.....	55
U.	JEUNESSE.....	64
V.	SPORTS	65
W.	CRÈCHES COMMUNALES.....	66

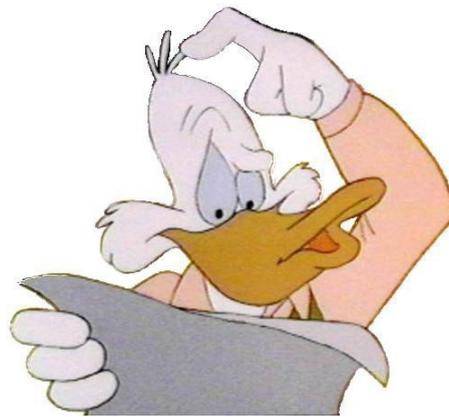
A l'attention des membres du Conseil communal

Le Collège communal a l'honneur de vous présenter, en exécution de l'article 1122-231 du Code de la démocratie locale, la synthèse sur la situation de l'administration et des affaires de la commune.

Éléments de méthode et introduction

Le Code de la démocratie locale précise en son article 1122-23¹ que le rapport annexé au budget comprend une synthèse du projet de budget, en outre il définit la politique générale et financière de la commune et "***synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information***".

Rien ne permet de déterminer ce qu'est "la situation de l'administration". Cette édition 2023 du rapport, au-delà de l'habituelle compilation des données chiffrées, met plus particulièrement l'accent sur les enjeux communaux qu'appréhende chaque service.



¹ Art. L1122-23.

Au plus tard sept jours francs avant la séance au cours de laquelle le conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le collège remet à chaque conseiller communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêt définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives. Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune *et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information*, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

La séance du conseil communal est publique.

Avant que le conseil délibère, le (*collège communal*) commente le contenu du rapport.

I. SYNTHÈSE DU PROJET DE BUDGET

Tableau Récapitulatif Budget Ordinaire – Dépenses 2024

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
000 Divers	0	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	64.564,06	0	5.500,00	14.531,19	84.595,25	0	84.595,25
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	0	0	0	0	0	0
049 Impôts et Redevances	0	20.000,00	2.750,00	0	22.750,00	0	22.750,00
059 Assurances	19.500,00	42.500,00	0	0	62.000,00	0	62.000,00
123 Administration générale	1.711.656,20	381.602,38	12.039,76	137.348,00	2.242.646,34	0	2.242.646,34
129 Patrimoine privé	0	150.150,00	0	55.766,11	205.916,11	0	205.916,11
139 Services généraux	131.500,00	30.000,00	5.800,00	0	167.300,00	0	167.300,00
149 Calamités	0	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	0	298.408,82	0	298.408,82	0	298.408,82
399 Justice - Police	0	4.620,00	362.496,07	0	367.116,07	0	367.116,07
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	1.323.652,63	232.200,00	4.620,23	414.668,14	1.975.141,00	0	1.975.141,00
599 Commerce - Industrie	96.822,26	46.350,00	53.526,85	0	196.699,11	0	196.699,11
699 Agriculture	107.487,29	236.250,00	1.200,00	66.600,12	411.537,41	0	411.537,41
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	1.188.361,56	535.993,39	9.950,00	147.955,24	1.882.260,19	0	1.882.260,19
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	3.489,64	0	0	0	3.489,64	0	3.489,64
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	139.417,62	16.300,00	0	0	155.717,62	0	155.717,62
789 Education Popul. et Arts	74.641,35	206.110,18	66.288,62	150.675,25	497.715,40	0	497.715,40
799 Cultes	0	17.500,00	97.721,34	5.335,51	120.556,85	0	120.556,85
839 Sécurité et Assist. sociale	0	2.500,00	915.225,64	0	917.725,64	0	917.725,64
849 Aide sociale et familiale	684.106,05	69.100,00	4.200,00	60.438,16	817.844,21	0	817.844,21
859 Emploi	0	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	1.200,00	57.200,00	0	58.400,00	0	58.400,00
874 Alimentation - Eau	181.834,79	737.760,00	3.500,00	103.115,40	1.026.210,19	0	1.026.210,19
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	428.374,63	0	0	428.374,63	0	428.374,63
877 Eaux usées	0	2.000,00	13.500,00	64.170,83	79.670,83	0	79.670,83
879 Cimetières-Protoc.environ.	50.509,23	20.525,00	12.300,00	8.083,90	91.418,13	0	91.418,13
939 Logement - Urbanisme	0	9.000,00	8.000,00	130.443,99	147.443,99	0	147.443,99
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0	0
Total	5.777.542,68	3.190.035,58	1.934.227,33	1.359.131,84	12.260.937,43		12.260.937,43
Balances exercice propre					Déficit	0	
Exercices antérieurs					Dépenses Ordinaire		212.376,83
					Déficit	0	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs					Dépenses Ordinaire		12.473.314,26
069 Prélèvements							776.875,00
Total général							13.250.189,26
Résultat général					Mali	0	

Tableau Récapitulatif Budget Ordinaire – Recettes 2024

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dettes 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
000 Divers	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	1.057.247,26	42.750,00	1.099.997,26	64.564,06	1.164.561,32
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	2.272.106,71	0	2.272.106,71	0	2.272.106,71
049 Impôts et Redevances	5.000,00	4.268.975,11	0	4.273.975,11	0	4.273.975,11
059 Assurances	0	15.000,00	0	15.000,00	0	15.000,00
123 Administration générale	7.500,00	147.666,23	0	155.166,23	0	155.166,23
129 Patrimoine privé	37.500,00	0	0	37.500,00	0	37.500,00
139 Services généraux	27.440,00	105.000,00	0	132.440,00	50.000,00	182.440,00
149 Calamités	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	0	0	0	0	0
399 Justice - Police	0	3.000,00	0	3.000,00	0	3.000,00
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	18.509,80	111.711,21	0	130.221,01	0	130.221,01
599 Commerce - Industrie	111.500,00	16.000,00	49.103,60	176.603,60	0	176.603,60
699 Agriculture	1.092.434,20	22.500,00	0	1.114.934,20	150.000,00	1.264.934,20
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	329.000,00	392.210,01	0	721.210,01	0	721.210,01
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0	0	0	0	0	0
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	2.000,00	43.300,00	0	45.300,00	0	45.300,00
789 Education Popul. et Arts	27.175,00	17.000,00	0	44.175,00	0	44.175,00
799 Cultes	0	0	0	0	0	0
839 Sécurité et Assist. sociale	0	0	0	0	40.000,00	40.000,00
849 Aide sociale et familiale	0	375.000,00	0	375.000,00	0	375.000,00
859 Emploi	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	0	0	0	0	0
874 Alimentation - Eau	1.280.000,00	44.199,96	0	1.324.199,96	0	1.324.199,96
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	0	68,50	68,50	0	68,50
877 Eaux usées	500,00	0	0	500,00	0	500,00
879 Cimetières-Protoc.environ.	5.500,00	12.000,00	0	17.500,00	0	17.500,00
939 Logement - Urbanisme	10.000,00	38.246,88	0	48.246,88	0	48.246,88
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0
Total	2.954.059,00	8.941.163,37	91.922,10	11.987.144,47	304.564,06	12.291.708,53
Balances exercice propre				Excédent	30.771,10	
Exercices antérieurs				Recettes Ordinaire		2.325.567,38
				Excédent	2.113.190,55	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Ordinaire		14.617.275,91
069 Prélèvements						0
Total général						14.617.275,91
Résultat général				Boni	1.367.086,65	



Tableau budgétaire récapitulatif des projets extraordinaires et de leur voies et moyens – 2024

Numéro de projet	Objet	Prévision de dépense	Montants prévus par fonds de réserve	Montants prévus par emprunts	Montants prévus par subsides	Total des voies et moyens	Recettes Dépenses
20170029	Extension complexe sportif de Forrières	2.202.000,00		1.328.740,00	873.260,00	2.202.000,00	0,00
20220002	Liaison fibre optique AC - CPAS	16.000,00	16.000,00			16.000,00	0,00
20220022	Rénovation énergétique foot de bande	958.000,00		485.760,00	472.240,00	958.000,00	0,00
20220023	Rénovation énergétique église de Forrières					0,00	0,00
20220024	Rénovation énergétique hall omnisports Nassogne	1.130.000,00		830.000,00	300.000,00	1.130.000,00	0,00
20230005	Entretien voirie chemin Thier Renard entre Harsin et Nassogne (PIC 2022 - 2024 + PIWACY)	1.387.000,00	510.567,93	876.432,07		1.387.000,00	0,00
20230014	Remplacement toiture CPAS Forrières	180.000,00		120.500,00	59.500,00	180.000,00	0,00
20240001	Acquisition d'une centrale téléphonique et de nouveaux postes	25.000,00	25.000,00			25.000,00	0,00
20240002	Subvention Vivalia 2025	23.000,00	23.000,00			23.000,00	0,00
20240003	Libération des parts AIVE	37.700,00	37.700,00			37.700,00	0,00
20240004	Achat de livre pour la bibliothèque	15.000,00	15.000,00			15.000,00	0,00
20240005	Informatisation frais d'achat et d'installation de logiciel	20.000,00	20.000,00			20.000,00	0,00
20240007	Achat UPS (batterie serveur) + remplacement antenne wifi	10.000,00	10.000,00			10.000,00	0,00
20240008	Création d'un Espace Public Numérique (EPN)	52.000,00	18.000,00		34.000,00	52.000,00	0,00
20240009	Restauration château eau Nassogne	138.125,00	13.125,00	125.000,00		138.125,00	0,00
20240010	Renouvellement éclairage public 2024	35.000,00		35.000,00		35.000,00	0,00
20240011	Aménagement du ruisseau le Bonnier à Bande	280.000,00	57.709,19	222.290,81		280.000,00	0,00
20240012	Entretien des cours d'eau - renfort 2 ponts - Harsin	95.000,00	95.000,00			95.000,00	0,00
20240013	Entretien réseau d'égouttage	20.000,00	20.000,00			20.000,00	0,00
20240014	Entretien voirie (rue de Lesterny - rue de la vallée - rue du point d'arrêt)	986.000,00	26.000,00	960.000,00		986.000,00	0,00
20240015	Entretien du réseau DE.	130.000,00	130.000,00			130.000,00	0,00
20240016	Voies lentes - pays de Famenne (laid trou et tronçons N889)	180.000,00	25.000,00	40.000,00	115.000,00	180.000,00	0,00
20240017	Mission d'étude pour réalisation aménagements ctrl ruissellement a Masbourg	15.000,00	15.000,00			15.000,00	0,00
20240018	Achat d'une remorque double essieux	3.500,00	3.500,00			3.500,00	0,00
20240019	Marquage spécifique aux abords des écoles	68.000,00	33.000,00		35.000,00	68.000,00	0,00
20240020	Screen extérieur pour l'école de Forrières	38.000,00	38.000,00			38.000,00	0,00
20240021	Remplacement du revêtement de sol à l'école de Grune	18.900,00	18.900,00			18.900,00	0,00
20240022	Acquisition d'une plaque vibrante	2.200,00	2.200,00			2.200,00	0,00
20240023	Acquisition de tables à langer pour les salles	9.600,00	9.600,00			9.600,00	0,00
20240024	Réseau de chaleur à l'école de Grune	75.000,00	75.000,00			75.000,00	0,00
20240025	Remplacement de radar préventif	12.800,00	12.800,00			12.800,00	0,00
20240026	Entretien des chemins forestiers 2024	30.000,00	30.000,00			30.000,00	0,00
20240027	Marquage au sol au hall omnisport de Nassogne	6.000,00	6.000,00			6.000,00	0,00

20240028	Auteur de Projet maison rurale de Chavanne	36.300,00	36.300,00			36.300,00	0,00
20240029	Auteur de projet logement tremplin à Forrières	20.000,00			20000	20.000,00	0,00
20240030	6 tableaux interactifs pour les écoles	25.000,00	25.000,00			25.000,00	0,00
20240031	Rénovation du sentier didactique de Forrières	45.000,00	18.000,00		27.000,00	45.000,00	0,00
20240032	Écran informatif pour OCT	3.500,00	3.500,00			3.500,00	0,00
20240033	Placement de volet a la crèche les petite chouettes	10.000,00	10.000,00			10.000,00	0,00
20240034	Réparation chaudière école de Bande	7.500,00	7.500,00			7.500,00	0,00
20240035	Remplacement d un four a la cuisine de l école de Bande	5.000,00	5.000,00			5.000,00	0,00
20240036	Réalisation d une centrale de biométhanisation étude de projet	15.000,00	3.750,00		11.250,00	15.000,00	0,00
	Prévision du solde du fonds de réserve au 31/12 :	8.366.125,00	1.395.152,12	5.023.722,88	1.947.250,00	8.366.125,00	0,00

Fre FRIC - PIMACY	510.567,93
Fre inondation Tellier	57.709,19
Pollec investissement	50.000,00
Fre extra	776.875,00

II. NOTE DE POLITIQUE GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE DE LA COMMUNE 2024

Conformément à l'article 1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la présentation du budget s'accompagne d'une note de Politique Générale et Financière. Celle-ci comprend les priorités déterminées et les moyens financiers dévolus à cette fin.

Les années pour le moins compliquées de cette première partie de mandat, complexifiées par ce fameux virus, ces inondations et l'inflation galopante liée à la crise énergétique et au contexte international, nous ont mis face à de nouvelles responsabilités financières qui ont bousculé notre trajectoire budgétaire. Face à ces aléas, nous sommes parvenus avec une bonne dose de souplesse et de lucidité à maintenir une stabilité budgétaire, et notre volonté est de poursuivre en ce sens. Comme toujours, nous assumons nos responsabilités par un juste équilibre du financement de nos projets et de nos capacités financières à les réaliser.

Pour nous permettre de rencontrer cet objectif, nous continuons à activer les mouvements au sein des réserves et des provisions, dans la lignée du budget 2023, le tout au bénéfice de nos contribuables qui ne sont pas davantage sollicités. La note technique de notre directeur financier nous éclaire à ce sujet.

En 2024, le principal changement du quotidien de nos concitoyens se verra au niveau de la collecte des déchets ménagers. Le budget prévisionnel de ce secteur repose sur des perspectives que nous escomptons être les plus proches de la réalité. Le budget ordinaire 2024 intègre cette nouvelle donnée.

Le budget présente à l'exercice propre un boni de 30.771,10 €, soit 12.291.708,53 € en recettes et 12.260.937,43 € en dépenses, et un boni cumulé de 1.367.086,65 €.

Au niveau du budget extraordinaire, le total des investissements programmés se chiffre à 8,3 millions. Parmi ceux-ci figurent de nouveaux crédits destinés au financement de politique nouvelle entre autres à la mise en place de l'EPN (l'Espace Public Numérique), les frais d'étude pour la création d'un logement tremplin et pour la réalisation d'une centrale de bio méthanisation, et les frais de sécurisation du parc informatique.

Les investissements programmés les plus importants se présentent comme suit :

- Rénovation et extension du complexe sportif de Forrières : 2.202.000 €
- Rénovation énergétique du hall omnisports et des installations foot à Bande : 2.088.000 €
- Voiries ordinaires et agricoles : 1.567.000 €
- Travaux cours d'eau : 375.000 €
- Distribution d'eau : 268.125 €

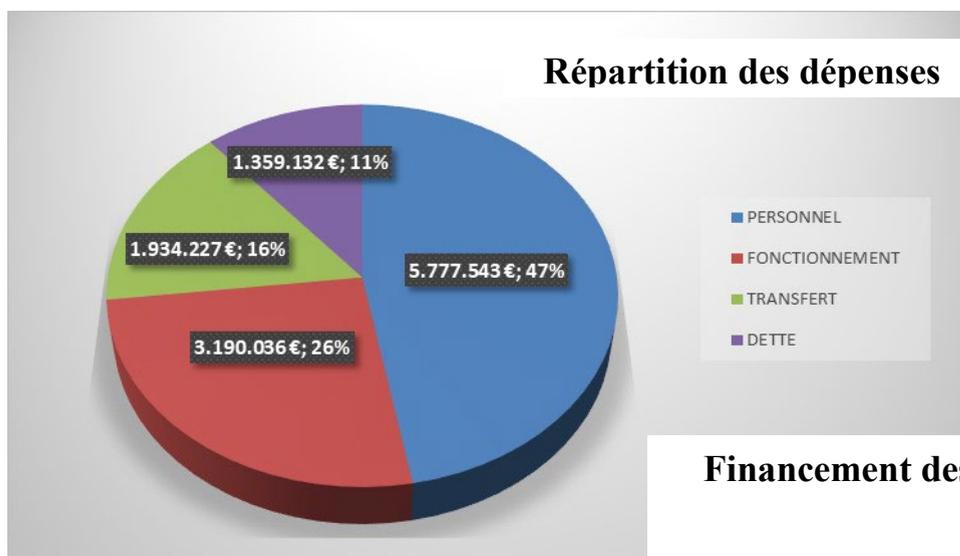
Le financement s'opère par emprunts 60 %, subsides 30 % (23 % directs et 7 % prélevés du fond de réserve) et part propre 10 %. La balise d'emprunts est respectée (droit de tirage disponible de plus d'1,3 million pour 2024, soit un solde > 13 %). Il en est de même pour les deux ratios de contrôle de la dette imposés par la RW :

- Ratio du volume de la dette (recette ordinaire / montant de la dette) = 105 %, max 125 %
- Ratio de la charge financière ((amortissement + intérêt) / recettes) = 10 %, max 17,5 %

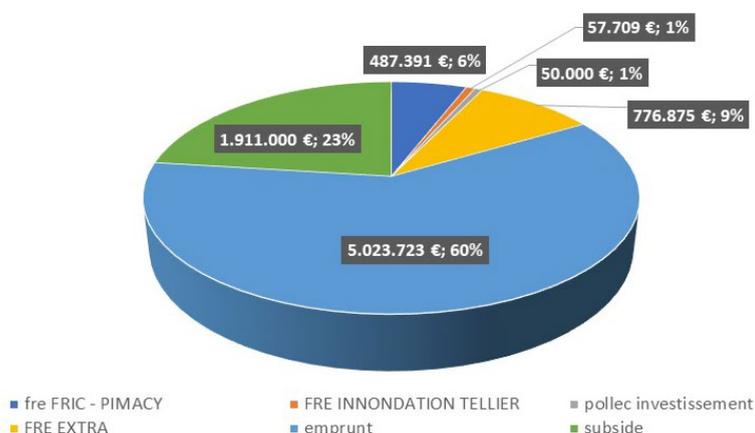
Deux remarques s'imposent au vu de ces investissements. Ce programme pourra se concrétiser moyennant la confirmation de l'obtention de certains subsides et par ailleurs, nous sommes toujours en attente des indemnités du fond des calamités liées aux inondations de 2021 ; c'est ainsi que tous les travaux de réhabilitation ne sont pas encore budgétisés. Malgré ces contretemps, nous poursuivons notre politique d'investissements en regard de la problématique du changement climatique.

Ce budget 2024 s'inscrit dans la continuité de la rigueur budgétaire de ces dernières années tout en préservant notre capacité financière ainsi que la gestion proactive des frais de fonctionnement (dont l'énergie). Comme indiqué l'an passé, le défi climatique demeure d'importance, des ressources nouvelles s'avèrent indispensables pour assurer un rythme suffisant d'investissements bénéfiques à la lutte contre le réchauffement climatique.

Le Bourgmestre, en charge des Finances, Marc Quiryen



Financement des dépenses extraordinaires



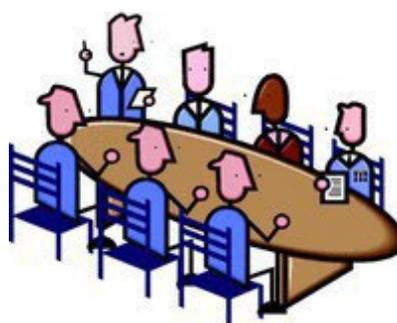
III. SITUATION DE L'ADMINISTRATION ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE

A. CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'année 2023, le conseil communal se sera réuni à 9 reprises.

Sa composition a été modifiée une fois au cours de cette année 2023 :

- Monsieur Olivier HENROTIN a remplacé, le 27 novembre 2023, Madame Sophie PIERARD, démissionnaire.



B. COLLÈGE COMMUNAL

Le Collège s'est réuni, jusqu'au 1^{er} décembre 2023, à 44 reprises durant l'année 2023. Sa composition n'a pas été modifiée en 2023.

C. COMPTABILITÉ COMMUNALE

Le compte communal pour l'exercice 2022 a été approuvé par le Conseil communal 07 juin 2023.

Compte communal 2022 – Recettes

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dettes 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
000 Divers	0	0	0	0,00	0	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0	1.104.631,90	1.343,13	1.105.975,03	256.736,80	1.362.711,83
019 Dette générale	0	0	0	0,00	0	0,00
029 Fonds	0	2.075.598,16	0	2.075.598,16	0	2.075.598,16
049 Impôts et Redevances	2.437,86	3.647.907,48	0	3.650.345,34	0	3.650.345,34
059 Assurances	0	23.884,65	0	23.884,65	0	23.884,65
123 Administration générale	4.623,36	233.007,18	0	237.630,54	0	237.630,54
129 Patrimoine privé	11.859,20	1.169,00	0	13.028,20	0	13.028,20
139 Services généraux	17.372,87	79.848,46	0	97.221,33	0	97.221,33
149 Calamités	0	0	0	0,00	0	0,00

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dettes 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0,00	0	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0,00	0	0,00
369 Pompiers	0	0,00	0	0,00	0	0,00
399 Justice - Police	0	1.000,00	0	1.000,00	0	1.000,00
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	24.435,60	84.431,84	0	108.867,44	0	108.867,44
599 Commerce - Industrie	106.492,67	6.100,00	50.029,90	162.622,57	0	162.622,57
699 Agriculture	1.091.380,01	0,00	0	1.091.380,01	0,00	1.091.380,01
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	217.179,47	345.956,04	0	563.135,51	0	563.135,51
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0	0	0	0,00	0	0,00
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0,00	0	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0,00	0	0,00
767 Bibliothèques publiques	1.063,80	40.416,04	0	41.479,84	0	41.479,84
789 Education Popul. et Arts	23.847,02	0,00	0,00	23.847,02	0	23.847,02
799 Cultes	0	0	0	0,00	0	0,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0	0	0	0,00	0	0,00
849 Aide sociale et familiale	0	334.663,01	0	334.663,01	0	334.663,01
859 Emploi	0	0	0	0,00	0	0,00
872 Institutions de soins	0	0,00	0	0,00	0	0,00
874 Alimentation - Eau	1.200.634,92	35.065,00	0	1.235.699,92	0	1.235.699,92
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	8.185,62	0	68,50	8.254,12	337.719,30	345.973,42
877 Eaux usées	0,00	0	0	0,00	0	0,00
879 Cimetières-Protec.environ.	3.842,50	23.502,48	0	27.344,98	0	27.344,98
939 Logement - Urbanisme	8.740,00	40.700,46	0	49.440,46	0	49.440,46
999 Total exercice propre	0	0	0	0,00	0	0,00
Total	2.722.094,90	8.077.881,70	51.441,53	10.851.418,13	594.456,10	11.445.874,23
Droits nets - Engagements					432.650,63	
Droits nets - Imputations					600.889,60	
Exercices antérieurs						3.857.063,27
Total						15.302.937,50
Droits nets - Engagements					3.875.121,79	
Droits nets - Imputations					4.128.487,96	
069 Prélèvements						0,00
Total						15.302.937,50
Boni (Droits nets - Engagements)					3.148.142,26	
Boni (Droits nets - Imputations)					3.401.508,43	

Compte communal 2022 - Dépenses (imputations)

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dettes 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
000 Divers	0	0	0	0	0,00	0	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0	0,00	14.664,15	14.664,15	100.000,00	114.664,15
019 Dette générale	0	0	0	0	0,00	0	0,00
029 Fonds	0	0	0	0	0,00	0	0,00
049 Impôts et Redevances	0	0	6.546,34	0	6.546,34	0	6.546,34
059 Assurances	16.450,78	39.751,49	0	0	56.202,27	0	56.202,27

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
123 Administration générale	1.522.897,96	368.025,93	10.171,28	29.129,03	1.930.224,20	0	1.930.224,20
129 Patrimoine privé	0	123.455,16	0	17.913,68	141.368,84	0	141.368,84
139 Services généraux	140.184,47	800,00	5.586,00	0	146.570,47	200.000,00	346.570,47
149 Calamités	0	0	0	0	0,00	0	0,00
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0,00	0	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0,00	0	0,00
369 Pompiers	0	0	275.636,94	0	275.636,94	0	275.636,94
399 Justice - Police	0	2.442,70	322.729,52	0	325.172,22	0	325.172,22
499 Commun. - Voirie - Cours D'eau	1.127.876,97	226.050,83	3.999,75	298.915,45	1.656.843,00	0	1.656.843,00
599 Commerce - Industrie	66.701,84	36.148,27	43.716,32	0	146.566,43	0	146.566,43
699 Agriculture	94.017,96	165.198,19	6.550,00	55.849,92	321.616,07	0,00	321.616,07
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	910.990,46	430.887,98	15.589,52	144.339,09	1.501.807,05	0	1.501.807,05
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	2.577,33	0	0	0	2.577,33	0	2.577,33
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0,00	0	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0,00	0	0,00
767 Bibliothèques publiques	127.362,21	27.175,97	0	0	154.538,18	0	154.538,18
789 Education Popul. et Arts	45.488,73	150.528,84	55.532,50	129.911,50	381.461,57	0	381.461,57
799 Cultes	0	18.895,47	55.217,85	5.409,16	79.522,48	0	79.522,48
839 Sécurité et Assist. sociale	0	1.651,51	677.428,79	0	679.080,30	200.000,00	879.080,30
849 Aide sociale et familiale	508.501,11	56.767,45	4.190,00	34.259,60	603.718,16	0	603.718,16
859 Emploi	0	0	0	0	0,00	0	0,00
872 Institutions de soins	0	0,00	73.405,89	0,00	73.405,89	0	73.405,89
874 Alimentation - Eau	132.792,70	712.565,85	56.747,79	85.959,34	988.065,68	0	988.065,68
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	503.025,80	47.973,80	0	550.999,60	0,00	550.999,60
877 Eaux usées	0	613,33	11.178,00	62.635,96	74.427,29	0	74.427,29
879 Cimetières-Protec.environ.	36.034,11	14.211,31	10.247,60	8.083,89	68.576,91	0	68.576,91
939 Logement - Urbanisme	0	10.246,11	4.745,86	150.401,29	165.393,26	0	165.393,26
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0,00	0	0,00
Total	4.731.876,63	2.888.442,19	1.687.193,75	1.037.472,06	10.344.984,63	500.000,00	10.844.984,63
Imputations - Droits nets						-600.889,60	
Exercices antérieurs							329.464,91
Total							11.174.449,54
Imputations - Droits nets						-4.128.487,96	
069 Prélèvements							726.979,53
Total							11.901.429,07
Mali (Imputations - Droits nets)							

Le compte de résultats

Le compte de résultats présente :

- Un boni d'exploitation de **2.106.191,77 €**
- Un mali exceptionnel de **1.159.059,70 €**
- Un boni de l'exercice de **947.132,07 €**

Le bilan de l'exercice 2022 est équilibré à la somme de 84.322.239,06 €.



D. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le compte du C.P.A.S. pour l'exercice 2022 a été approuvé par le Conseil communal le 07 juin 2023.

Droits du service ordinaire

Fonctions		Prestations	Transferts	Dettes	Prélèvements	TOTAL	Fac. interne	TOTAL
		000/60	000/61	000/62	000/68	000/63	000/64	000/65
009	Recettes et dépenses générales		853.317,09			853.317,09		853.317,09
029	Fonds		54.595,15			54.595,15		54.595,15
059	Assurances	11,90				11,90		11,90
123	Administration générale		7.732,42			7.732,42	2.536,57	10.268,99
131	Services généraux	7.523,73	6.493,19			14.016,92		14.016,92
699	Agriculture et sylviculture	426,02				426,02		426,02
8013	Médiation de dettes		4.499,01			4.499,01		4.499,01
8015	Guidance et aide sociale en matière d'Énergie		73.892,85			73.892,85		73.892,85
8019	Participation et activation sociale		6.338,23			6.338,23		6.338,23
831	Aide sociale	794,05	679.036,21			679.830,26	15.526,48	695.356,74
8352	Plaines de vacances	11.150,00				11.150,00		11.150,00
837	Initiatives locales d'accueil pour demandeurs d'asile	533,39	80.048,72		20.946,87	101.528,98		101.528,98
8443	Repas a domicile	81.071,60				81.071,60		81.071,60
8444	Service mobilité	6.693,89				6.693,89		6.693,89
8447	Épicerie sociale					0,00	1.282,50	1.282,50
8451	Insertion socioprofessionnelle	33.675,92	95.833,48			129.509,40		129.509,40
928	Logements de transit, d'insertion et d'urgence	2.553,48				2.553,48		2.553,48
999	Totaux exercice propre	144.433,98	1.861.786,35	0,00	20.946,87	2.027.167,20	19.345,55	2.046.512,75
							Droits - Engag.	Droits - Imput.
	Résultat positif exercice propre						0,00	0,00
999	Exercices antérieurs						131.861,01	131.861,01
999	Totaux (ex. propre et antérieurs)						2.178.373,76	2.178.373,76
	Résultat positif avant prélèvement						0,00	0,00
999	06 Prélèvement						126.238,64	126.238,64
999	Total général						2.304.612,40	2.304.612,40
	Résultat budgétaire positif de l'exercice						25.036,22	66.058,23

Imputations du service ordinaire

Fonctions		Personnel	Fonctionnement	Transferts	Dettes	Prélèvements	TOTAL	Fac. interne	TOTAL
		000/70	000/71	000/72	000/7X	000/78	000/73	000/74	000/75
009	Recettes et dépenses générales			58.855,01	26,03		58.881,04		58.881,04
059	Assurances	3.206,03	1.730,87				4.936,90		4.936,90
123	Administration générale	322.517,05	48.881,90	32.520,98		2.360,97	406.280,90		406.280,90
129	Patrimoine prive		152,13				152,13		152,13
131	Services généraux	25.936,71		275,77	0,61		26.213,09		26.213,09
699	Agriculture et sylviculture		13,90				13,90		13,90
8013	Médiation de dettes	24.886,55	3.375,08	84,96			28.346,59		28.346,59
8015	Guidance et aide sociale en matière d'Énergie	42.792,82	3.802,60	39.063,46			85.658,88		85.658,88
8019	Participation et activation sociale		280,00	5.576,67			5.856,67		5.856,67
831	Aide sociale		10.427,23	855.375,69		3.537,00	1.042.815,01	16.808,98	1.059.623,99
8352	Plaines de vacances	21.286,25	2.075,91	651,00			24.013,16		24.013,16
837	Initiatives locales d'accueil pour demandeurs d'asile	37.300,84	40.115,69	27.202,27			104.618,80	2.536,57	107.155,37
8441	Services d'aide familiale			21.266,87			21.266,87		21.266,87
8443	Repas a domicile	49.427,30	59.193,25	313,83	7.458,31		116.392,69		116.392,69
8444	Service mobilité	39.302,66	7.799,00	130,86	329,97		47.562,49		47.562,49
8446	Service de télé-vigilance		2.810,00				2.810,00		2.810,00
8447	Épicerie sociale			6.000,00			6.000,00		6.000,00

Fonctions		Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dettes 000/7X	Prélèvements 000/78	TOTAL 000/73	Fac. interne 000/74	TOTAL 000/75
8451	Insertion socioprofessionnelle	135.644,06	10.119,20	87.364,82			233.128,08		233.128,08
871	Médecine sociale et préventive			2.536,66			2.536,66		2.536,66
928	Logements de transit, d'insertion et d'urgence		1.255,81	184,13			1.439,94		1.439,94
999	Totaux exercice propre	875.775,36	192.032,57	1.137.402,98	7.814,92	5.897,97	2.218.923,80	19.345,55	2.238.269,35
	Résultat négatif exercice propre								191.756,60
999	Exercices antérieurs								284,82
999	Totaux (ex. propre et antérieurs)								2.238.554,17
	Résultat négatif avant prélèvement								60.180,41
999	06 Prélèvement								0,00
999	Total général								2.238.554,17
	Résultat budgétaire négatif de l'exercice								0,00

Le compte de résultats

Le compte de résultats présente :

- **Un mali d'exploitation de 132.987,13 €**
- **Un boni exceptionnel de 39.752,73 €**
- **Un mali de l'exercice de 93.234,40 €**

Le bilan de l'exercice 2022 est équilibré à la somme de 405.568,00 €.



E. POPULATION

↳ Comprend l'Etat-Civil, la délivrance des cartes d'identité (pour adultes et pour enfants), l'inscription, les transferts et les radiations de population (entrées, sorties, naissances, mutations), les étrangers, les casiers judiciaires, les passeports, les permis de conduire, la gestion des demandes d'abattage d'animaux, les arrêtés de police pour les différents chantiers ou manifestations, ...

Des éléments importants méritent d'être soulignés en ce qui concerne les éléments chiffrés qui sont repris, pour le service, dans ce rapport portant sur l'exercice d'activité 2023.

- ✓ Ces statistiques si elles permettent d'obtenir un aperçu de l'activité effectuée par le service, ne reflètent pas nécessairement l'interpénétration et la complémentarité qui existent entre les différents personnes du service. Les différents documents peuvent être délivrés indistinctement par l'ensemble des agents du service (ex: composition de famille, certificat de résidence).
- ✓ Les données chiffrées ne reflètent pas toute la charge de travail qui peut peser sur un service dont la principale activité est l'accueil de la population et la satisfaction des différentes demandes de cette population. Ainsi, outre l'accueil des citoyens aux guichets, différentes tâches administratives (gestion de la centrale téléphonique, envoi de courrier, de dossiers sous différentes formes, contacts non seulement des citoyens mais aussi avec les différents interlocuteurs institutionnels, Parquet, Office des Étrangers, SPF, réservations des salles communales,...) ne sont pas prises en compte.
- ✓ Le présent rapport donne donc une photographie à partir d'un certain nombre d'éléments chiffrés de l'activité du service et non pas une vue exhaustive de cette activité.

Habitants au 1^{er} décembre 2022 : 5.683

Habitants au 1^{er} décembre 2023 : 5.731

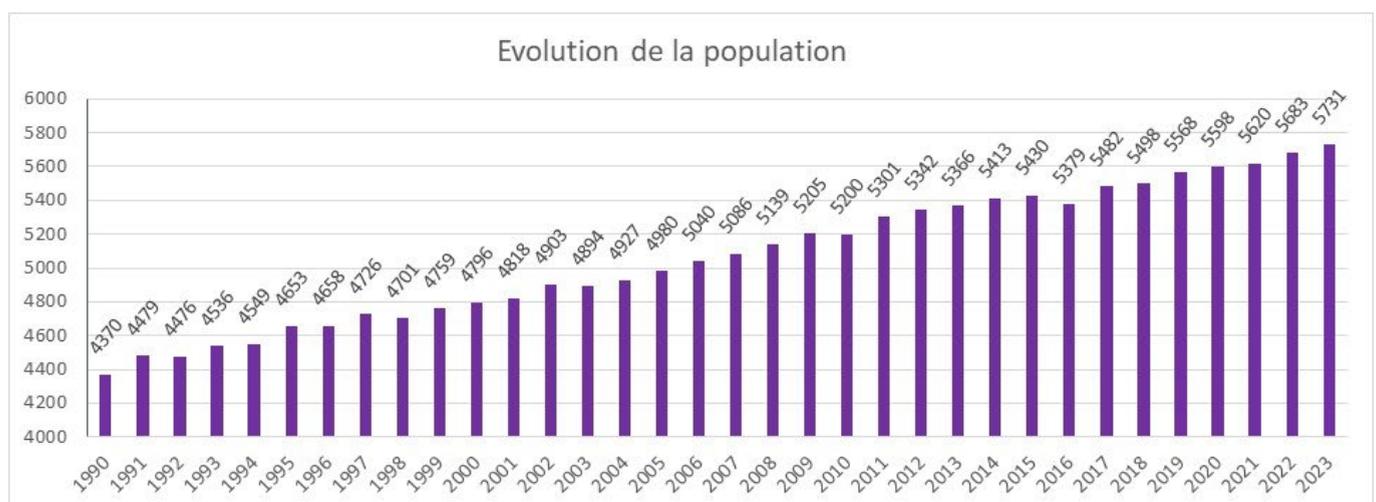
↳ Belges : 5.487

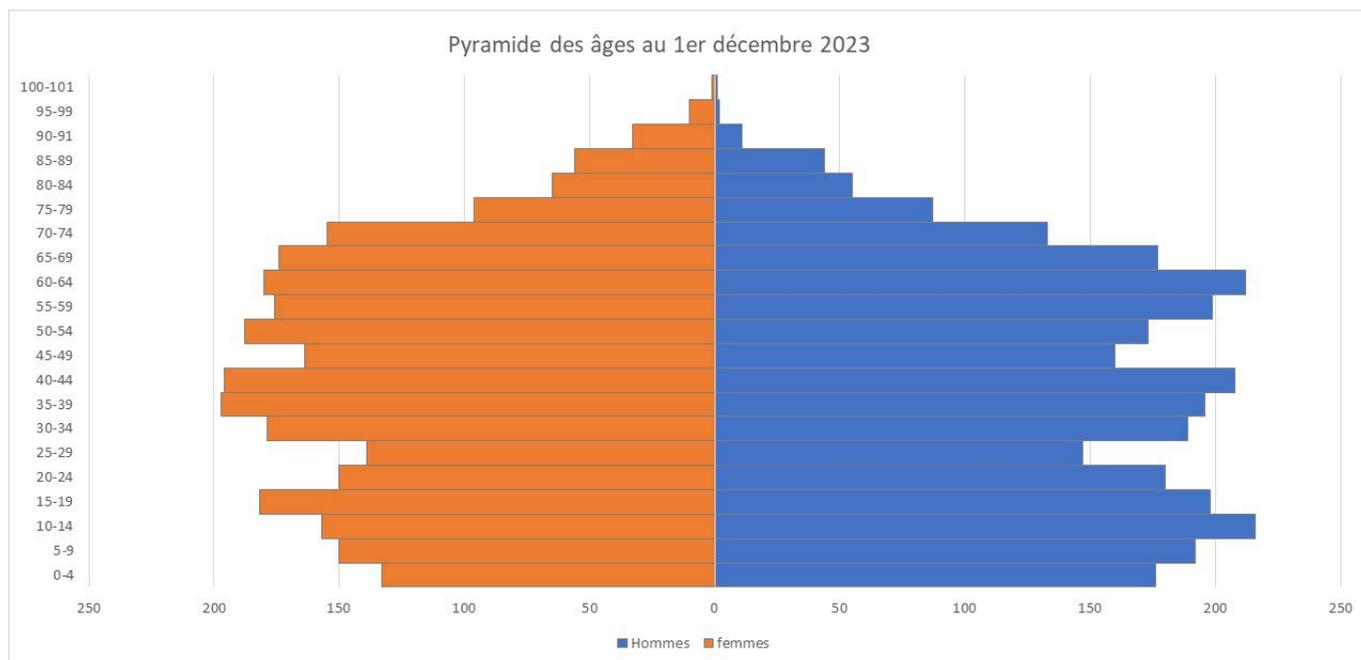
↳ Étrangers : 244

Chiffres par section : **Ambly : 532** **Bande : 860**
Forrières : 1.335 **Grune : 303**
Harsin : 733 **Lesterny : 224**
Masbourg : 214 **Nassogne : 1.530**



Cartes d'identité adultes : 263
 Cartes d'identité enfants : 150
 Cartes d'identité d'étranger : 82
 Passeport : 284
 Permis de conduire : 510





F. ÉTAT CIVIL (du 01/12/2022 au 01/12/2023)

- Naissances : **58** dont **30** garçons et **28** filles
- Décès : **46** dont **25** du sexe masculin et **21** du sexe féminin
- Divorces : **25**
- Mariages : **29**
- Reconnaissance prénatale : **32**
- Reconnaissance postnatale : **0**
- Option de nationalité : **5**
- Intégrations d'actes étrangers (naissance) : **8**
- Changement de nom : **0**



G. CULTE / FABRIQUES D'ÉGLISE

Les comptes des fabriques d'église, pour l'exercice 2022, approuvés par le Conseil communal, sont clôturés comme suit :

Compte	Recettes	Dépenses	Boni/Mali	Intervention communale
Ambly	26.228,91 €	14.720,31 €	11.508,60 €	- €
Bande	22.136,08 €	9.143,76 €	12.992,32 €	- €
Chavanne-Charneux	88.944,02 €	83.676,17 €	5.267,85 €	4.855,24 €
Forrières	48.634,20 €	36.072,83 €	12.561,37 €	11.062,37 €
Grune	40.854,31 €	37.306,71 €	3.547,60 €	12.806,53 €
Lesterny	20.520,51 €	9.777,13 €	10.743,38 €	6.250,31 €
Masbourg	13.517,71 €	9.361,30 €	4.156,41 €	- €
Nassogne	54.454,64 €	46.548,91 €	7.905,73 €	20.243,40 €
Total	315.290,38 €	246.607,12 €	68.683,26 €	55.217,85 €

H. TAXES ET REDEVANCES

Taxes et redevances 2023

Taxes & Redevances 2023 (au 29/11/2023)						
Taxes						
Libellé	Nombre d'articles	Montant total	Perçu	Corrections	Remboursement	Solde
Immondices	2706	442.385,00 €	420.555,08 €	3.180,61 €	351,51 €	19.000,82 €
Pesées	2344	74.767,48 €	62.411,66 €	139,94 €	0,00 €	12.215,88 €
Séjours	40	14.667,20 €	13.668,60 €	164,80 €	0,00 €	833,80 €
Emplacement de camping	3	13.513,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13.513,60 €
Secondes résidences	216	138.240,00 €	130.059,38 €	5.760,00 €	0,00 €	2.420,62 €
Friteries	2	309,00 €	309,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Toutes boîtes	59	29.056,49 €	21.245,11 €	1.528,57 €	0,00 €	6.282,81 €
Redevances						
Libellé	Nombre d'articles	Montant total	Perçu	Corrections	Remboursement	Solde
Acompte d'eau	7512	-	-	-	-	-
Eau	2745	1.255.186,90 €	1.183.634,16 €	23.908,76 €	57.533,27 €	105.177,25 €
Réseau de chaleur	45 (acomptes)	10.399,71 €	7.920,72 €	2.478,99 €	0,00 €	0,00 €
	31	20.351,51 €	24.414,57 €	-5.619,35 €	1.222,40 €	2.778,69 €
Location de terre	33	18.925,71 €	18.923,23 €	0,00 €	0,00 €	2,48 €
Location de conteneur	15	370,00 €	370,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Crèche (Bisounours)	304	56.399,91 €	56.042,53 €	0,00 €	0,00 €	357,38 €
Crèche (Chouettes)	278	54.090,18 €	54.076,68 €	0,00 €	0,00 €	13,20 €
Accueil	103	1.470,00 €	1.470,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Repas adulte	12	55.655,00 €	55.655,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Repas scolaire	159	12.731,50 €	12.731,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

I. FORÊT

- ↳ Vente de bois de chauffage ;
- ↳ Vente de bois marchands ;
- ↳ Vente de bois au parc à grumes ;
- ↳ Locations de chasses ;
- ↳ Gestion des chasses, suivant les différents
- ↳ Cahiers des charges ;
- ↳ Réunion trimestrielle, d'organisation, de discussions, avec le service DNF-cantonnement de Nassogne ;
- ↳ Commission Consultative de la Gestion Forestière ;
- ↳ Suivi de tous les paiements : Vente de bois de chauffage, vente de bois marchands, vente de gré à gré, vente aux parc à grumes.



Vente de bois chauffage

- A la réception, via le DNF, de l'ensemble des lots de bois de chauffage, à mettre en vente, préparation du catalogue qui sera présenté en séance du conseil communal pour validation.
- Se charger de la publication du catalogue dans les délais impartis.
- Préparation des modalités organisationnelles de la vente, : salle, toujours en soirée, vu l'impact sur la population active.
- En fin de vente, préparation du dossier à l'attention du Collège pour validé les ventes ;
- Préparation et envoi des factures.
- Contrôle des paiements et information au DNF.

Vente de bois marchands

- A la réception, via le DNF, de l'ensemble des lots de bois marchands, à mettre en vente, préparation du catalogue qui sera présenté en séance du Collège Communal pour validation.
- Se charger de la publication du catalogue dans les délais impartis.
- Faire parvenir le catalogue par mail aux acheteurs qui en sont demandeurs, soit la majorité (+/- 50 envois).
- Préparation des modalités organisationnelles de la vente : salle, toujours en soirée, vu l'impact sur la population active.
- En fin de vente, préparation du dossier à l'attention du Collège pour validé les ventes.
- Préparation et envoi des factures.
- Contrôle trimestriel des paiements.

Vente de bois au parc à grumes

- Au retour du SPW- Service forêts : préparation, envoi des factures et contrôle des paiements.

Locations de chasses

- Suivi des paiements.
- Suivi des problèmes liés au non-respect du cahier des charges en partenariat avec le DNF – Cantonnement de Nassogne.
- Suivi des différentes demandes des locataires de chasses (ex. placement de barrières, gestion du tourisme...).

Réunion trimestrielle avec le DNF – Cantonnement de Nassogne

- Discussions, rapports sur les travaux réalisés et à réaliser sur les différents triages (ex. plantations, entretien des chemins.....), sur base de constatations par les agents des différents triages et des ouvriers forestiers.
- Préparations des différentes ventes de bois.
- Suivi des travaux forestiers.

J. URBANISME

Missions, tâches, objectifs et moyens de fonctionnement

- ↳ Renseignements et conseils du public dans les diverses matières.
- ↳ Examen administratif et technique des dossiers de permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, permis de travaux technique, permis d'environnement, permis unique, certificats d'urbanisme 1 et 2, renseignements notariés, enquêtes publiques, déclarations urbanistiques, ...
- ↳ Rédaction et motivation des divers permis ou actes administratifs.
- ↳ Contacts avec les architectes, géomètres lors de la présentation des projets de construction de lotissements, ...
- ↳ Présentation et explication des dossiers en Collège Communal.
- ↳ Préparation et animation des réunions de la C.C.A.T.M., rédaction de PV des réunions.
- ↳ Assistance technique lors des réunions de la C.C.A.T.M.
- ↳ Relations avec la D.G.O4 à Arlon.
- ↳ Représentation éventuelle du Collège lors des recours à la D.G.O4 à Namur.
- ↳ Intervention sur le terrain pour des situations particulières.
- ↳ Suivi des dossiers sur terrain, recherche des infractions et poursuite de celles-ci, voire établissement de PV d'infraction si besoin.
- ↳ Organisation des séances publiques d'information sur divers sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, mobilité et à l'environnement ou sur divers dossiers spécifiques.



- ↳ Élaboration d'un système de gestion des bases de données géographiques pour l'ensemble de la commune.
- ↳ Coordination et suivi de la procédure de l'élaboration d'un Schéma de Développement Communal et du Guide Communal d'Urbanisme.
- ↳ Coordination et suivi de la procédure des plans communaux d'aménagement en cours d'élaboration.
- ↳ Établissement des statistiques mensuelles et trimestrielles des permis d'urbanisme à destination de l'Administration du cadastre.
- ↳ Coordination de la vérification des implantations des nouvelles constructions et du début des travaux.
- ↳ Délivrance des primes communales pour des travaux économiseurs d'énergie (en fonction des primes octroyées par la Wallonie (Région Wallonne).
- ↳ Délivrance des autorisations de raccordement au réseau d'égouttage.
- ↳ Suivi et application du plan communal général d'égouttage ou plan d'assainissement des sous bassins hydrauliques.
- ↳ Suivi et application des nouvelles normes énergétiques relatives à la P.E.B.
- ↳ Tenue éventuelle de permanences pour les enquêtes publiques en les diverses matières.
- ↳ Détermination des numéros de police des bâtiments (en collaboration avec le service population).

La volonté de s'impliquer dans la gestion de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme et d'en avoir une meilleure maîtrise nécessite un travail de rigueur non seulement lors de l'examen des dossiers, mais aussi et surtout lors du suivi de ceux-ci sur le terrain.

Une C.C.A.T.M. fonctionne au sein de la Commune de Nassogne depuis le 26 octobre 2009 (approbation du Ministre) qui s'implique notamment dans l'élaboration du Schéma de Structure Communal. La C.C.A.T.M. fonctionne depuis sa création à raison de 1 à 2 réunions trimestrielles. Y participent tant les membres effectifs que leurs suppléants, ce qui démontre l'intérêt de s'impliquer dans la réflexion de la gestion communale.

Permis d'environnement (unique) accordés (du 01/01 au 05/12/2023)

- ✓ Classe 1 : /
- ✓ Classe 2 : 4
- ✓ Classe 3 : 49

Certificats d'urbanisme accordés (du 01/01 au 05/12/2023)

- ✓ Certificat n° 1 : /
- ✓ Certificat n° 2 : 4

Permis d'urbanisation accordés (du 01/01 au 05/12/2023)

- ✓ Aucun permis d'urbanisation

Permis d'urbanisme accordés (du 01/01 au 05/12/2023)

- ✓ 7 permis pour une nouvelle habitation
- ✓ 1 permis pour deux doubles logements
- ✓ 7 permis pour des transformations d'habitation et/ extension
- ✓ 3 permis pour la transformation de granges/ateliers en habitations
- ✓ 4 permis pour des transformations d'habitation + constructions diverses
- ✓ 6 permis pour des constructions diverses
- ✓ 2 permis pour la création d'un second logement
- ✓ 1 permis pour une démolition d'habitation
- ✓ 3 permis d'abattage d'arbres
- ✓ 1 permis pour l'implantation d'un mât temporaire
- ✓ 1 permis pour la transformation d'un conteneur en logement touristique
- ✓ 3 permis pour la construction d'une structure au sol de panneaux solaires
- ✓ 4 permis pour la construction, transformation et extension d'un bâtiment agricole
- ✓ 2 permis pour l'isolation et la modification de la toiture et/ou des parements

- ✓ 1 permis pour la construction de 6 habitations + modification du relief du sol
- ✓ 1 permis pour la régularisation de 2 logements + création de 2 logements supplémentaires
- ✓ 2 permis publics

Recherches urbanistiques : 142

Divisions : 8

K. ENVIRONNEMENT

PCDN – BIODIVERCITE

Le Plan Communal de Développement de la Nature est une dynamique dans laquelle s'est lancée la commune de Nassogne en 2014, pour appuyer les actions du Groupe Nature, lequel a lui-même été créé en avril 2012, dans le cadre du défi environnemental de l'Opération de Développement Rural (ODR). Il s'agit donc d'un processus participatif soutenu par la commune au point de vue administratif, par la région wallonne au niveau financier et par la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) au niveau de l'accompagnement méthodologique.

La réunion plénière annuelle s'est déroulée à la salle de Grune le 18 avril. Elle a rassemblé dix-huit citoyens, le bourgmestre, l'échevine et deux agents communaux.

Les citoyens membres du PCDN sont actuellement au nombre de 53, dont 28 engagés dans des groupes de travail.

Neuf thématiques ont été identifiées afin de constituer des groupes de travail développant les projets en rapport avec la thématique.

- ↳ Arbres et vergers communaux (arbres et haies remarquables, vergers, semaine de l'arbre, Arboretum)
- ↳ Panneaux (Arboretum, vergers)
- ↳ Jardins et potagers (potagers d'école, potagers partagés, Incroyables comestibles, grainothèque de Bande, ateliers d'échanges de graine, plantes et de conserves)
- ↳ Mares (mares agricoles, restauration écologique au Pré Lacroix et au Ry d'Oeure)
- ↳ Point de vue (pas de projet en 2023)
- ↳ Oiseaux (achat et placement de nichoirs, baguage, sensibilisation)
- ↳ Vergers privés (pas de projet en 2023)
- ↳ Réseau écologique (restaurations écologiques) + Grenouilles et batraciens (nv en prévision d'action en 2024)

Depuis le 01/01/2021, la subvention 'BiodiverCité' est un subside unique qui rassemble en un seul outil les demandes qui étaient préalablement portées par les subventions de la Semaine de l'Arbre, du Plan Maya, des Cimetières Nature et des PCDN, avec une adaptation globale des postes éligibles. Le montant de la subvention est limité à 12.000 € par commune et par an, dont 2.000 € sont spécifiquement dédiés à la distribution de Plants lors de la semaine de l'Arbre et 1.500 € à la sensibilisation.

De même que pour la subvention PCDN, la méthode de travail est celle des fiches-projets/actions, élaborées en collaboration avec les citoyens.

RÉALISATIONS 2023

➤ *Fleurissement alternatif des espaces verts*

Ce projet fait l'objet de deux fiches-projets « Fleurissement alternatif des espaces verts » introduites en 2021 et 2022 pour l'obtention d'un subside BiodiverCité, respectivement de 6.900 € et 6.115 €.

Les deux parterres qui se trouvent devant la maison médicale, dans le prolongement du grand parterre qui a fait l'objet de plantations en automne 2022 ainsi que le parterre bas en bord de route à l'entrée de Bande ont fait l'objet d'études de plantations, d'un marché et de plantations de vivaces en février-mars. Les bulbes prévus pour les 2 parterres de Nassogne ont été mis en terre en novembre. Nous avons fait appel aux conseils de l'asbl Ecowal pour les plans de plantations et aux ouvriers communaux pour la préparation, la plantation et l'entretien des parcelles.

Un premier relevé des parterres et bacs à fleurir dans les autres villages de l'entité a été réalisé en juillet et a fait l'objet d'un premier mesurage approximatif. Il doit encore faire l'objet d'une étude cohérente de plantations et de faisabilité par le service des travaux, en vue de plantations au printemps 2024.

➤ **Protection d'espèces par la pose de nichoirs**

Depuis sa création, le PCDN de Nassogne est très actif dans la protection des oiseaux sur le territoire communal. Le groupe de travail « Oiseaux » mené par notre expert bagueur ornithologue Eric Heymans est déjà à l'origine de nombreuses actions dans le but de pérenniser les colonies actuelles et de protéger les espèces fragiles et absentes dans certains villages.



Il en va ainsi du cincle plongeur, dont l'habitat naturel dans des anfractuosités aux abords des cours d'eau est fort prédaté par le très opportuniste et invasif raton laveur ; presque tous les nichoirs placés sous les ponts en 2021 par notre commune ont été emportés par les inondations de juillet de la même année.

Grâce au partenariat de notre commune avec le Contrat Rivière Lesse, six nichoirs pour cette espèce et la bergeronnette des ruisseaux ont été fabriqués en hiver 2022-2023 par l'entreprise de formation par le travail 'Le Trusquin' (Marche). Ces nichoirs ont été décorés par les élèves de 3^e et 4^e primaire de Nassogne, à l'issue d'une animation sur le mode de vie des 2 espèces citées, donnée par une animatrice du Contrat Rivière Lesse. Deux ouvriers communaux les ont installés sous des ponts (5 sur le triage de Forrières et 1 sur le triage de Bande) au début du mois d'avril.

Ces actions font l'objet de la fiche-projet « Installation de nichoirs » rédigée en 2022, assortie d'une demande de subside de 640 €.

➤ **Arbres et vergers communaux**

Vu la présence de deux vergers communaux, il nous paraissait important pour qu'ils se développent le mieux possible, de promouvoir la taille de ceux-ci et plus largement la taille des arbres. Nous profitons également pour réaliser une animation autour de l'arbre afin de les promouvoir. Ces actions font l'objet de la fiche-projet « les arbres et vergers », rédigée en 2022 avec une demande de subside de 250 €.

Deux journées ont été organisées :

- ↳ Taille des fruitiers dans les vergers de Forrières et de Grune le 25 mars.
- ↳ Taille des pruniers à Grune le 5 août.

Un nouveau pommier sera planté avant la fin de l'année dans chacun des vergers (Grune et Forrières), par Thierry Deribreux du PCDN.

Cette année, avec le groupe « arbre » du PCDN, la décision a été prise d'améliorer la communication quant aux vergers communaux. Dans un premier temps, une période de récolte pour les écoles a été précisée afin que chaque citoyen puisse bénéficier des fruits avant l'éventuel le passage de celles-ci, récoltant en grande quantité (notamment à Grune pour la fête de la pomme). Dans un deuxième temps, un panneau sera placé à l'entrée des vergers afin de rappeler quelques consignes (quantité max par habitants, période de récolte pour les écoles,...). Des plaquettes

seront également placées au pied des arbres fruitiers afin d'informer la population sur leur essence, la meilleure période de récolte pour les fruits qu'ils portent et l'utilisation culinaires de ceux-ci (fruits à croquer, à cuire,...). Suivant le budget et les subsides accordés au projet, ces panneaux et plaquettes seront placés en 2024 ou 2025.

Un projet a été initié en été afin de remplacer les aubépines 'Paul's Scarlet' (rouges) qui sont morts ou en très mauvais état de croissance le long de la route qui mène au cimetière de Bande. Ils ont probablement souffert lors des travaux de voirie qui ont eu lieu précédemment. Un projet est à l'étude pour utiliser les arbres non distribués le 25 novembre (voir ci-dessous).

➤ **Semaine de l'arbre**

Ce projet fait annuellement l'objet d'une fiche-projet « Achats de plants pour la distribution d'arbres lors de la semaine de l'arbre » assortie d'une demande de subside (Maximum 2.000 €, fiche 2022). Ils s'agit d'achat de plants d'arbres et d'arbustes de 10 essences indigènes différentes, adaptées aux conditions bioclimatiques du territoire communal ; essences à choisir dans la liste élaborée par le gouvernement wallon en 2016 et modifié par AR en 2020.

Dans ce cadre, des animations doivent également être organisées à destination du public, cette année plusieurs activités ont été mises en place :

- ↳ Taille des pruniers au mois d'août ;
- ↳ Activité didactique dans les écoles avec Thierry Deribreux autour des petits fruits d'automne. Cette année 3 institutrices ont marqué leur intérêt pour l'activité (Lesterny et Bande). Les activités ont eu lieu la semaine du 18 septembre et ont fortement été appréciées par les institutrices et les enfants participants ;
- ↳ Distribution des plants aux ateliers communaux, le 25/11. Vu la météo complexe des semaines précédant la distribution, tous les plants n'ont pu être distribués. Le surplus de plants va dès lors être utilisé afin de placer des haies (ou d'en « rénover ») au niveau de terrains communaux (comme par exemple aux abords des cimetières).



➤ **Arboretum**

Suite à la réunion plénière du PCDN en avril, une fiche projet « Plantation de feuillus et d'arbrisseaux en sous-étage » a été introduite pour l'obtention d'un financement dans le cadre du subside 'BiodiverCité 2023. Le montant introduit est de 600 €.

Ce projet est un sous-projet du projet initial global visant à la redynamisation/revalorisation du site de cet ancien arboretum ; en effet un autre sous-projet vise l'aménagement d'un nouveau parcours didactique et concerne le service touristique.

Les objectifs sont de favoriser une plus grande biodiversité sur le site et de rendre plus agréable la promenade balisée qui le traverse, en y apportant plus de lumière et de couleurs en toutes saisons.

Plusieurs réunions ont eu lieu au cours de l'année avec le groupe « Arboretum » du PCDN et le DNF afin de mener la réflexion sur la manière de le restaurer. Le DNF nous a fourni une première liste de plants à installer à l'automne 2023.

Les ouvriers forestiers communaux ont coupé et évacué les arbres morts ou gênants qui avaient été identifiés, éliminé une bonne partie des conifères et planté des feuillus et espèces arbustives selon un plan de plantations élaboré par le DNF.

➤ **Jardins et potagers**

Un atelier de réalisation de conserves a été réalisé les 30 juillet dans la petite salle de village à Grune ; un deuxième atelier était prévu le 21 octobre mais a malheureusement dû être annulé.

Ces ateliers sont en accord avec la fiche-projet 'Les potagers', introduite en juin 2022 et comprenant une demande de subside de 250 €.

Ils répondent à l'objectif de favoriser les échanges entre particuliers au niveau des graines, semences mais plus largement au niveau de leurs connaissances et expériences. Le fait de favoriser l'échange de graines, d'organiser des ateliers sur les légumes, cela donnera envie à plus de personnes de cultiver chez elles, de cultiver d'autres plantes ; ceci revêt donc un intérêt pour la biodiversité au sein de notre commune.

Ces activités n'ont généré aucune dépense.

La prochaine activité se déroulera le 17/03, à l'occasion du festival « A travers champs ».

➤ **Trophées BiodiverCité 2023**

Dans le cadre de la subvention BiodiverCité, la commune a eu l'opportunité de répondre à l'appel à projet 'Trophée BiodiverCité' visant à promouvoir les projets les plus favorables à la biodiversité qui ont été proposés dans le cadre de la subvention de 2021. Les projets lauréats bénéficient d'une visibilité à l'échelle régionale ainsi que d'un soutien financier complémentaire de 5.000 € pour poursuivre les démarches inspirantes en faveur de la biodiversité.

La commune a introduit un dossier concernant le projet de protection de l'espèce « Hironnelle de fenêtre », réalisé en 2020 et 2021. Grâce à la précieuse collaboration de Eric Heymans, ornithologue et membre très actif du PCDN, le dossier introduit a été retenu comme finaliste. Une visite de terrain en présence de 1 personne du SPW département environnement, 1 personne de Natagora et deux personnes de la fondation Rurale de Wallonie ainsi que l'analyse détaillée du dossier par ces personnes ne nous a pas été favorable pour être lauréat. Toutefois, le travail de constitution du dossier ainsi que les remarques émises lors de l'évaluation du SPW nous ont appris pas mal en vue d'une prochaine candidature.

➤ **Convention mares agricoles**

Par arrêtés des 21/07/21 et du 07/03/22, la commune de Nassogne a obtenu un accord de subvention pour le creusement et la protection de 22 mares sur terrains agricoles privés. Cette subvention a été accordée dans le cadre du PWDR 2014-2020.

Les dossiers de demande de liquidation des subsides de 6.376,70 € octroyé par l'arrêté du 31/05/2021 et 6.022,10 € octroyé par l'arrêté du 31/05/2021, concernant respectivement le creusement et la protection de 22 mares, ont été transmis à l'autorité compétente en date du 22 février. La visite de terrain a eu lieu le 20 mars en la présence de Monsieur Patrick Lighezzolo, de Natagora ; l'association a été mandatée par la commune, par convention, afin d'assurer la mise en œuvre du chantier.

➤ **Restauration écologique au Pré Lacroix (Château du Bois)**

Le 7 février 2022, le collège communal a marqué son accord pour l'introduction d'un projet de restauration écologique PwDR de parcelles situées en zone Natura 2000 au lieu-dit 'Château du Bois'. Ce projet a été élaboré dans le cadre du PCDN. Natagriwal a été chargé du suivi du projet en la personne de Arnaud Sépulchre.

Le projet a finalement été réalisé les 7 et 8 juin :

- ↳ la pause d'une nouvelle clôture à ovins pour assurer l'éco-pâturage et limiter la présence du gibier,
- ↳ la pose d'une barrière à levier (4m) et l'implantation d'une rampe d'accès,
- ↳ la coupe de ligneux et le maintien d'îlot arbustifs (ceci a été réalisé avant le 31/03),

↳ le creusement de 2 mares sur les zones humides.

➤ **Convention d'éco-pâturage**

Cette année, le berger David Dupuis a fait pâturer ces moutons au verger de Grune du 17 au 27 mai et du 4 au 24 septembre. Ses bêtes ont pu profiter de l'espace tout nouvellement clôturé au Pré Lacroix (devant le château du Bois) durant la période allant du 28 août au 4 septembre.

➤ **Restauration écologique de la réserve didactique du Ry d'Oeure**

Une fiche-projet du même nom, assortie d'une demande de subside de 6.740 € a été introduite dans le cadre du subside BiodiverCité 2023. La réalisation de cette fiche a été confiée à Natagora, en la personne de Robert Vanhamme de la régionale Famenne-Ardenne.



Cette réserve éducative aborde nombre de milieux humides et aquatiques : le ruisseau, la mare, la mégaphorbiaie, la prairie de fauche humide et l'aulnaie.

Deux matinées de chantiers de gestion ont eu lieu cet automne :

- ↳ 30/09 : nettoyage du site, élimination des invasives envahissantes, élimination des caillebotis endommagés et création d'un tas de bois ;
- ↳ 14/10 : fauchage de la mégaphorbiaie et nettoyage des panneaux.

La restauration se poursuivra en 2024 par

- ↳ la restauration du contenu des panneaux didactiques créés par les enfants de l'école de Grune ;
- ↳ la restauration de deux mares, le placement de nouvelles passerelles d'observation et la restauration du panneau d'entrée.

➤ **Participation à la fête du PCDR**

Dans le cadre du PCDN, le service environnement a participé à la fête du PCDR qui a eu lieu le 4 juin à l'école de Chavanne : participation à une réunion de préparation ; recherche et préparation d'une animation à proposer au public le jour J ; montage, participation à l'évènement et démontage le jour J.

La tenue de ce stand fut l'occasion de ressortir quelques bâches-photos qui appartiennent à la commune, acquises dans le cadre du projet touristique « Les Saisons de la Photo en grande forêt de Saint Hubert » en cours depuis 2015 ; elles ont permis de décorer le stand agréablement et facilement, sur le thème de la nature.

DÉCHETS

➤ **Démarche Zéro Déchet (ZD)**



Le volet administratif est assuré par Delphine Daron, l'agent d'Idelux qui accompagne la commune dans la mise en place des actions de prévention des déchets entièrement subsidiés par la région wallonne. Ce projet n'a aucun impact financier pour la commune car c'est Idelux qui engage les dépenses et récupère le subside.

Les dossiers suivants ont été transmis à l'autorité compétente par Idelux :

- ↳ Les actions réalisées en 2022, avant le 30 septembre ;
- ↳ La grille de décision (prévision des actions) pour 2023, avant le 31 mars ;

Le dossier suivant a été transmis à l'autorité compétente par le service environnement :

- ↳ La notification de la décision du collège de poursuivre l'action en 2024, assortie de la composition du Comité de Pilotage et de l'Ecoteam a été transmise le 18 octobre

Voici les actions réalisées :

Mise à disposition de brochures "anti-gaspillage" aux membres du personnel communal	4 ^e trimestre	01-12-23	31-12-23	Autre : Personnel de l'Administration communale	déchets verts – déchets organiques	gaspillage alimentaire
Encore beaucoup de biscuits suremballés sont achetés et mis à disposition du personnel - suppression de ces collations et organisation par l'EcoTeam d'une action "collations collectives"	3 ^e trimestre et 4 ^e trimestre	01-09-23	31-12-23	Autre : Personnel de l'Administration communale	multi-flux	zéro déchet
Rencontre des commerçants pour leur proposer la démarche ZD (autocollant, charte et brochures)	3 ^e trimestre	01-12-23	31-12-23	Commerçants et citoyens	multi-flux	zéro déchet
Formations de nouveaux assistants compostage et formation continue des assistants 2022	toute l'année	01-01-23	31-12-23	grand public / citoyens	compostage de qualité à domicile ou collectif	
Vente de fûts à prix réduit sur les recyparc (+ remise d'une brochure "Mon pote le compost" à chaque acheteur)	2 ^e trimestre	02-mai	15-juil	grand public / citoyens	compostage de qualité à domicile ou collectif	
Réalisation et distribution de kits de bienvenue pour les nouveaux arrivants sur le territoire	toute l'année	01-01-23	31-12-23	Nouveaux arrivants sur le territoire	mode d'achat / usage	
Stand sur le 'Marché d'émoud nos ôtes' du 28/07 : compostage et paillage à domicile (idelux) et concours (Office du tourisme) pour gagner un fût à composter offert par Idelux	3 ^e trimestre	28-07-23	28-juil	grand public / citoyens	compostage de qualité à domicile ou collectif	
Atelier de confection de produits d'entretien à réaliser en collaboration avec le CPAS	4 ^e trimestre	08-11-23	28-03-24	public précarisé (CPAS)	emballage et déchets spéciaux des ménages	mode d'achat / usage

➤ **Eco-team**



L'éco-team est destinée à mettre en place des actions éco-exemplaires au sein de l'administration communale, dans le cadre du programme « commune Zéro-déchet » plus particulièrement.

En 2022, nous avons choisi d'agir en 2023 sur la réduction des déchets d'emballage de collation de la consommation électrique. L'idée était que des membres du personnel, par service et à tour de rôle, confectionnent des collations à l'attention de tout le personnel de la commune.

Cette action a été initiée par les membres de l'éco-team, qui cuisinent à tour de rôle des collations une fois par mois, le mercredi de la deuxième semaine, jusqu'en décembre au moins. Nous espérons que nous aurons fait des émules pour que l'un ou l'autre agent en dehors de l'écotéam prennent leur tour dans ce rôle en 2024.

Deux autres actions doivent encore être mise en place :

- ↳ la réduction de la consommation d'énergie et d'eau ;
- ↳ rappel des consignes de tri, par petites doses ludiques et par mail (l'action préparée par D. Daron, notre conseillère en prévention d'Idelux, n'a pas été mise en œuvre car ne convenant pas à la majorité de l'Ecoteam car trop intrusive dans nos journées de travail).

PROPRETÉ PUBLIQUE

➤ ***Grand nettoyage de printemps – Ambassadeurs de la propreté***

Notre service a coordonné à l'échelle de notre commune la grande opération citoyenne de propreté menée chaque année à la mi-mars, à travers toute la Wallonie, et mise en place par Be Wapp :

- ↳ Promotion de l'action et invitation à s'inscrire
- ↳ Information par téléphone
- ↳ Encodage sur le site internet de Be Wapp des personnes (groupes) qui s'inscrivent par téléphone, gestion de la répartition des rues et suivi des commande de matériel
- ↳ Collaboration avec le service des travaux pour l'enlèvement des sacs à l'issue de l'opération
- ↳ Retour sur l'action et remerciement

Quatorze équipes, dont 5 écoles ont récolté 465 kilos de déchets grâce à la participation de 316 personnes.

➤ ***Ambassadeurs de la propreté***

Le projet "Ambassadeurs/rices de la Propreté" est un projet collaboratif mis en place par BeWapp visant à favoriser l'émergence d'une conscience citoyenne en faveur d'un environnement plus propre tout au long de l'année, au bénéfice de tous. Le bon déroulement de ce projet repose sur la participation de tous les acteurs concernés.

Le rôle du service de l'environnement est un rôle d'information, de promotion ; par ailleurs, le service aide les citoyens qui en font la demande ce qui concerne les démarches d'inscription et de (re)commande de matériel et collabore avec les ouvriers pour les ramassages.

A Nassogne en avril 2023, le service de l'environnement a inscrit une nouvelle équipe active dans le village de Grune. Au total, notre commune compte 14 équipes (40 citoyens) réparties comme suit : 2 équipes à Forrières, 1 équipe à Grune, 2 équipes à Masbourg, 8 équipes à Nassogne, 1 équipe à Harsin (Charneux).

➤ ***Marathon du tri des déchets***

Notre commune a participé à cette opération menée par Idelux environnement du 15 septembre au 15 octobre; elle a informé la population via un article dans le bulletin communal et les autres canaux internet.

➤ ***Marathon de la propreté***

Fort de ces 2 nouveaux agents constatateurs, L. Mouton et M. Frères tout fraîchement formés et assermentés, la commune de Nassogne a co-organisé l'opération mise en place par le Service Public de Wallonie et Be WaPP dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie wallonne de politique répressive environnementale . Cette opération s'est déroulée du 16 au 20 octobre avec l'objectif d'intensifier les contrôles répressifs en matière d'abandon de déchets, la sensibilisation des citoyens et l'éducation des plus jeunes. C'est aussi une manière de montrer à tous ceux qui adoptent les bons comportements que l'impunité n'est plus de mise pour les actes inciviques en matière de propreté publique.

Concrètement :

- ↳ Etablissement d'une liste des lieux problématiques en matière de propreté publique (poubelles débordantes et dépôt sauvages), en collaboration avec l'agent à la propreté Dominique Alboraletti
- ↳ Mise en place d'une stratégie d'actions d'affichage dissuasif et de sensibilisation, en collaboration avec

le service des travaux

- ↳ Mise en place d'une stratégie d'actions de surveillance, d'avertissement et de fouille systématique des dépôts non autorisés, en collaboration avec l'agent de propreté et l'agent L. Mouton
- ↳ Communication dans le bulletin communal

Suite à cette opération, nous avons constaté :

- ↳ Une diminution des dépôts sauvages durant la période du marathon
- ↳ Une augmentation de la propreté des accotements depuis la pose des panneaux de sensibilisation
- ↳ Une reprise des dépôts sauvages après la période de marathon
- ↳ Aucun procès-verbal n'a pu être dressé faute de preuve de l'identité du contrevenant

Un dossier est en cours pour l'achat d'une caméra type caméra-gibier fixe mobile ; la finalité est de pouvoir identifier plus facilement les auteurs de dépôts sauvages. Des renseignements précis ont été obtenus des communes de la Roche et Beauraing en ce qui concerne le dossier administratif suite à l'installation de telles caméras sur leur territoire ; la commune de La Roche et le DNF nous ont fourni les spécificités techniques intéressantes.

➤ **Tri dans les cimetières**

Au mois d'août, la commune a instruit un dossier pour l'installation de conteneurs de tri dans les 9 cimetières de l'entité, sur base de la proposition d'Idelux. L'intercommunale de gestion des déchets proposait l'achat groupé de conteneurs mono-bacs pour les flux de déchets non recyclables, organiques et PMC. Du matériel de sensibilisation pour bien trier et d'identification des conteneurs était proposé également.

Une commande a eu lieu en octobre afin d'équiper les cimetières avant la fréquentation accrue de ceux-ci à l'occasion de la Toussaint, et éviter ainsi les débordements connus les années précédentes.



➤ **Tri Out-Of-Home**

Le dossier de projet d'installation d'une infrastructure de tri sélectif au sein de l'administration et du CPAS qui avait été introduit en septembre 2020, pour un subside de 11.000 €. Il a été instruit en grande partie en 2022 et s'est clôturé cette année par l'envoi de la déclaration de créance assortie d'un long dossier, en date du 28 mars.

➤ **Gobelets réutilisables**

18 conventions de prêt ont été conclues cette année, faisant circuler un total de 8890 gobelets réutilisables lors des manifestations sur la territoire de notre commune. Certaines associations ou groupements ne connaissaient pas l'existence de ce prêt par la commune et l'ont appris en cherchant des solutions pour éviter les contenants en verre lors de leur événement. Nous constatons que l'interdiction de jeter les gobelets en plastique dans les sacs bleus a fait accélérer le fonctionnement de ce service rendu aux citoyens. Nous projetons pour 2024 de refaire un appel auprès des associations qui n'ont pas pris de gobelets en gestion lors du premier appel, en décembre 2021. En effet, dans le cadre des actions 'commune zéro déchet', le subside nous permettra d'acquérir gratuitement une nouvelle série de 2.000 gobelets.

SE RENCONTRER, S'INFORMER, RESEAUTER

Catherine a participé à quelques rencontres entre acteurs de l'environnement au cours de cette année :

- ↳ « De la prévention à la valorisation », organisé à Heinsch par Idelux (13 juin)
- ↳ « Rencontre biodiverCité », organisé à Eghezée par Adalia 2.0 (05 octobre)
- ↳ Webinaire « action de prévention 2024 », organisé par Idelux (6 octobre)
- ↳ Rencontres « Wallonie en fleurs », organisé par Adalia 2.0 (23 novembre)

Toutes ces rencontres/formations sont riches par leur partage d'informations et d'expérience. Elles nous permettent de parfaire nos connaissances des attractions touristiques et de la région en général, mais surtout de tisser des liens avec les différents partenaires du secteur.

COLLABORATIONS

- ↳ Natagora Famenne-Ardenne, Natagriwal asbl, Adalia 2.0 asbl, la Fondation Rurale de Wallonie, le contrat rivière Lesse asbl
- ↳ Emballagir asbl, IDELUX environnement, Be Wapp
- ↳ Les commerces locaux
- ↳ « Les Petits bergers » en la personne de David Dupuis
- ↳ les différents services communaux, le CPAS
- ↳ Les citoyens membres du PCDN
- ↳ Les foyers de jeunes de Forrières et de Nassogne
- ↳ Les bénévoles du vestiaire de la Croix-rouge
- ↳ Les écoles
- ↳ Le comité de mémoire de Nassogne-Bande
- ↳ Les commerces locaux, les producteurs locaux
- ↳ Le DNF
- ↳ La bibliothèque-ludothèque de Nassogne
- ↳ Le Centre Culturel de Nassogne

L. TRAVAUX

LE SERVICE MARCHÉS PUBLICS ET PATRIMOINE

La fonction principale du Service Marchés Publics et Patrimoine est d'assurer la passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) dans les meilleures conditions économiques possibles pour la Commune, en respectant les législations régissant les marchés publics et le Code de la démocratie locale. Suite à l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations, la loi du 15 juin 2006 (et ses arrêtés royaux d'exécution, notamment l'Arrêté Royal du 2 juin 2013) et la loi du 17 juin 2016 sont désormais la référence en ce qui concerne les marchés de travaux, de fournitures et de services. S'y ajoute la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

Le Service sert d'intermédiaire entre le Collège et/ou le Conseil Communal et les entrepreneurs, fournisseurs, ... qui ont été désignés par ce même Collège et/ou Conseil.

Le service Marchés publics est, en interne, sous l'autorité des Collège et Conseil communaux. En externe, les marchés publics sont sous l'autorité du SPW (Tutelle) et des pouvoirs subsidiant (Tutelle).

Le service Marchés publics est responsable de tous les marchés publics qui sont passés au sein de l'Administration communale (marchés de fournitures, travaux et services) et ce, durant toute la durée de la procédure (du projet à sa réalisation), tout en respectant la Loi s'y rapportant.

En cas de violation de la Loi, un marché peut tout simplement être annulé par la Tutelle, ce qui peut entraîner de fâcheuses conséquences, dont :

- La perte de confiance de la part des pouvoirs locaux et nationaux
- La perte de confiance de la part des soumissionnaires
- La crédibilité de la Commune pourrait être entachée
- La dépense prévue pourrait être rejetée au compte communal
- Risque de retard dans la procédure et donc risque de retard dans des travaux qui pourraient s'avérer urgents ou dans des fournitures indispensables

- En cas de marchés subsidiés, risque de perte des subsides promis
- Procédure en responsabilité civile à l'encontre de la commune

➤ **Passation des marchés publics**

Approbation par le Conseil ou le Collège du lancement du marché

- Détermination la plus précise possible du besoin en matière de travaux, fournitures ou services.
- Détermination du type de marché: travaux, fournitures ou services.
- Détermination de l'estimation du marché. Cette estimation influencera la procédure du marché à choisir et le niveau de la publicité qui y sera relative.
- Détermination du type de procédure.
- Détermination de la publicité au niveau national et/ou européen.
- Détermination du délai de publicité

Rédaction d'un cahier spécial des charges

Le cahier spécial des charges doit être suivi scrupuleusement par tout soumissionnaire intéressé par le marché proposé. Ce cahier spécial des charges contient des clauses administratives et des clauses techniques ainsi que, selon le type de procédure choisie, des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution et la pondération s'y rapportant. Ce cahier doit permettre de mettre les soumissionnaires sur un même pied d'égalité.



Demande de devis

Certains marchés ne nécessitent pas la rédaction d'un cahier spécial des charges (seuil des 8.000 euros HTVA): dans ce cas, seuls trois devis sont demandés auprès de fournisseurs pour pouvoir attribuer un marché (recherche sur Internet ou dans tout autre support jugé utile pour trouver des fournisseurs potentiels).

Introduction de dossiers de demande de subsides si projet subsidiable

Certains projets sont subsidiés, c'est-à-dire que certains pouvoirs dits subsidiés, tels que le SPW ou la Communauté Française, participent financièrement à la réalisation d'un projet communal. Le montant peut être fixe ou peut être calculé sur base de l'estimation du marché (pourcentage de l'estimation). Afin de recevoir ce subside, il y a lieu d'envoyer un dossier de candidature qui explique en détails le projet souhaité et les moyens qu'y seront affectés. En cas de promesse de subsides, le Service assure le suivi des dossiers.

Rédaction d'un avis de marché

Cet avis donne des renseignements d'ordre administratif et technique. Il décrit l'objet du marché, il donne des informations sur les besoins ainsi que sur les conditions de participation au marché, les critères d'attribution qui seront pris en compte et il précise, en cas d'intérêt de la part du soumissionnaire, les documents à remettre en même temps que son offre et la date d'ouverture des offres. Cet avis sera publié sur le portail des marchés publics du SPW et au Bulletin des Adjudications.

Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres se fait publiquement ou à huis clos, selon la procédure choisie. Lors d'une séance publique, des questions peuvent être posées par les soumissionnaires potentiels dans le respect de l'égalité des soumissionnaires. L'ouverture des offres se fait en présence du Président de séance en respectant l'heure d'ouverture des offres. Le Président proclame l'identité et l'adresse des soumissionnaires ainsi que le montant des offres. Un procès-verbal d'ouverture des offres est alors rédigé.

Analyse des offres

- Examen de la sélection qualitative des soumissionnaires
- Vérification de la situation personnelle et examen des preuves de la capacité économique, financière et technique du soumissionnaire (des documents manquants peuvent être demandés)

- Examen de la régularité des offres (régularité formelle, contrôle des prix . . .)
- Possibilité de contacts avec les soumissionnaires pour un éventuel contrôle des prix
- Application des critères d'attribution
- Un rapport d'analyse des offres est établi en cas de dépassement de validité des offres, il existe une procédure pour en demander la prolongation. Ce rapport propose d'attribuer le marché à un soumissionnaire selon le résultat des analyses. Cette motivation devrait permettre de convaincre les soumissionnaires malchanceux des raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché.

Rédaction d'un projet de décision motivée d'attribution du marché

Un projet de délibération d'attribution du marché est soumis au Collège communal. Celui-ci approuvera ou non la décision d'attribuer le marché au soumissionnaire proposé par le rapport d'analyse des offres.

Certains marchés doivent obligatoirement être soumis à l'approbation de la Tutelle. Tous les documents relatifs au marché lui seront envoyés. Il y a lieu d'attendre l'accord de la Tutelle d'annulation - actes à transmettre obligatoirement (article L3122-2 du Code de la démocratie locale) : 30 jours prorogables de 15 - avant de notifier au soumissionnaire qu'il a obtenu le marché.

Conclusion du marché

En cas de réponse positive de la Tutelle, notification du marché à l'adjudicataire, par recommandé, et en précisant le montant de la preuve de cautionnement à fournir. Information est faite aux soumissionnaires qui n'ont pas été retenus que le marché a été attribué à un autre candidat (possibilité de donner les raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché avec mention des voies de recours).

Publication d'un avis d'attribution

Obligatoire pour les avis de niveau européen, cet avis donne le résultat d'attribution du marché.

Introduction des dossiers de demande de liquidation de subside

Durant l'exécution du marché, des états d'avancement sont envoyés systématiquement au pouvoir subsidiant qui versera au fur et à mesure les subsides promis. Lorsque le marché est terminé, les derniers documents spécifiques à la fin du marché (approbation du décompte final, réception provisoire, ...) sont envoyés en vue de recevoir le solde du subside promis.

➤ *Suivi des décisions prises aux collèges et aux conseils communaux*

Chaque semaine, le Collège communal se réunit afin d'assurer la gestion courante des différents dossiers. Les divers problèmes qui n'ont pu être résolus en amont sont évoqués et les instructions sont données aux services pour le bon suivi de ces dossiers. Le service Marchés Publics reçoit un extrait de procès-verbal de ces séances et traite les points qui lui sont confiés.

Le procès-verbal de séance donne des éléments, des indications qui permettent de donner suite aux différents points traités (pour les marchés publics: +/- 600 points par an). Il peut s'agir de courriers à envoyer, de contacts à prendre, de réunions à organiser, d'explications à demander, de recherches à faire, ...

En cas de doute sur le suivi à donner, contact est pris avec les mandataires qui ont eu à traiter le point (en fonction de leurs attributions, voire directement avec le Directeur général ou le Bourgmestre).

Idem en ce qui concerne les décisions ou les modifications prises en séance du Conseil communal (pour les marchés publics: +/- 150 points par an).

➤ *Suivi quotidien des modifications de la législation*

Chaque jour ou presque, de nouvelles modifications sont apportées à la Loi qui régit les Marchés publics. Ces modifications sont à lire dans le Moniteur ou sur Internet. Des circulaires parviennent également pour permettre au service de se tenir à jour par rapport aux modifications de cette Loi.

➤ **Gestion des réunions relatives au service**

La gestion des réunions comprend: la réservation de la salle ou du lieu désigné par le Collège (envoi des invitations), préparation du matériel utilisé durant cette réunion (ordinateur, écran projecteur,...), accueil des participants, rédaction des procès-verbaux et suivi des décisions.



Lors de marchés de travaux, de fournitures ou de service importants, ou si un de ces marchés est passé en collaboration avec d'autres communes, il y a lieu de préparer, de commun accord, la procédure à mettre en œuvre.

Cette préparation se fait en réunion, dont le compte rendu sera résumé dans un procès-verbal. Le service Marchés Publics assurera les décisions qui y seront prises.

Certains chantiers de travaux nécessitent de mettre en rapport le maître d'ouvrage et les différents partenaires du projet (auteur de projet, adjudicataire du marché,...). Des réunions sont également organisées en vue de résoudre les problèmes rencontrés lors de l'exécution du marché ou lorsque des décisions qui lui sont relatives sont à prendre, toujours de commun accord. Le service Marchés Publics assurera le suivi nécessaire.

Des réunions de formation sont organisées. Ces formations permettent de se tenir au courant des éventuelles modifications concernant les marchés publics.

Champ et nature des relations

Au sein du service Marchés Publics, la communication est permanente. Dans la mesure du possible, les deux employés du service se tiennent au courant de la situation des différents marchés. Les différentes informations, les décisions et les réflexions s'y rapportant sont communes.

Le contact avec les autres services communaux se fait de manière ponctuelle et selon les besoins: avec le secrétariat pour des recherches spécifiques, avec l'urbanisme pour les permis de travaux, la population pour vérifier une adresse...

Avec le Directeur général et le Bourgmestre, le contact est presque quotidien: pour un complément d'informations, un détail à éclaircir, pour des signatures du courrier ou des questions relatives à la passation des marchés.

Des contacts sont pris également de manière quotidienne avec le service travaux et les auteurs de projet: compléments d'informations ou questions relatives aux marchés publics à venir ou en cours, invitation aux réunions.

Certains mandataires se tiennent quotidiennement au courant du suivi des marchés. Le contact avec les Echevins est presque quotidien mais celui avec les Conseillers communaux est plus rare.

Les contacts avec le SPW (Tutelle) ou avec les pouvoirs subsidiant sont faits de manière ponctuelle: selon les besoins (compléments d'informations, questions relatives à la passation de marchés, suivi des dossiers subsidiés,...)

Les contacts avec les différents adjudicataires et les différents auteurs de projet se font de manière ponctuelle: selon les besoins ou en vue d'obtenir toute information relative avec le marché en cours.

Points d'attention spécifiques à l'emploi et risques spécifiques

La passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) se fait en respectant la Loi sur les Marchés Publics. Il s'agit de respecter ces modifications de manière stricte au risque de voir un marché annulé.

De nombreux délais sont à respecter pendant toute la durée de la procédure: le non-respect des délais peut entraîner de réels problèmes. De plus en plus, certains marchés sont passés de manière urgente: il s'agit de réaliser les marchés tout en n'omettant pas de respecter les délais et la Loi.

La charge administrative est de plus en plus importante.

LE SERVICE TRAVAUX

➤ **Coordination des équipes**

- ↳ Espace vert, forêt, fleurissement
- ↳ Bâtiment, patrimoine, cimetière
- ↳ Voirie, festivité, transport
- ↳ Propreté publique, environnement, parc automobile
- ↳ Eau et distribution d'eau



➤ **Service technique**

- ↳ Coordination du déneigement.
- ↳ Préparation de cahiers spéciaux des charges et établissement du métré.
- ↳ Réunion préparatoire à tous projets de voirie, de rénovation de bâtiment et de cheminements lents.
- ↳ Suivi des problèmes liés aux cours d'eaux et suivi des techniques mises en œuvre pour les résoudre.
- ↳ Suivi des chantiers voiries et bâtiments (écoles, chauffages, logements d'urgence du CPAS, réfection de rues, réfections des chemins agricoles, entretien ordinaire, entretien extraordinaire, dégâts d'hiver, marquages routiers, plaines multisports, bâtiment du CPAS murs des cimetières).
- ↳ Suivi des chantiers d'aménagement de lotissement.
- ↳ Suivi des projets de lotissement.
- ↳ État des lieux de différents chantiers d'impétrants (Proximus, Ores, Engie, Voo).
- ↳ Responsable de garde.
- ↳ Suivi des raccordements d'égouttage.
- ↳ Suivi des interventions de curage par les firmes spécialisées.

➤ **Tâches**

- ↳ Nettoyage des 8 villages de la commune et tonte des espaces publics.
- ↳ Entretien forestier et plantations.
- ↳ Entretien des parterres communaux et plantations diverses.
- ↳ Taille d'arbres.
- ↳ Déneigement (routes, trottoirs, abords des bâtiments communaux, écoles, églises et ponts) incluant un service de garde 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.
- ↳ Maintenance électrique dans les bâtiments communaux.
- ↳ Travaux de menuiserie.
- ↳ Entretien des plaines de jeux.
- ↳ Entretien des cimetières et enterrements.
- ↳ Travaux mécaniques sur les véhicules et petits matériels.
- ↳ Service ferronnerie.
- ↳ Maintenance des diverses toitures.
- ↳ Entretien des "bas-côtés" des voiries (fauchage et fossés).
- ↳ Ramassage des déchets le long des routes.
- ↳ Nettoyage des avaloirs et remplacement le cas échéant.
- ↳ Remplacement de poteaux de signalisation suite à des dégradations de voirie.
- ↳ Remplacement de bancs publics.
- ↳ Remplacement de bornes suite à des dégradations de voirie.
- ↳ Remplacement ou réparation de poubelles publiques.
- ↳ Placement de nouveaux panneaux.
- ↳ Placement de mâts pour les suspensions des différents drapeaux.
- ↳ Transports du matériel prêté (tables et bancs de brasseur, chaises, barrières, podiums) aux associations et au Centre culturel.
- ↳ Transport de matériel pour les plaines de jeux.



- ↳ Transport et montage de chalets (marchés du Terroir, marchés de Noël, ...).
- ↳ Réparations de trottoirs.
- ↳ Réparations de tarmac à froid.
- ↳ Des réparations de tarmac à chaud et mise en œuvre de l'émulsion.
- ↳ Ramassage des dépôts sauvages.
- ↳ Désherbage des trottoirs.
- ↳ Taille des haies.
- ↳ Tri sélectif dans les écoles.
- ↳ Enlèvement et conservation des biens lors d'expulsions.
- ↳ Placement du radar préventif.



➤ **Gestion de l'eau**

- ↳ Raccordements d'eau, remplacements de conduite défectueuse.
- ↳ Extensions de conduite pour des lotissements, remplacement de conduite en voirie.
- ↳ Remplacements de compteurs d'eau.
- ↳ Gestion des châteaux d'eau et des différents captages.
- ↳ Suivi des fuites d'eau et des réclamations pour factures trop élevées.
- ↳ Gestion des alimentations en eau de la SWDE et des facturations.

➤ **Gestion énergétique**

- ↳ Assistance technique sur site.
- ↳ Dépannage de 1er niveau et suivi de la résolution des pannes.
- ↳ Suivi des compteurs et des consommations en eau, électricité.
- ↳ Suivi des entretiens de chaudières.
- ↳ Commande de mazout.
- ↳ Vérification et analyse de toutes les factures énergétiques et des interventions.
- ↳ Prise de contact avec les fournisseurs.
- ↳ Informations et renseignements des fournisseurs énergétiques à la population lors de demandes.
- ↳ Visite des installations des bâtiments communaux.
- ↳ Sensibilisation aux économies d'énergie.
- ↳ Gestion des extincteurs – demandes, remplacement et suivi des entretiens.
- ↳ Gestion des véhicules, passage au contrôle technique.
- ↳ Recherche d'informations techniques.

TRAVAUX RÉCEPTIONNÉS

Création d'un réseau de chaleur à Nassogne

- Auteur de projet : Mr F Bonmariage - SPRL Etudes Techniques.
- 08/07/2010 : DCC dossier exécution au montant de 533.140,28 TVAC.
- 17/09/2010 : Accord DR part 369.104,21 €.
- 27/12/2010 : Délibération du collège attribuant le marché à l'association momentanée Bande- Gillet rue du Vivier 11 à 6950 Nassogne.
- 15/06/2011 : Ordre de commencer les travaux.
- 15/05/2013 : Procès-verbal de réception provisoire.
- 09/09/2013 : Approbation du décompte final du Lot 2 : Création d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie au bois », au montant de 515.332,43 € hors TVA ou 570.243,12 €, TVA comprise.
- En attente de réception définitive.

Amélioration des voiries agricoles

- 12/05/2010 : Avis préalable et info subside du SPW (60 ou 80%).
- 26/07/2010 : Attribution du marché auteur de projet à Christine Pierrard .

- 27/09/2011 : Dossier d'exécution au conseil communal : 418.022 € TVAC.
- 29/09/2011 : Envoi au pouvoir subsidiant.
- 26/04/2012 : Accord du pouvoir subsidiant pour autant qu'il y ait phasage des travaux : intervention fixée à 126.273 €.
- 25/10/2012 : DCC relative au phasage et adjudication du lot 1.
- 29/04/2013 : DCE Approbation des conditions et mode de passation.
- 30/09/2013 : DCC Approbation des conditions et mode de passation suite à la nouvelle réglementation sur les marchés publics.

Amélioration des voiries agricoles LOT 4

- 28/03/2014 : DCC approbation des conditions et mode de passation.
- 19/05/2016 : Promesse de principe de subside au montant de 104.377,93 €.
- 04/07/2016 : Approbation du démarrage de la procédure et publication.
- 29/08/2016 : Ouverture des offres.
- 26/09/2016 : Approbation de l'attribution à la Société NPA au montant de 100.089,76 €.
- 18/01/2017 : Promesse ferme des subsides.
- 13/03/2017 : Ordre de commencer les travaux.
- 03/04/2017 : Approbation suspension des travaux.
- 30/06/2017 : Approbation levée suspension.
- 16/10/2017 : Approbation réception provisoire.
- 2019 : En attente réception définitive.

PIC 2 | Fonds investissement 2013-2016 n° 2 (Masbourg –Nassogne)

- Estimation 280.000 €.
- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries.
- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%.
- 04/02/2016 : Promesse ferme de subsides.
- 29/03/2016 : DCC Approbation des conditions et mode de passation.
- 20/06/2016 : Accord du pouvoir subsidiant.
- 07/09/2016 : Publication.
- 17/10/2016 : Ouverture des offres.
- 14/11/2016 : Approbation attribution à l'entreprise MAGERAT au montant de 301.109,25 € TVAC.
- 10/01/2017 : Accord du pouvoir subsidiant.
- 06/03/2017 : Approbation date de commencement des travaux.
- 04/09/2017 Approbation réception provisoire et décompte final au montant de 277.048,38 € HTVA.
- En attente réception définitive.

PIC 3 | Fonds investissement 2013-2016 n° 3 (liaison entre Nassogne et Grune)

- Estimation 110.000 €.
- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries.
- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%.
- 20/10/2016 : DCC Approbation des conditions et mode de passation.
- 30/11/2016 : Accord du pouvoir subsidiant.
- 09/11/2016 : Publication.
- 16/12/2016 : Ouverture des offres.
- 29/12/2016 : Approbation d'attribution à la SOCOGETRA au montant de 87.544,76 € HTVA.
- 03/04/2017 : Approbation date de commencement des travaux.
- 23/10/2017 : Approbation réception provisoire et décompte final au montant de 105.389,75 € TVAC.
- En attente réception définitive.

Fonds investissement 2017-2018

- 01/08/2016 : Courrier du pouvoir subsidiant : promesse de subsides d' 187.985,00 €.
- 09/11/2016 : Approbation des conditions et du mode de passation du marché pour un auteur de projet.
- 16/01/2017 : Ouverture des offres.
- 23/01/2017 : Approbation d'attribution au Service Technique Provincial pour un pourcentage d'honoraires de 2,34%.
- 10/11/2017 : Approbation des conditions et du mode de passation du marché « Travaux Entretien de voiries ».
- 12/03/2018 : PV ouverture des offres.
- 04/04/2018 : Approbation de l'attribution à l'entreprise MATHIEU SA au montant de 604.349,60 HTVA.
- 22/05/2018 : Approbation date de commencement des travaux à la date du 04 juin 2018.
- 22/10/2018- 29/03/2019 : Suspension des travaux.
- 21/10/2019 : Approbation du décompte final au montant de 669 330,20 € TVAC.
- 21/10/2019 : Approbation réception provisoire.
- En attente réception définitive.

Entretien de voiries agricoles – Désignation d'un auteur de projet

- Estimation : 10.000 €.
- 24/01/2019 : Approbation des conditions et modes de passation.
- 05/02/2019 : Approbation des firmes à consulter.
- 11/03/2019 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques (DST) pour un pourcentage d'honoraires de 3.43%.

Réfection de voirie agricole sur Bande (Phase 1)

- Estimation : 44048,84 €.
- 06/11/2019 : Approbation des conditions et mode de passation du marché par le Conseil Communal.
- 13/07/2020 : Approbation des firmes à consulter et lancement de la procédure de marché.
- 31/8/2020 : Ouverture des offres.
- 14/09/2020 : Attribution du marché à la société Lambry au montant de 47.907,40 €.
- En attente de l'approbation du pouvoir subsidiant.
- 15/03/2021 : Approbation de la date de commencement des travaux en date du 1er juin 2021.
- 06/09/2021 : Approbation décompte final au montant de 33 235,72 €.
- 06/09/2021 : Approbation de la réception provisoire.
- En attente réception définitive.

Amélioration de voiries à Ambly

- Estimation : 101.251,71 €.
- 06/11/2019 : Approbation des conditions et mode de passation du marché par le conseil communal.
- 28/02/2020 : Publication du marché.
- 30/03/2020 : Ouverture des offres.
- 13/07/2020 : Approbation du marché à la Société Luxgreen au montant de 93.275,03 €.
- 24/08/2020 : Approbation de la date de commencement des travaux le 1er septembre.
- 11/11/2020 : Approbation avenant 1.
- 25/01/2021 : Approbation décompte final au montant de 96010,46 € HTVA.
- 25/01/2021 : Approbation réception provisoire.
- En attente réception définitive.

Entretien des collecteurs d'égouttage avec l'AIVE

- 20/12/2017 : Délibération confiant l'AIVE le soin de lancer un marché de curage et d'entretien des réseaux d'égouttage.
- 16/06/2018 : Convention avec l'AIVE pour l'entretien et le curage préventifs des réseaux d'égouttage.

- 16/04/2018 : Approbation de l'attribution par l'AIVE à l'entreprise SM Renotec.
- 01/05/2019 -31/05/2019 : Réalisation des travaux.
- Réception provisoire.
- En attente réception définitive.

Réparation du pont « Fange Amelette entre Grune et Harsin

- 22/08/2016 : Approbation attribution auteur de projet à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 5.60%.
- 16/06/2017 : DCC Approbation des conditions et mode de passation du marché.
- 21/08/2017 : Ouverture des offres.
- 18/09/2017 : Approbation attribution du marché à la Société ECOCUR.
- 12/02/2018 : Approbation de la date de commencement des travaux en date du 02 avril 2018.
- 04/04/2018 : Approbation de la suspension des travaux du 02 au 15 avril 2018.
- 05/11/2018 : Approbation de la réception provisoire et levée partiel du cautionnement.
- En attente réception définitive.

Réparation du pont, Rue Tahée à Bande

- 22/08/2016 : Approbation attribution auteur de projet à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 5.65%.
- 16/06/2017 : DCC Approbation des conditions et mode de passation du marché.
- 21/08/2017 : Ouverture des offres.
- 18/09/2017 : Approbation attribution du marché à la Société ECOCUR.
- 12/02/2018 : Approbation de la date de commencement des travaux en date du 02 avril 2018.
- 04/04/2018 : Approbation de la suspension des travaux du 02 au 15 avril 2018.
- 05/11/2018 : Approbation de la réception provisoire et levée partiel du cautionnement.
- En attente réception définitive.

Installation d'un nouvel éclairage aux terrains de football de Forrières et Nassogne

- Estimation des travaux : 120.000 €.
- Subside : 75%.
- 20/12/2017 : DCC : Approbation des conditions et mode de passation du marché.
- 14/05/2019 : Promesse ferme de subside au montant de 85360 €.
- 01/07/2019 : Attribution à l'entreprise Collignon au montant de 105.497,58 €.
- 02/09/2019 - 30/09/2019 : Réalisation des travaux.
- 22/09/2020 : Approbation du décompte final au montant de 87 188.08 €.
- 19/10/2020 : Approbation réception provisoire et main levée partielle.

Rénovation de la salle saint pierre à Grune

- 02/10/08 : Arrêté de l'exécutif régional wallon qui approuve le Programme Communal de Développement rural pour les 10 prochaines années.
- 13/03/2014 : octroi du permis d'urbanisme.
- 15/06/2015 : DCC approuvant le mode de passation du marché.
- 30/12/2016 : Accord du pouvoir subsidiant.
- 24/04/2017 : Ouverture des offres.
- 16/10/2017 : Approbation d'attribution à HONS au montant de 610.290,03 € HTVA.
- 19/02/2018 : Approbation de la date de commencement des travaux à la date du 19 mars 2018.
- 2019 : Travaux en cours de réalisation.
- 02/12/2019 : Approbation d'un délai supplémentaire de 10 jours ouvrables.
- 21/12/2020 : Approbation réception provisoire.

Remplacement des châssis aux logements sociaux à Masbourg

- 29/01/2020 : DCC Approbation des conditions et modes de passation du marché.
- 03/02/2020 : DCE Approbation des firmes à consulter.

- 18/05/2020 : DCE Attribution du marché à Laurent PIERRE au montant de 23.980,00 € HTVA.
- 19/10/2020 : Approbation réception provisoire.

Remplacement des corniches au presbytère de Nassogne

- Estimation : 10.000 €.
- 28/10/2019 : Approbation conditions et mode de passation du marché.
- 18/11/2019 : Ouverture des offres- Les offres dépassent l'estimation (+/- 20.000 €).
- 21/09/2020 : Approbation des conditions et mode de passation du marché.
- 19/10/2020 : Ouverture des offres.
- 03/11/2020 : DCE Attribution du marché à Mr F. Delnaux au montant de 18385,00 HTVA.
- 16/11/2021 : Approbation du décompte final au montant de 18 385,00 €.
- 16/11/2021 : Approbation réception provisoire.

Réfection du Chemin de Roymont

- Estimation : 340.000 € en partie subsidiée
- 16/06/2021 : DCC approbation conditions et modes de passation
- Envoi vers le pouvoir subsidiant – CSC à modifier
- 05/08/2021 : Réception CSC modifié
- 28/09/2021 : DCC approbation conditions et modes de passation
- Envoi vers le pouvoir subsidiant Estimation : 125.000 €
- 11/11/2020 : DCC Approbation des Conditions et modes de passation du marché
- 16/11/2020 : DCE Approbation des firmes à consulter
- 16/06/2021 : DCC marché « in house »
- Consultation d'IDELUX Eau pour des missions d'étude, de direction de chantier et de surveillance.
- Approbation de la convention relative aux modalités d'exécution
- 21/06/2021 : DCE Attribution de marché « in house » à Idelux pour des missions d'étude, de direction de chantier et de surveillance
- 02/05/2022 : Attribution du marché à l'entreprise MATHIEU SA, Wicourt 2 à 6600 BASTOGNE pour le montant d'offre contrôlé de 321.635,54 € hors TVA
- 20/06/2022 : Ordre de commencer à les travaux en date du 27/06/2022
- 05/06/2023 : Approbation du décompte final et de la réception provisoire

DOSSIERS D'EXÉCUTION APPROUVÉS PAR LE CONSEIL COMMUNAL

Foret : ETAT 113

- 05/12/2023 : au montant estimé de 70.000 €.

Transformation et extension du complexe sportif de Forrières

- 20/12/2017 : DCC Attribution des conditions et mode de passation du marché d'auteur de projet.
- 26/12/2017 : Approbation de l'attribution à l'auteur de projet ASS. MOM. Synergie Architecture SPRL- Lacasse-Monfort SPRL pour un pourcentage d'honoraires de 9.65% TVAC.
- 16/01/2019 : Octroi permis de bâtir.
- 24/08/2020 : DCE : Approbation des conditions et mode de passation corrigée selon les remarques d'Infrasports.
- 21/09/2020 : DCC Approbation conditions et modes de passation ratification.
- 30/06/2022 : Manifestation d'intérêt pour une subvention exceptionnelle (infrastructures sportives impactées par les inondations de juillet 2021).
- 04/07/2022 : attribution d'un marché pour la réalisation d'un audit énergétique à la société GN SRL, Beuylimont, 15 6800 LIBRAMONT.
- 05/01/2023 : Arrêté Ministériel - Appel à manifestation d'intérêt au montant de 873.260 €
- 07/06/2023 DCC d'approbation des conditions et modes de passation du marché

- 11/12/2023 : ouverture des offres

Aménagement du rez-de-chaussée de la maison communale de Nassogne

- 20/12/2017 : DCC Attribution des conditions et mode de passation du marché d'auteur de projet.
- 05/02/2018 : Approbation de l'attribution à l'auteur de projet HP Architecture pour un pourcentage d'honoraires de 5,75%.
- 20/03/2019 : CBE Approbation avenant 1 – stabilité.
- 23/03/2019 ; CBE Approbation avenant 2 - Etude de faisabilité pour l'étude d'un plan de masse et circulations du Site de la Place communale à 6950 Nassogne.
- Projet PIC 2019-2021.
- 11/05/2020 : DCE Approbation de l'esquisse.
- 28/09/2021 : Approbation des conditions et mode de passation.
- 16/08/2022 : Approbation du marché Lot 1 « Démolition -Parachèvement » à la Picard SA au montant de 570.074,59 € HTVA et lot 2 « HVAC-Sanitaire-Chauffage » à la Société Lamelec au montant de 218.945,51 € HTVA.
- 03/10/2022 : Ordre de commencer les travaux en date du 17/10/2022.
- En attente de réception provisoire.

Création d'une halle sur la place de Forrières

- Estimation : 15.000 €.
- 02/09/2019 : Approbation des conditions et mode de passation du marché.
- 25/10/2019 : Ouverture des offres.
- 16/12/2019 : Approbation de l'attribution à l'association momentanée Arearchitects-Chariot- ASB Buro
- En attente du dossier de demande de permis d'urbanisme.
- 01/09/2022 : Introduction « création d'une halle à Forrières » dans l'appel à projet « Cœur de village ».

Entretien de voiries agricoles – Désignation d'un auteur de projet

- Estimation : 10.000 €.
- 24/01/2019 : Approbation des conditions et modes de passation.
- 05/02/2019 : Approbation des firmes à consulter.
- 11/03/2019 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques (DST) pour un pourcentage d'honoraires de 3.43%.

Amélioration des voiries agricole -Lesterny

- Estimation : 280 000 €.
- 11/11/2020 DCC : approbation des conditions et mode de passation.
- 23/03/2023 : Promesse ferme de subsides d'un montant de 126.222,59 €
- 18/04/2023 : Avis de publication du marché
- 23/05/2023 : Ouverture des offres
- 07/08/2023 : Approbation d'attribution du marché à la S.A. Socoetra au montant de 288.595,48 € TVAC

PIC 2019-2021 Plan d'investissement communal - Entretien de voiries Chemin Thier Renard et Chemin de Roimont : Auteur de projet

- Estimation des travaux : 15.000 €.
- 24/01/2019 : DCC : Approbation des conditions et mode de passation du marché.
- 05/02/2019 : Approbation des firmes à consultées.
- 11/03/2019 : Attribution à l'entreprise Direction des Services Techniques (DST) avec un pourcentage d'honoraires de 2.68%.

Bâtiment scolaire Grune – Création d'un réseau de chaleur

- Mail du 08/12/2020 accordant un futur subside de +/- 50.000 €.
- 11/11/2020 : Approbation des conditions et mode de passation pour le marché d'auteur de projet.
- 16/11/2020 : Approbation par le Collège des firmes à consulter.
- 07/12/2020 : Ouverture des offres.

- 14/12/2020 : Attribution à Etudes Techniques sprl pour un % d'honoraires de 8%.
- 13/07/2022 : Approbation des conditions et mode de passation du marché.

Installation d'un filtre à Bande pour le service DE

- Estimation 185 000 €.
- 11/11/2020 : DCC approbation des conditions et modes de passation du marché.
- 16/11/2020 : Approbation des firmes à consulter.
- 14/12/2020 : Ouverture des offres.
- 16/06/2021 : DCC marché « in house ».
- Consultation d'IDELUX Eau pour des missions d'étude, de direction de chantier et de surveillance.
- Approbation de la convention relative aux modalités d'exécution.
- 21/06/2021 : DCE Attribution de marché « in house » à Idelux pour des missions d'étude, de direction de chantier et de surveillance.
- 07/10/2022 : Introduction de la demande de permis unique.
- 15/01/2023 : Permis unique pour la construction et l'exploitation d'une station de potabilisation d'eau au-dessus d'un réservoir existant à Bande
- 12/04/2023 : DCC Approbation des conditions et modes de passation
- 09/10/2023 : Attribution marché à la S.A Duchene au montant de 361.751,10 € TVAC

Plan d'évacuation pour les bâtiments scolaires

- 07/12/2020 : DCE Approbation du marché à la Société VYDIAS au montant de 6.094,80 € HTVA.

Remplacement des couvres-mur de l'église de Lesterny

- 05/04/2020 : DCE Approbation des conditions et modes de passation du marché de fournitures + firme.
- 13/07/2020 : DCE Attribution du marché de fournitures à la marbrerie Van Den Bogaert au montant de 10.334,76 € HTVA.

Entretien extraordinaire des égouts

- Estimation : 20.000 €.
- 02/12/2021 : DCC Approbation du marché « in house » avec Idelux pour l'entretien et le curage préventif du réseau d'égouttage.

Entretien des ruisseaux 2021

- Estimation : 30.000 €.
- 19/04/2021 : DCE Approbation du montant estimatif et de la description des travaux.
- 30/07/2021 : DCC Approbation du marché conjoint pour l'entretien des cours d'eau de deuxième et troisième catégorie et du cahier des charges n° 2021-031 relatif au marché « Travaux d'entretien et restauration hydromorphologiques sur les cours d'eau provinciaux.
- Entretien Ry du Warlet à Ambly.
- Entretien Ry d'Eure à Grune.

Entretien des ruisseaux 2022 au montant de 140.219,40 €

- Ru de Berivaux « Pont des compagnons »
- Ry Baudet (club canin)
- La Wassoie (Pont aval et pont amont du pavillon)
- La Wassoie (berge amont et aval pavillon)
- Le Bonnier Bande (ferme orban)

Entretien des ruisseaux 2023

- 11/09/2023 : Prise de connaissance du marché conjoint d'entretien et de restauration hydromorphologique des cours d'eau attribué par la Province à L'entreprise EHT SPRL au montant de 82.647,66 € TVAC (Part communale) ; Aménagements sur le Bonnier à Bande

Aménagement sur ruisseau de 3° Catégorie - Le Bonnier à Bande (inondation)

- Estimation : 125.000 €.

- 18/10/2021 : DCC Attribution marché de service auteur de projet.

Construction d'une crèche communale à Chavanne

- Estimation : 660.000 €.
- 17/02/2022 : Approbation condition et mode de passation pour la désignation d'un auteur de projet.
- 21/02/2022 : Approbation des soumissionnaires à consulter.
- 21/03/2022 : Ouverture des offres.
- 19/12/2022 : Attribution du marché à Luc de Potter pour un pourcentage d'honoraire de 5.88 %
- Dossier remplacé par la création d'une maison rurale à Chavanne

Rénovation énergétique du hall omnisports de Nassogne

- Estimation : 365.000 €.
- 17/02/2022 : Approbation condition et mode de passation pour la désignation d'un auteur de projet.
- 21/02/2022 : Approbation des soumissionnaires à consulter.
- 21/03/2022 : Ouverture des offres.
- 02/05/2022 : Approbation attribution à l'ASS MOM. Synergie Architecture SPRL - Lacasse-Monfort SPRL, Petit Sart, 26 à 4990 LIERNEUX pour un pourcentage d'honoraires de 6,23%.
- En attente du subside.
- 12/10/2023 : Introduction Appel à projet Ureba Exceptionnel 2022 Vague 3

Rénovation énergétique des installations du football de Bande

- Estimation : 195.000 €.
- 17/02/2022 : Approbation condition et mode de passation pour la désignation d'un auteur de projet.
- 21/02/2022 : Approbation des soumissionnaires à consulter.
- 21/03/2022 : Ouverture des offres.
- 02/05/2022 : Approbation attribution à l'ASS MOM. Synergie Architecture SPRL - Lacasse-Monfort SPRL, Petit Sart, 26 à 4990 LIERNEUX pour un pourcentage d'honoraires de 6,74 %.
- En attente du subside.
- 27/03/2023 : Arrêté Ministériel : Appel à manifestation d'intérêt « Inondations 2021 » au montant de 472.240 €
- 07/06/2023 : DCC Approbation des conditions et modes de passation
- 19/09/2023 : Obtention du permis d'urbanisme pour les transformations

Rénovation énergétique de l'église de Forrières (inondation)

- Estimation : 165000 €.
- 17/02/2022 : Approbation condition et mode de passation pour la désignation d'un auteur de projet.
- 28/02/2022 : Approbation des soumissionnaires à consulter.
- 28/03/2022 : Ouverture des offres.
- 16/05/2022 : Approbation attribution à Atelier Linéa, Chaussée de Waremme, 74 à 4500 Huy pour un pourcentage d'honoraires de 6,1%.
- 07/08/2023 : Approbation d'attribution pour le démontage de la chaudière de l'Abbaye Saint-Remy de Rochefort à M. Pascal Bande
- 19/09/2023 : DCC approbation des conditions et modes de passations pour le marché de la rénovation énergétique de l'église de Forrières
- 26/09/2023 : Approbation des firmes à consulter
- 12/10/2023 : ouverture des offres

Placement de la Fibre optique entre la commune et le CPAS

- Estimation : 107500,00 €.
- 23/03/2022 : Approbation condition et mode de passation pour la désignation d'un auteur de projet.
- 28/03/2022 : Approbation des firmes à consulter.
- 25/04/2022 : Ouverture des offres.

- 09/05/2022 : Approbation attribution à MICROLAND pour le montant d'offre contrôlé de 41.471,07 € hors TVA ou 50.179,99 €, 21% TVA comprise.
- 02/11/2023 : Approbation de la réception provisoire

Remplacement de la toiture du bâtiment du CPAS à Forrières

- Estimation : 95.000 €.
- 17/02/2022 : Approbation condition et mode de passation pour la désignation d'un auteur de projet.
- 28/02/2022 : Approbation des soumissionnaires à consulter.
- 28/03/2022 : Ouverture des offres.
- 09/05/2022 : Approbation attribution à Atelier Linéa, Chaussée de Waremmes, 74 à 4500 Huy pour un pourcentage d'honoraires de 6,1%.
- 02/11/2023 DCC : Approbation des conditions et modes de passation pour le marché.

Entretien extraordinaire de voirie 2022

- Estimation : 699.000 €.
- 11/03/2019 : Approbation attribution auteur de projet à DST Direction des Services Techniques, Square Albert 1er, 6700 ARLON pour un pourcentage d'honoraire de 3.46%.
- 27/10/2022 : Approbation des conditions et mode de passation du marché.

Acquisition et installation de bâtiments préfabriqués (crèche « Les Bisounours » à côté de l'école de Chavanne

- Estimation : 200.000 €.
- 17/02/2022 : Approbation condition et mode de passation du marché.
- 28/03/2022 : Ouverture des offres.
- 01/08/2022 : Approbation attribution à FRANCOVERA, Hoogweg, n°46 à 8940 Wervik pour le montant d'offre contrôlé de 259.800,00 € hors TVA ou 314.358,00 €, 21% TVA comprise.
- 10/07/2023 : Approbation du décompte final au montant de 336.293,64 € TVAC

Désignation d'un auteur de projet pour la reconstruction du pont de la Masblette à Masbourg

- Estimation : 6000 €.
- DCE du 18/07/2022 : Approbation conditions mode de passation du marché.
- 29/08/2022 : Ouverture des offres.
- 12/09/2022 : Approbation attribution à DST Direction des Services Techniques, Square Albert 1er, 1 à 6700 ARLON pour un pourcentage d'honoraires de 7,69%.

Reconstruction du Pont de la Masblette à Masbourg

- Estimation : 210.000 €
- 19/06/2023 : Autorisation domaniale
- 2023 : Demande de permis d'urbanisme

Acquisition de mobilier pour le CPAS et la Commune

- Estimation : 60.000 €
- 02/10/2023 : DCE approuvant la liste du mobilier de bureau pour l'Administration Communale établie par le Service travaux et les conditions fixées comme prévu au cahier des charges et choisissant comme mode de passation l'accord-cadre avec la Centrale des marchés de la Province de Luxembourg pour le marché "Fourniture de mobilier de bureau pour l'Administration communale" - Société Lyreco.

Achat équipement audio et vidéo pour l'Administration

- Estimation : 50.000€
- Intégré dans le marché de travaux : Rénovation du rez-de-chaussée de l'Administration Communale.

Acquisition d'une camionnette pour le service travaux

- Estimation : 48.000 €
- 30/08/2023 : approbation des conditions et modes de passation ainsi que les firmes à consulter
- 09/10/2023 : Ouverture des offres

- 16/10/2023 : Approbation d'attribution à Renault Motor Marche au montant de 46.266,15€ TVAC

Remplacement des éclairages publics 2023 : 107 points lumineux (Bande-Harsin-Charneux)

- Estimation : 35.000 €.
- DCC du 10/07/2023 approuvant l'offre d'Orès pour le remplacement de 107 points lumineux à Harsin et Forrières au montant de 35.350,67HTVA (Part communale)

Entretien de voirie Lesterny-Masbourg-Forrières-Mormont-Nassogne

- Estimation : 833.847,80 € HTVA
- 14/12/2023 : DCC approbation des conditions et mode de passation du marché.

TRAVAUX PROJÉTÉS

- Création d'une maison rurale polyvalente à Chavanne (PCDR) : Désignation d'un auteur de projet (estimation : 36.300 €)
- Création de cheminements piétons à Forrières + station d'épuration
- Four à pain à Lesterny (estimation : 35.000 €)
- Four à pain à Mormont
 - o 2021 : Reprise du bail emphytéotique d'Orès en cours auprès du Comité d'acquisition
- Entretien Voirie Chemin thier Renard, entre Nassogne et Harsin (estimation : 1.000.000 € dans le cadre du PIC)
- Entretien réseau de distribution d'eau (estimation : 200.000 €)
- Entretien des chemins forestiers à Bande (estimation : 120.000 €)
- Entretien des cours d'eau (estimation : 80.000 €)
- Entretien du réseau d'égouttage (estimation : 20.000 €)
- Projet mobilhome au camping de Nassogne (estimation : 550.000 €)
- Halle à Forrières (estimation : 1.100.000 €)
- Projet « énergie » - étude de faisabilité pour les communautés d'énergie (estimation : 20.000 €)
- Placement d'un défibrillateur externe automatique (estimation : 4000 € - subside possible de la Province)
- Transformation d'un bâtiment en un logement Tremplin et un logement PMR (PCDR) : auteur de projet (estimation : 20.000 €)
- Réalisation d'une centrale de biométhanisation- Etude de projet (estimation : 15.000 €).
- Voies lentes - Pays de Famenne : Création d'un sentier cyclo-piéton (N889) (estimation : 180.000 €)
- Mission d'étude pour la réalisation d'aménagement suite ruissellement à Masbourg (estimation : 15.000 €)
- Achat d'une remorque double essieux (estimation : 3.500 €)
- Acquisition d'une plaque vibrante (estimation : 2.200 €).

TRAVAUX DIVERS RÉALISÉS

Travaux récurrents réalisés par les ouvriers communaux

- Montage et démontage des chalets
- Transport de matériel
- Elagage en forêt
- Empierrement en forêt
- Nettoyage accotement + fossés
- Nids de poule au Compomac
- Fauchage des bords de routes
- Vider les poubelles
- Nettoyage des villages
- Nettoyage des cimetières
- Vider les bacs des cimetières
- Enterrements
- Curage de fossés
- Peler les accotements

- Vider les puisards
- Distribution Flash info (4X/an)
- Tondage-Nettoyage durant la période du d'avril à octobre
- Entretien des corniches et toitures
- Taille des haies
- Entretien des chaudières plaquettes de bois
- Préparation marché de terroir (4X/an)
- Service hivernal
- Travaux de remise en état des plaines de jeux
- Entretien des villages, des fossés.
- Entretien des circuits de promenade + panneaux.
- Remise en état des bancs, des panneaux de signalisation.
- Panneaux zones de préventions prises d'eau
- Marquage de sécurité routière.
- Entretien des bâtiments communaux.
- Placement de filets d'eau.

Travaux annuels réalisés par les ouvriers communaux

- Entretien du captage à Bande route de Lignières
- Remplacement de signalisation routière
- Équipement pour les bornes de rechargement voiture et vélo électrique
- Installation enterrée d'une fibre optique et d'une canalisation d'eau entre Forrières et Ambly
- Travaux d'élagage le long des chemins communaux
- Entretien du réseau d'égouttage (puisard)
- Installation d'une plaine de jeux à Lesterny sur la place de la Sessette
- Travaux d'équipement électrique et d'égouttage à la crèche les bisounours à Chavanne
- Réparation et remplacement des passerelles sur les itinéraires de promenades
- Réfection des chemins forestiers à Bande Vierge Marie
- Installation de bordures rue des Grands Prés à Masbourg
- Travaux de plantations pour les projets du PCDN
- Réfection de voiries au Compomac
- Aménagement extérieur de la nouvelle crèche les Bisounours à Chavanne
- Création du mobilier pour la crèche les Bisounours à Chavanne
- Installation de mobiliers pour l'été de la photo
- Création de terrain de pétanque à Nassogne
- Création de terrains de pétanque place de la Sessette à Lesterny
- Aménagement extérieur au Monument Nationale 4 à Bande
- Travaux d'égouttage en forêt empierrement et canalisation
- Remplacement des couvercles sur les chambres d'égouttage
- Aménagement des abords au complexe sportif de Forrières
- Remplacement des panneaux de promenades pour l'office communale du tourisme
- Travaux mécanique sur les véhicules communaux (entretien)
- Création de mobilier en bois pour les écoles
- Travaux de rénovation de la roulotte du comité de village de Forrières
- Installation de nichoirs pour Cingle Plongeur et Hirondelles
- Réfection du pont du Bonnier au Fonzay à Bande
- Remplacement de la conduite d'eau rue de Marche à Nassogne
- Aménagement des abords devant le club canin à Nassogne
- Entretien et aménagement des berges des cours d'eau de 3 cat
- Démontage des monuments dans les cimetières
- Rénovation du caniveaux sous la rue des Alliés à Forrières
- Installation de poubelles avec tri sélectif et de mobiliers urbains

- Entretien des réservoirs de distribution des eaux
- Travaux intérieurs dans le bâtiment du DNF à Forrières
- Travaux de parachèvement dans la cuisine de l'école de Bande
- Remise en peinture des châssis et sous toiture à l'école d'Ambly
- Travaux de parachèvement dans la maison de village de Charneux
- Installation de range vélo à Forrières
- Stabilisation des accotements avec de l'empierrement ciment
- Renouvellement de la pelouse au football de Forrières
- Réfection de tarmac en voirie
- Réfection des accotements et du pavage après raccordement de la DE
- Création et entretien des parterres (projet PCDN)



Travaux réalisés pour la distribution d'eau

- Nombre de raccordements : +/- 20
- Changement compteurs/compteurs plomb : +/- 100
- Réparation fuites réseau : +/- 20
- Projet Smart City (SHAYP)
- Cartographie + numérisation du réseau (En cours)
- Réfection du réservoir de Grune
- Pose de la fibre optique (en cours)
- Remplacement de la conduite d'eau Rue de Marche à Nassogne

TRAVAUX DIVERS A RÉALISER

Travaux pour la distribution d'eau

- Remplacement de +/- 80 compteurs de plus de 15 ans +/- 4000€
- Divers raccordements
- Réparation des ponts : Rue Fonzay à Bande
- Placement d'un filtre au réservoir de Bande
- Réfection des réservoirs de Chefneufays, Ambly et Bande (bâche + pièces)
- Réalisation d'études pour la production d'eau sur Nassogne
- Remplacement de la conduite d'eau , Rue de l'Aunée à Forrières

Projet SPW

- Aménagement de la liaison Route de Grune vers N4 à Grune.
- Aménagement de la zone 30 école communale, rue des Alliés N889 à Forrières.

M. PATRIMOINE

Lotissement communal de Harsin : Tout est vendu.

Achats-locations de terrains communaux

DCC 30/08/2023 Acquisition d'une maison d'habitation à Forrières		Forrières A n° 163 G3, 163S, 163T et 163P (09a 01ca) Rue des Alliés, 26 6953 Forrières	Acte passé le 09/11/2023
DCE 27/03/2023 Location de parcelles Agricoles	M. Antoine Lucy Chemin de la Mouchonnière, 11 6953 Ambly	« Aux Wieff » Harsin section A n° 544 M2 pour une contenance de 26 ares 79	32,04 €/an

DCC 19/09/2023 Acquisitions de parcelles de la Famennoise « Les Clusères » à Nassogne		« Les Clusères » Nassogne, 1ère division, Section A, n°955c (86a 40ca), n°955d (46a 42ca), soit un total de 1ha 32a 82ca,	Acte à passer le 19/12/2023
--	--	--	-----------------------------

N. LOGEMENT

Missions vis-à-vis du public

Conformément à l'art 190, paragraphe 2, 1° du Code Wallon du Logement, le service logement assure l'information sur les aides et les droits en matière de logement. Il renseigne donc le public sur les aides régionales, provinciales, communales, sur les possibilités de prêts, les déductions d'impôts.

Missions vis-à-vis de la Région Wallonne

Conformément à l'article 187 du Code Wallon du Logement, il élabore le programme bisannuel du logement pour la commune, plus communément dénommé « ancrage communal » (collecter les diverses statistiques permettant de dresser un "état des lieux" de la situation du logement sur la commune; puis, ensuite, monter le dossier de demande d'aides publiques en fonction de ces données).

Conformément à la circulaire budgétaire 2004 et à l'art 190 paragraphe 2, 6° du Code Wallon du Logement, il a instauré et finalisé une taxe sur les bâtiments inoccupés depuis 2009. Elle se base sur le critère légal de l'occupation d'après le registre de la population. La taxe joue un rôle incitatif, poussant les propriétaires à remettre leur bien sur le marché. Elle permet de débloquer des situations, notamment dans les cas d'immeubles en indivision.



Missions supplémentaires via la Commune

- Diagnostiques sur des projets pour le Service Urbanisme.
- Vérification que les projets rentrés par les particuliers (régularisations de permis d'urbanisme et nouveaux projets de construction ou de rénovation ou d'aménagement d'appartements) correspondent aux normes minimales de salubrité de la Région Wallonne. (= quant au vitrage, à la surface minimale habitable, à la hauteur sous plafond, etc.)
- Enquêtes de salubrité : enquêter sur la salubrité de certains logements suite aux demandes de locataires ou de propriétaires ou à l'initiative du Bourgmestre [recherche des propriétaires, envoi des recommandés, demande de visite de l'inspecteur de la Région Wallonne, mise en demeure au propriétaire,]
- Contrôle des conformités des endroits accessibles au public : assurance objective conformes, mise en demeure, ...

O. PERSONNEL COMMUNAL

APERÇU DES TÂCHES EFFECTUÉES PAR LE SERVICE DU PERSONNEL

A l'entrée en fonction d'un agent

- Rédaction de la délibération d'engagement.
- Préparation du contrat.
- Encodage de la DIMONA.
- Inscription auprès des différents services externes (Service de santé, etc.).

Journellement

- Gestion des mouvements de la situation du personnel
- Suivi des diverses demandes de congés (vacances, maladie, etc.), dispenses et absences. Il faut d'ailleurs noter qu'il y a de plus en plus de possibilités différentes de diminuer sa carrière, de

l'interrompre, d'obtenir divers congés en fonction des impératifs de la vie.

Mensuellement

- Préparation et liquidation des traitements (y compris vérification des annales).
- Déclaration pour le précompte professionnel.
- Calcul et commande des chèques repas.
- Traitement des documents de mutuelle – indemnisation.

Trimestriellement

- Déclaration ONSS.
- Relevé des points APE.

Annuellement

- Clôture de l'exercice en matière de précompte professionnel (fiches).
- Calcul du pécule de vacances et de la prime de fin d'année.
- Elaboration des données liées au personnel pour l'établissement du budget communal.

Tout au long de l'année en fonction des nécessités

- Courriers, notes de service, etc.
- Gestion de dossiers de recrutement : publication des avis, réception des candidatures, organisation des examens, établissement des procès-verbaux et rédaction des courriers nécessaires (accueil extra-scolaire, agents Wallo'Net)
- Gestion des candidatures spontanées ou en réponse à un recrutement : réponse et enregistrement dans notre base de données.

Autres tâches

- Visites médicales annuelles et périodiques + visites médicales de pré reprise du travail + sélections médicales chauffeurs permis C: prise de rendez-vous, changements fréquents de dates de rendez-vous, envoi des convocations, des formulaires d'évaluation de santé après chaque visite, suivi du tableau des dates de validité des visites de tout le personnel.
- Relevé trimestriel des visites médicales avec distinction des catégories de travailleurs (ouvriers, employés, catégories spécifiques (ALE, jobistes, jeunes stagiaires, etc.)) et vérification des factures avant paiement.
- Dossiers "prime" allouée au personnel par l'ONSSAPL (naissance, mariage, pension).
- Dossiers de mise à la retraite.
- Suivi des dossiers AVIQ (demandes des primes à l'intégration, à la compensation, gestion trimestrielle ou annuelle).
- Gestion des accidents de travail, accidents scolaires, accidents pendant les plaines de jeux,...

Enseignement

Ce secteur du service du personnel agit comme interface avec la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la gestion administrative des dossiers liés à l'enseignement communal. Ces principales tâches sont :

- Assurer le secrétariat de la COPALOC (préparer, inviter, assister, rédiger les PV).
- Préparer les délibérations des Collège et Conseil pour désignations, démissions, remplacements, congés divers, déclaration d'emplois vacants à conférer, mises en disponibilité, périodes à charge du pouvoir organisateur, etc.
- Préparer et remplir les documents s'y rapportant : prestations de serment, actes d'adhésion, divers formulaires ONEM, états de prestations, contrats pour les enseignants à charge du budget communal, C4, etc.
- Faire les déclarations DIMONA (déclaration d'emploi auprès de l'ONSS) en début et fin d'occupation (chaque année scolaire pour les temporaires).
- Procéder à l'appel à candidats à la nomination définitive et constituer les dossiers.
- Procéder à l'appel des temporaires prioritaires et établir les classements.
- Remplir et constituer les dossiers d'engagement de la puéricultrice APE et des agents PTP attribués à

nos écoles pour l'année scolaire 2022-2023.

- Calculer les avantages sociaux.
- Établir les documents de début d'année scolaire pour le Ministère de la Fédération Wallonie- Bruxelles : documents reprenant le détail de tout le personnel enseignant en fonction, déclarations de mises en disponibilité, de réaffectations et d'emplois vacants.
- Introduire les dossiers de demande de dérogations de diplôme.
- Accuser réception des candidatures à un emploi dans les écoles.
- Établir les attestations de service destinées à la demande de pension.
- Prendre connaissance des nouvelles circulaires du Ministère de la Fédération Wallonie- Bruxelles, les classer et apporter les éventuels changements que cela implique.

ÉVOLUTION EN 2023

Au 28/02/2023, Raphaël Furdelle, est engagé en qualité d'ouvrier polyvalent, à temps plein ;

Au 01/03/2023, Sébastien Laffineur est engagé en qualité d'ouvrier polyvalent, à temps plein ;

Au 01/03/2023, Nicolas Hercot, est nommé en qualité de directeur, à $\frac{3}{4}$ temps ;

Au 30/06/2023, Charles Quiryren, Directeur général, est admis à la retraite ;

Au 03/07/2023, Carole Blaise est engagée en qualité d'infirmière dans les crèches, à mi-temps ;

Au 11/07/2023, Quentin Paquet devient Directeur général en période de stage à temps plein ;

Au 31/07/2023, Nadine Lecomte, accueillante extra-scolaire, est admise à la retraite.

En décembre 2023, la Commune employait 46 hommes (-2) et 141 femmes (+ 7), soit un total de 187 agents dont 126 (+ 1) sont rémunérés directement par la Commune et 61 (+4) par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

N.B. : Entre () différences par rapport à l'année 2022.

P. ENSEIGNEMENT

POPULATION SCOLAIRE AU 1^{ER} OCTOBRE 2023

Ecole de la Lhomme	Niveau maternel	Niveau primaire
Bande	26 (+5)	42 (-6)
Forrières	30 (+2)	57 (-5)
Lesterny	8 (-2)	27 (+4)
Ecole de la Wamme	Niveau maternel	Niveau primaire
Ambly	27 (-7)	57 (+6)
Grune	23 (+2)	35 (+2)
Harsin	24 (+7)	37 (+8)
Nassogne	17 (-2)	55 (=)
Total	155	310

Soit un total de 465 élèves contre 451 en 2022 (+14)

LISTE DES EMPLOIS SELON LA DÉPÊCHE MINISTÉRIELLE DU 20 MARS 2023 ACCORDANT LES SUBVENTIONS-TRAITEMENTS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

- 2 emplois de directeur d'école
- 18 emplois d'instituteur primaire titulaire de classe temps plein + 20 périodes
- 14 périodes d'accompagnement personnalisé
- 34 périodes de maître d'éducation physique
- 14 périodes de maître de langue moderne (anglais)

- 7 périodes de morale non confessionnelle données par un maître spécial
- 7 périodes de religion catholique données par un maître spécial
- 2 périodes de religion islamique données par un maître spécial
- 1 période de religion protestante donnée par un maître spécial
- 24 périodes de philosophie et de citoyenneté données par un maître spécial
- 10 emplois d'instituteur primaire temps plein + un mi-temps
- 18 périodes organiques de psychomotricité

Soit par rapport à l'année précédente

EN PLUS :

- 14 périodes d'accompagnement personnalisé

EN MOINS :

- 6 périodes d'instituteur primaire
- 2 périodes de langue moderne (anglais)
- 1 période de morale non confessionnelle
- 1 période de religion catholique
- 1 période de religion protestante



Périodes supplémentaires (Missions collectives)

- 5 périodes de délégué chargé du support administratif (idem année 2021-2022)
- 4 périodes de délégué en charge de coordination pédagogique (idem année 2021-2022)

Périodes DASPA-FLA :

- 6 périodes d'encadrement complémentaire des élèves FLA (-3)
- 8 périodes d'encadrement complémentaire des élèves Primos et assimilés (+7)
- 12 périodes des élèves en DASPA (+12)

Q. COMMUNICATION

Divers supports et outils de communication permettent d'informer les citoyens sur la vie de notre commune : bulletin communal (Flash Info), site internet, page Facebook, chaîne YouTube, Be Alert, affichage, ...

FLASH INFO

Le Flash info paraît **4 fois par an** (mars, juin, septembre, décembre) et est **distribué en toutes-boîtes** dans la commune de Nassogne. Il est également **consultable sur le site www.nassogne.be**.



L'objectif de ce bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de la commune, que ce soit sur la vie administrative, sociale, culturelle, sportive, associative ou économique.

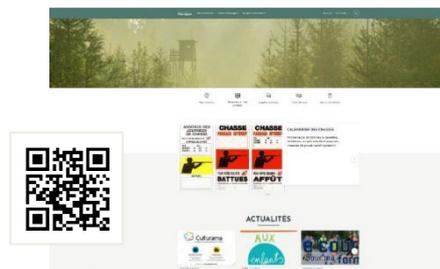
Conscients de la nécessité d'unir nos forces pour vous offrir un contenu de qualité, la Commune et le Centre culturel ont décidé de s'associer dans la rédaction d'une édition commune.

- ↳ Une formule tête-bêche dans laquelle deux publications sont reliées entre elles et imprimées en sens inverse l'une de l'autre. Le lecteur a ainsi l'impression d'avoir une autre revue en main lorsqu'il la retourne.
- ↳ Un nouveau graphisme afin de donner un coup de jeune aux deux publications tout en conservant leur ADN propre.
- ↳ Un contenu renforcé, plus riche et sans doublons.
- ↳ Une meilleure temporalité afin de mieux correspondre aux agendas associatifs et culturels de notre commune.

SITE INTERNET

www.nassogne.be, le portail d'information de la Commune de Nassogne.

Le site Internet a fait peau neuve en 2022. Moderne et dynamique, il offre une expérience de lecture optimale pour l'utilisateur quel que soit l'outil utilisé (smartphone, tablette, ...). Cette nouvelle plateforme se veut un véritable portail interactif de la vie locale: informations pratiques, démarches, annuaire, agenda des événements, actualités... Le Centre Culturel, l'Office du Tourisme, la Bibliothèque et le CPAS disposent ainsi de leur propre site intégré au portail communal.



Vos démarches administratives en quelques clics

La transition numérique continue de transformer nos vies quotidiennes, et cette évolution s'étend aussi aux services communaux. Avec la récente mise en ligne d'un tout nouvel e-guichet, les citoyens ont désormais accès à une plateforme numérique facilitant les interactions avec les services administratifs.

L'e-guichet permet aux utilisateurs de réaliser de nombreuses démarches administratives sans contraintes de lieu ou d'horaire. Un gain de temps et d'énergie non négligeable pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de se rendre au guichet de la commune durant ses heures d'ouverture.

- ↳ Accessibilité en ligne 24h/24 ;
- ↳ Inscription unique avec carte d'identité ou données personnelles et utilisation du mécanisme d'authentification sécurisé ;
- ↳ Simplification des démarches administratives via les formulaires "intelligents" s'adaptant en fonction des informations disponibles;
- ↳ Suivi de l'évolution de la demande en ligne ou via e-mail;
- ↳ Paiement en ligne sécurisé;
- ↳ Réception de documents administratifs par voie électronique et sécurisée (signature électronique).
- ↳ Sécurisation des données et protection des données personnelles dans le respect de la législation en vigueur.

Tous les documents proposés par l'e-guichet restent, bien entendu, disponibles de manière traditionnelle auprès des services de l'Administration communale.

L'introduction de ce nouvel outil représente une avancée vers une administration plus efficace, plus proche des citoyens et résolument tournée vers le numérique. Une étape prometteuse vers un avenir où les services administratifs seront de plus en plus accessibles et simples à utiliser pour tous.

NEWSLETTER

Une newsletter bimensuelle reprenant les dernières actualités de la Commune est envoyée par mail depuis octobre 2018. L'inscription se fait via le site Internet www.nassogne.be.



RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook - Commune de Nassogne (<https://www.facebook.com/AC.Nassogne>)

La Commune de Nassogne dispose d'une page Facebook depuis le 29 octobre 2019

-> 2.772 followers au 01/12/2023



Afin de pouvoir cibler au mieux leur public, certains services disposent par ailleurs de leur propre page :

- ↳ Office du Tourisme Nassogne (904 followers)
- ↳ Bibliothèque Ludothèque Nassogne (1476 followers)
- ↳ Animateur de rue – Nassogne – Abdul Biyik (322 followers)
- ↳ Stage extra scolaire Nassogne (204 followers)

Chaîne YouTube - Commune de Nassogne

La chaîne YouTube de la Commune de Nassogne est active depuis le 2 juillet 2019

-> 87 abonnés au 01/12/2023.



BE-ALERT



Be-Alert est un système d'alerte qui permet aux autorités, tant communales que fédérales et régionales, de diffuser un message à la population en situation d'urgence. Inscription sur www.be-alert.be.



- ↳ L'alerte est ciblée pour la population directement concernée par la situation d'urgence.
- ↳ Différents canaux sont utilisés en fonction de la situation : SMS, appel vocal (sur poste fixe ou mobile) ou e-mail.
- ↳ L'inscription et la réception des alertes sont totalement gratuites.

VALVES COMMUNALES ET PANNEAU NUMÉRIQUE

Les valves communales se trouvent dans le hall d'entrée de l'administration communale ainsi que sur le mur de l'abribus jouxtant le bâtiment communal. Y sont affichés les règlements, avis d'enquête publique, ...

Un panneau d'affichage numérique diffusant principalement l'agenda des manifestations est installé place Communale.



CAPSULES-VIDÉO 100% NASSOGNE



100 % Nassogne est une démarche de la Commune visant à faire connaître les commerçants, indépendants et entreprises de la commune.

Afin d'apporter une aide à la promotion et à la visibilité aux acteurs économiques de l'entité, l'administration communale réalise gratuitement des capsules-vidéo présentant leurs activités.

De mars 2021 à fin novembre 2023, **27 capsules-vidéo ont été réalisées**. Retrouvez les toutes sur le site www.nassogne.be, sur la chaîne YouTube ou sur la page Facebook 'Commune de Nassogne'.

R. PROXIBUS

Le Proxibus de Nassogne est entré en service le 15 décembre 2008. Un nouveau Proxibus a été mis à notre disposition le 29 novembre 2018 pour remplacer l'ancien.

A ce jour, le Proxibus a parcouru plus de 500.000 km.

A la demande du TEC Namur-Luxembourg, le Proxibus assure également une desserte vers les écoles secondaires de Marche au départ de Bande tous les matins durant la période scolaire. Depuis octobre 2020, il assure aussi les retours des élèves du Collège d'Alzon, vers Masbourg, Nassogne, Grune et Bande.



S. OFFICE COMMUNAL DU TOURISME

ACCUEIL

Horaire d'ouverture

Hors vacances scolaires : du vendredi au dimanche, de 9h à 12h et de 13h à 16h.
Pendant les vacances scolaires : du mardi au dimanche, de 9h à 12h et de 13h à 16h, le vendredi jusqu'à 18h. Ouverture le jeudi de l'ascension.

Les permanences des week-ends ont été assurées en alternance avec les étudiants (3 étudiants font actuellement partie de l'équipe). Le personnel est composé de 2 employées, chacune à mi-temps pour la gestion du tourisme (Julie Lambert et Catherine Leva).

L'année 2023 compte 191 jours d'ouverture (100 jours d'ouverture par an sont exigés par le CGT). L'Office Communal du Tourisme est reconnu comme organisme touristique par le CGT.

Fréquentation touristique

L'année 2023 est sensiblement similaire à l'année 2022 au niveau du total des fréquentations. La fluctuation par mois varie d'une année à l'autre et dépend entre autre de la météo

Les informations demandées restent sensiblement les mêmes qu'en 2021 et 2022 et dans les mêmes proportions, à savoir : circuits de promenade pédestre (50%), des informations générales (chasse, aire de bivouac, logements touristiques,...) (20%), les circuits vélos et la location des vélos électriques (12%) les évènements/manifestations (8%), les attractions touristiques des environs (10%).

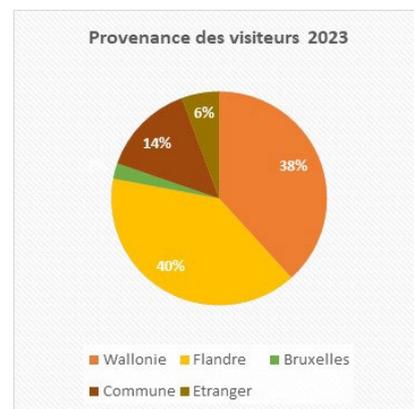
Quelques chiffres (de janvier 2023 à fin novembre 2023)

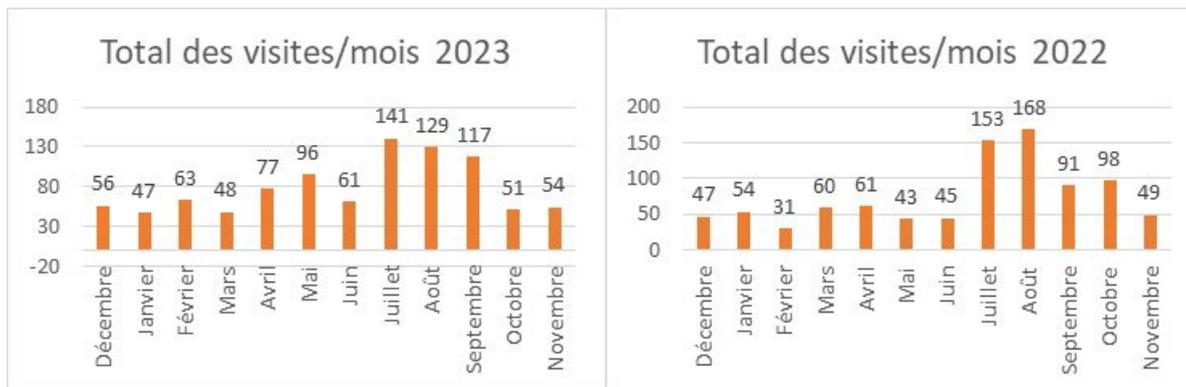
Nombre total de visites physiques au bureau : 900 personnes, dont 153 en juillet, 168 en août, 91 en septembre et 98 en octobre (1/3 de plus que l'année dernière, la météo exceptionnellement douce du mois d'octobre cette année a permis, en quelque sorte, une prolongation de la saison touristique). Ces chiffres ne sont bien sûr pas représentatifs de l'ensemble des visiteurs sur le territoire de la Commune. En effet, parfois un seul membre d'une famille vient chercher les informations au bureau et d'autres visiteurs, qui reviennent régulièrement dans la région ne viennent pas forcément nous rendre visite au bureau.

Les visiteurs provenant de l'étranger sont principalement des hollandais, des allemands et des français.

Les proportions des différentes provenances restent constantes d'une année à l'autre.

Outre les visites physiques au bureau, certaines informations sont évidemment sollicitées par téléphone et par mail (infos sur les promenades, la chasse, les évènements, ...).



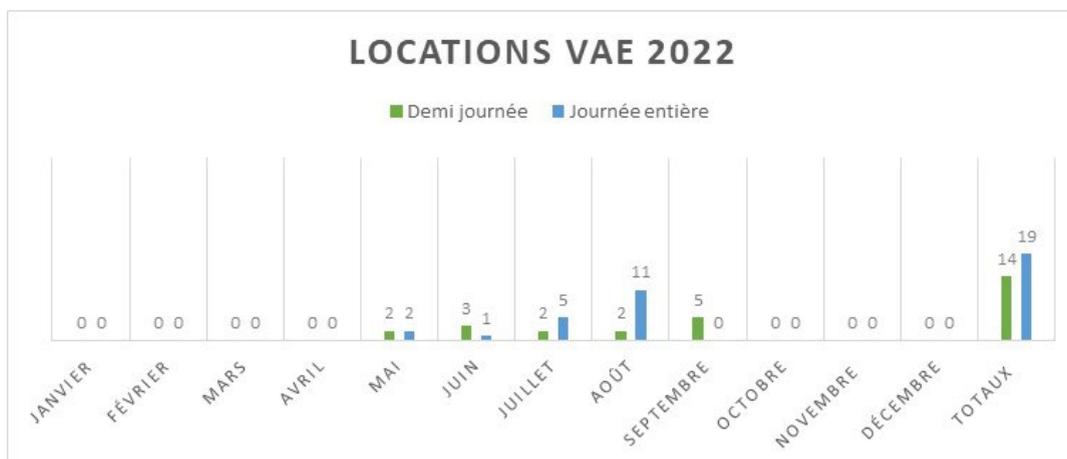
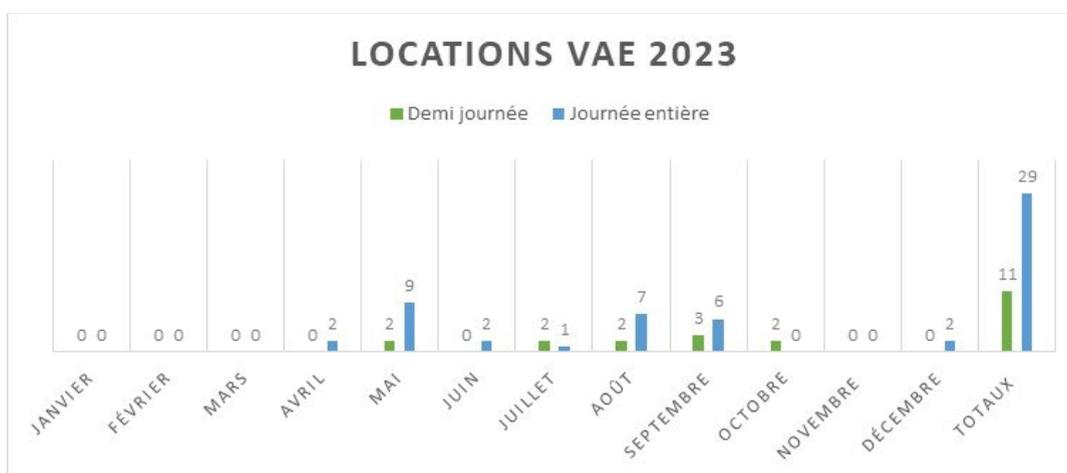


Ventes

Les produits que nous vendons le plus sont les cartes IGN « Au pays de Nassogne », ainsi que les différentes brochures concernant le territoire de la commune : Géobalade – Nassogne, village de terroir et La route des points de vue).

- IGN Nassogne : 122 cartes en 2023 contre 310 cartes en 2022 (cela est dû au fait que nous avons pris la décision de renouveler le stock de carte, pensant pouvoir mettre en vente la nouvelle carte en cours d'année).
- Autres brochures sur Nassogne : 88 en 2023 contre 68 brochures en 2022.

Les Vélos à Assistance Electrique (VAE) ont été un peu plus loués que l'année dernière : 11 demi-journées et 27 journées, soit un total de 32,5 journées complètes, contre 26 journées complètes en 2022. Les locations ont eu lieu entre avril et décembre (entre mai et septembre en 2022), donc sur une période plus étendue qu'en 2022, cela certainement grâce à la météo clémente à ces périodes et à une meilleure communication.



PROMOTION DE NOS PRODUCTEURS ET ARTISANS



Cet été, nous avons organisé les traditionnels « Marché d'émon nos Ôtes », pour leur 14^{ème} édition. 4 marchés ont été organisés durant l'été. Une bonne trentaine d'exposants ont vu défiler +/- 2000 visiteurs.

Lors d'une des éditions, nous avons accueilli un stand d'Idelux, celui-ci avait pour but d'informer la population au sujet du compostage, de plus un fût de compostage était à gagner via un concours.

Nos producteurs locaux ont également pu être mis en avant lors des « P'tits matins du Tourisme » et « Les p'tites Vadrouilles du Tourisme » organisés par la Grande Forêt de Saint-Hubert. Ainsi que lors d'une des journées organisées pour les partenaires touristiques de la région, par la MT Famenne-Ardenne (le 15/06/2023). Lors de cette journée, nous avons pris notre lunch de midi à la Brasserie St-Monon et nous avons ensuite visité la fromagerie d'Ambly.

Le photographe Philippe Moës a été mis en avant lors de la conférence et l'exposition organisés début septembre dans le cadre des « Saisons de la photo en Grande forêt de Saint-Hubert » (voir plus loin)

VALORISATION DE NOTRE PATRIMOINE

Encore une fois cette année, notre commune a participé aux « Journées du Patrimoine » ; le public-cible en était les générations futures, avec un ciblage sur les enfants et jeunes.

La période de janvier à mai fut une longue période de maturation du projet, parti de l'idée de la réalisation par les écoles de vidéos de ludiques de contenu sur le patrimoine, accessibles via QR-codes.

Cette édition a permis de mettre en avant par des activités ludiques et pédagogiques plusieurs sites dans 3 villages de l'entité :

- Une lecture vivante par des adolescents au mémorial des fusillés à Bande
- Une vidéo sur QR-code à l'ancienne école des filles et des séances de contes et légendes aux Pierres du Diable à Forrières
- Un jeu de piste à la découverte des puits et fontaines, des vidéos sur QR-code à la découverte des vieux métiers et de l'histoire de Saint-Monon et un atelier de calligraphie et lettrage dans l'ancienne classe maternelle à Nassogne

A cette occasion, une restauration de la fontaine de Saint-Monon, a été effectuée par le service des travaux.



De nombreux partenaires ont participé à l'organisation de cet événement qui s'est très bien déroulé, malgré le peu de participants (105) : le Centre Culturel de Nassogne, le tout nouveau comité des jeunes de Forrières, la bibliothèque communale, le comité de mémoire de Nassogne (ex Bande), les écoles communales, le musée en Piconrue/de la Grande Ardenne, le musée du Fourneau Saint-Michel, le Centre de documentation provincial ... L'équipe a pu également compter sur la participation de citoyens bénévoles très enthousiastes et motivés. Les étudiants ont été sollicités pour assurer la permanence de l'accueil, à Nassogne ou/et à Forrières. Cet

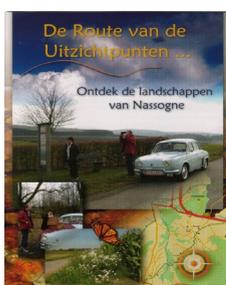
événement a permis encore une fois de tisser des liens entre différents acteurs soucieux de la préservation et de la mise en valeur de notre patrimoine.

Il subsiste de ce weekend un carnet du patrimoine reprenant les informations historiques des sites mis en valeur (disponible à l'Office du Tourisme, à la bibliothèque et, prochainement, au centre de documentation Provincial de Marche), ainsi que les 3 QR-Codes donnant accès à de l'information patrimoniale pour le jeune public (à l'ancienne école des filles de Forrières, à l'Office du tourisme et à l'église à Nassogne).



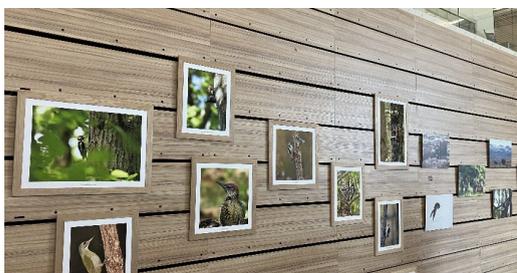
VALORISATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Le projet d'édition d'une nouvelle carte de promenades pédestres balisées suit son cours. Actuellement, nous attendons donc le retour du cabinet de la ministre, qui est espéré pour l'été 2024. Ensuite, nous devons réaliser un marché public pour l'ensemble du matériel nécessaire au balisage. Une fois le marché attribué, le matériel sera placé sur le terrain par le service des travaux. Le dossier est en ordre quant à la carte elle-même, tant au niveau du CGT pour le subside, qu'au niveau de la société IGN pour l'impression de celle-ci. Elle sera éditée et mise en vente lorsque tout le travail sur le terrain sera terminé et en ordre. Un évènement sera organisé pour la présentation des nouvelles promenades.



Le projet de mise à jour du livret 'La route des points de vue' a débuté en 2022 par l'édition de la version en Français, avec la précieuse collaboration de Andrée Defèche pour la rédaction et de Peggy Vandorpe pour la mise en page et l'impression. Ce projet s'est poursuivi en 2024 par la mise à jour de la version en Néerlandais. L'Office du tourisme a pu compter sur la collaboration de Monsieur Peter Roossel qui a accepté le travail de traduction à la fin mars, en tant que volontaire. La brochure est actuellement à la mise en page. Nous espérons sa parution pour les congés scolaires de Noël.

Le projet « Les Saisons de La Photo en Grande Forêt de Saint-Hubert » s'est poursuivi cette année par l'achat de 5 nouvelles expositions de 9 photos-nature chacune ; 5 autres expositions prêtées par les autres communes partenaires du projet sont venu compléter l'ensemble du dispositif installé au début avril, comme chaque année et pour 1 an dans les villages d'Ambly, Masbourg, Forrières et Nassogne. Ces expositions sont un réel plus pour les visiteurs qui se baladent dans les villages.



L'Office du Tourisme a organisé début septembre une **conférence-rencontre des 4 photographes** auteurs des photos d'oiseaux présentes à Nassogne. Cette soirée fut suivie d'une exposition qui a duré tout le weekend, inaugurée à la fin de la conférence. Le public, attentif et ravi n'a pas manqué d'acquérir des œuvres, dont le dernier livre de Philippe Moës, également en vente à l'Office du Tourisme.

Cette année, pour des raisons indépendantes de notre volonté, les évènements « Ecoute du brame » et « Balade aux champignons », n'ont pas pu être organisés. Cependant, au vu du succès de ces activités les années précédentes, nous mettrons tout en œuvre pour pouvoir les réorganiser en 2024.

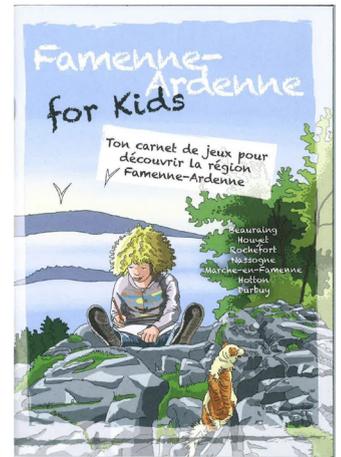


Concernant l'Arboretum de Forrières, il y a maintenant 2 projets en parallèle visant à la redynamisation/revalorisation du site. D'une part, la plantation de nouvelles essences sur le site et d'autre part la mise en place d'un nouveau circuit didactique, plus solide et durable que l'ancien qui a fait les frais des intempéries au cours des années (il n'en reste, actuellement, que quelques rares traces le long du sentier). Plusieurs réunions ont eu lieu au cours de l'année avec le groupe « Arboretum » du PCDN afin de mener la réflexion sur la manière de concevoir ce circuit. Dans ce cadre de la redynamisation du site, nous avons également fait le choix de faire apparaître le circuit pédestre de l'Arboretum sur la nouvelle carte des promenades balisées, ainsi que sur le panneau de départ des promenades de Forrières. Cela permet d'une part d'augmenter sa visibilité et d'autre part de profiter du subside lié à cette nouvelle carte afin de refaire un balisage correct sur le site.

LUDIFICATION DU TERRITOIRE

Depuis 2021 notre commune étudie la possibilité de mettre en place des activités touristiques d'intérieur et d'extérieur afin de rendre le territoire plus attrayant, en amenant de nouveaux concepts ludiques.

L'office du tourisme a ainsi collaboré au projet « Escape in the city » de la Maison du Tourisme dont le concept consiste en une promenade ludique sans smartphone. Les visiteurs, à partir de 10 ans et par 2 au moins, louent une 'mallette à secrets' ; véritable caverne d'Alibaba à emporter et dont il peut sortir, au fur et à mesure de la promenade, des indices qui lui permettent d'évoluer dans le jeu, pour autant qu'il ait résolu les énigmes proposées. Trois mallettes sont disponibles : 1 en français, 1 en néerlandais et 1 en anglais. Le lancement de ces « Escapes in the city » est prévu pour les vacances de printemps 2024.



- Préparation d'un 1^{er} circuit de maximum 6 kilomètres, passant par 6 points d'intérêt touristiques; proposition d'un fil rouge pour développer l'histoire, la quête de recherche d'éléments ;
- Sortie de terrain sur ce tracé avec le concepteur du jeu et de 2 collègues de notre maison du tourisme Le circuit, que nous avons volontairement proposé très différent de notre roadbook « A la découverte de Nassogne, village de terroir » sur la thématique de l'histoire a été jugé trop 'campagnard' par le concepteur du jeu pour y développer suffisamment de points d'intérêt touristiques exploitables ;
- Sélection et transmission de nouveaux lieux /points d'intérêt plus 'citadins', largement inspirés par la brochure dont question ci-dessus ; leur exploitation sera bien entendu fort différente (jeux avec question de recherche), la brochure étant destinée à un public familial. Sur base de ceux-ci, un nouveau circuit a été préparé et testé par le soumissionnaire et la maison du tourisme. Il a été porté à notre connaissance lors de la livraison des brochures.
- Rédaction et transmission des textes de contenu pour exploitation de ces nouveaux lieux/points d'intérêt.

Par ailleurs, la nouvelle version du 'Gal RoMaNa for kids' pour laquelle nous avons sollicité l'aide de la Maison du Tourisme nous a été livré le 12 juillet sous forme d'un nouveau carnet de jeux. « Famenne-Ardenne for kids » est son nom. Il concerne les 7 communes du territoire touristique de Famenne-Ardenne, Ourthe et Lesse. Le graphisme en est très agréable et ciblant bien le public familial avec enfant de moins de 10 ans. Il s'agit d'une belle mise à jour du carnet précédent, qui a du succès auprès du public-cible (brochure gratuite)

Nous n'abandonnons pas le projet de développer un jeu de plateau qui permettrait aux visiteurs de notre commune de découvrir notre territoire par le jeu lors de journées pluvieuses, à l'instar du Monopoly développé dans 5 villes wallonnes et à Blankenberg ou du jeu 'Libramonissime' à Libramont (sortie prévue pour les fêtes de fin d'année 2024).

SE RENCONTRER, S'INFORMER, RÉSEAUTER

Nous avons participé à plusieurs rencontres entre acteurs touristiques tout au long de l'année :

- Rencontres wallonnes du e-tourisme à Namur le 31/01
- Carrefour du Tourisme à Achêne le 31/03
- Rencontre de l'Ardenne à Namur
- Salon Municipalia à Marche-en-Famenne (dans le cadre d'achat de matériel), le 20/04
- Découverte des nouveautés au Domaine de Chevetogne
- Journées des Partenaires touristiques à Hotton, visite de Riveo et des Grottes de Hotton
- P'tits matins du Tourisme et P'tites Vadrouilles du Tourisme
- Journées partenaires touristiques sur de la Géobalade de Hotton et de Nassogne
- Présentation projet GFDSH à Libramont
- Journée des Partenaires touristiques à Rochefort, visite du Château Comtal et des Grottes de Lorette
- Rencontre des organisateurs des Journées du Patrimoine (28/11)
- Rencontre des partenaires Geopark Famenne Ardennes (01/12)

Toutes ces journées sont riches en informations et en rencontres. Elles nous permettent de parfaire nos connaissances des attractions touristiques et de la région en général, mais surtout de tisser des liens avec les différents partenaires du secteur.

AUTRES MISSIONS

- Gestion de l'information, de l'accueil des visiteurs, des appels téléphoniques/e-mails et des ventes
- Gestion des étudiants et des horaires
- Développement de la communication via les réseaux sociaux (Facebook et Instagram)
- Information du public concernant les différents événements
- Information des promeneurs sur la chasse
- Diffusion des capsules vidéo « Bonnes pratiques en Grandes Forêts de St Hubert », créés par la GFDSH afin de sensibiliser les visiteurs aux bonnes pratiques à adopter dans notre environnement naturel, au fil des saisons
- Rédaction d'articles pour le Flash Info et/ou le Quoi de 9

COLLABORATIONS

- La Maison du Tourisme Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse, la FTLB, Wallonie Belgique Tourisme (WBT) pour la promotion de nos atouts touristiques ;
- Le Pays de Famenne (Famenne à Vélo et Trail en Famenne) et son GAL RoMaNa
- Les commerces locaux, les producteurs locaux, les bureaux d'accueil voisins ainsi que les prestataires touristiques dans le cadre de la promotion de nos circuits pédestres, de nos événements ;
- La « Grande Forêt de Saint-Hubert » ;
- Le Domaine Provincial de Chevetogne (vente des Pass) ;
- L'asbl « Les Goffes » de Nassogne ;
- Le DNF;
- La bibliothèque-ludothèque de Nassogne ;
- Le Centre Culturel de Nassogne ;
- Le Georpark Famenne Ardenne : promotion via un dépliant et un roll-up installé à l'OCT ;
- Collaboration avec les différents services communaux ;
- L'ASBL Qualité Village Wallonie
- La Fondation Roi Baudouin (Châteaux de Ramaix)
- Wallonie patrimoine AWAP
- Le cercle historique « Entre Wamme et Lhomme »
- Le comité de mémoire de Nassogne



T. BIBLIOTHÈQUE *(Chiffres arrêtés au 03/12/2023).*

LES PRÊTS ET RENOUVELLEMENTS

	Fictions	Documentaires	Jeux	Total
Jeunesse	9.171	926	/	10.097
Collectivités	7.695	1.461	495	9.651
Adultes	3.000	379	235	3.614
				23.362

Belle augmentation du nombre de prêts : en 2022 nous en comptons 17 765 et nous constatons une augmentation de plus de 30% ! Belle victoire aussi du côté des documentaires pour adultes qui quittent de plus en plus leurs étagères.

D'un point de vue financier, on remarque un total de 3614 prêts payants.

- ↳ Anciens tarifs (pour les adultes 0,30 / livre ou par jeu) : 1078 livres + 77 jeux
- ↳ Nouveaux tarifs (0,35 / livre pour les adultes et 1,00 / jeu) : 2301 livres + 158 jeux
- ↳ Total : 1309,85 €

LES LECTEURS

Le lectorat

Moins de 18 ans et étudiants	995
Collectivités	111
Adultes	480
TOTAL	1.546

Les groupes scolaires

Classes concernées par les animations au sein de la bib' : jusqu'en juin 2023 les animations duraient 1h30 / groupe. A partir de septembre, au vu des nouveaux groupes inscrits et des demandes spécifiques, les classes de petits maternelles ne restent que 1h. Cela permet d'une part de gérer deux groupes sur une matinée, mais aussi de garder les petits attentifs jusqu'au bout.

- ↳ Ecole Communale de Nassogne – Maternelles (ne souhaitait plus d'animations à la bib depuis septembre 2022, la nouvelle enseignante a demandé une reprise à la rentrée de 2024)
- ↳ Ecole Communale de Nassogne – 1-2
- ↳ Ecole Communale de Nassogne – 3-4 (projet spécifique pour l'année scolaire 2023-2024 qui remplace certaines fois les animations habituelles)
- ↳ Ecole Communale de Nassogne – 5-6 (projet spécifique pour l'année scolaire 2023-2024 qui remplace les animations habituelles)
- ↳ Ecole Communale d'Ambly – Petits maternelles
- ↳ Ecole Communale d'Ambly – Grand maternelles
- ↳ Ecole Communale d'Ambly – 1-2
- ↳ Ecole Communale d'Ambly - 3-4
- ↳ Ecole Communale d'Ambly – 5-6
- ↳ Ecole Communale de Bande – Petits maternelles (à partir de septembre 2023)
- ↳ Ecole Communale de Bande – Grands maternelles
- ↳ Ecole Communale de Bande – 1-2
- ↳ Ecole Communale de Bande – 3-4
- ↳ Ecole Communale de Bande – 5-6
- ↳ Ecole Communale de Chavanne – Maternelles (groupe qui sera dédoublé dès janvier 2024)
- ↳ Ecole Communale de Chavanne – 1-2-3
- ↳ Ecole Communale de Chavanne – 4-5-6
- ↳ Ecole Communale de Forrières - Petits maternelles
- ↳ Ecole Communale de Forrières - Grands maternelles
- ↳ Ecole Communale de Forrières – 1-2
- ↳ Ecole Communale de Forrières – 3-4
- ↳ Ecole Communale de Forrières – 5-6
- ↳ Ecole Communale de Grune – Petits maternelles (à partir de septembre 2023)
- ↳ Ecole Communale de Grune – Grands maternelles
- ↳ Ecole Communale de Grune – 1-2-3
- ↳ Ecole Communale de Grune – 4-5-6 (à partir de septembre 2023)
- ↳ Ecole Communale de Lesterny – Maternelles
- ↳ Ecole Communale de Lesterny – Primaires (n'a pas souhaité se réinscrire à partir de septembre 2023)
- ↳ Ecole Libre de Nassogne – Maternelles
- ↳ Ecole Libre de Nassogne – Primaires (pas d'animations régulières, mais participation à des projets occasionnels, emprunts de malles de livres...)



En dehors des animations, les classes utilisent les services de la bibliothèque pour diverses actions :

- ↳ Prix littéraires
- ↳ Rallye lecture
- ↳ Prêt de « malles » de livres (environ 50 livres à disposition des enfants au sein de la classe)
- ↳ Prêt de livres en multiples exemplaires (lecture commune)
- ↳ Recherche et prêt de livres et de jeux selon les thèmes abordés
- ↳ Encadrement lors d'activités telles que des rencontres avec des auteurs

Par ailleurs, il est important de noter que la plupart des classes ne concernent pas un seul enseignant, ce qui peut multiplier les projets et/ou les demandes.

Les collectivités

Nous constatons que chaque année, de plus en plus d'associations, d'enseignants et d'autres groupements utilisent les services de la bibliothèque pour emprunter des livres et des jeux ; mais aussi profiter d'animations spécifiques.

Quelques collectivités :

- ↳ Enseignants titulaires et non-titulaires travaillant dans l'entité de Nassogne, mais également dans les communes avoisinantes
- ↳ Futurs enseignants (étudiants en stage)
- ↳ Maîtres spéciaux
- ↳ Plaines de vacances
- ↳ Garderies d'école + celle du mercredi après-midi (jusqu'en juin 2023)
- ↳ Centre culturel
- ↳ OCT
- ↳ Village d'enfants
- ↳ IMP
- ↳ Andage
- ↳ CPAS
- ↳ Mamys conteuses et Mamys Chronos
- ↳ Crèches
- ↳ Gardiennes encadrées et co-accueil
- ↳ animateurs spécifiques (Gatte d'Or, CRIE, guides nature, Fourneau-Saint-Michel...)
- ↳ animateurs de soirée

LES HORAIRES

En 2023, les horaires sont restés inchangés :

Mardi : 8h-16h | Mercredi : 13h-19h | Jeudi : 13h-17h | Samedi : 13h-17h.

Par ailleurs, la bibliothèque accueille des classes de l'entité tous les mercredis, jeudis et vendredis matins et certains vendredis après-midi + certains groupes les lundis ou les jeudis durant les heures d'ouverture pour pouvoir satisfaire tout le monde.

Les fins de journées sont également le moment idéal pour les ateliers, réunions, animations...

LES PROJETS ET LES ANIMATIONS

Voici un petit condensé des animations proposées par la bibliothèque durant cette année !

Projets scolaires

Comme nous l'avons souligné lors de la rédaction de notre PQDL, les projets scolaires tiennent une grande place dans la vie de la bibliothèque.

En dehors des animations scolaires régulières, nous voudrions mettre en avant certaines activités qui ont eu lieu cette année.

Projet Chronos

Pour l'année scolaire 2022-2023, pas de changement à l'horizon : 1 classe partenaire, 3 mamys, 1 rencontre d'auteur, des rencontres enfants-aînés animées par les bibliothécaires autour de l'œuvre d'une auteure belge.

Pour 2023-2024, un seul changement : deux autres mamys sont venues compléter le tableau



Sac à histoires

Durant 2022-2023, le projet « Sac à histoires » a vu le jour, ainsi, des lecteurs de la bibliothèque vont lire chaque mois des lots de livres dans les classes partenaires. Les lots de livres sont composés souvent de prix littéraires, mais aussi de livres coups de cœur, d'albums en lien avec les animations de la bib ...

Les enfants concernés sont ceux de maternelles et 1-2 primaires.

Dans le courant de l'année 2023, une classe de 3-4 a souhaité se greffer. En septembre, trois autres groupes de la même tranche d'âge se sont joints au projet.

Accueil Mathilde Brosset

D'avril à juin nous avons rencontré régulièrement la classe partenaire afin de préparer au mieux la rencontre avec cette jeune autrice belge. Neuf séances ont été nécessaires pour ce projet : au mois de juin, Mathilde Brosset a donc été accueillie comme il se doit !

Plus jamais ça !

Dans la continuité d'une animation scolaire proposée aux classes de 5-6 primaires, nous avons organisé un déplacement intergénérationnel à Liège pour découvrir l'exposition « Plus jamais ça ». Quatre classes étaient partenaires ainsi que 16 aînés de la bibliothèque.

Au retour, les avis étaient unanimes : à refaire !



La Petite Fureur

Durant l'année scolaire 2022-2023, la bibliothèque et le Centre Culturel ont allié leurs forces pour proposer à deux classes de participer ensemble au concours de la FWB. Malheureusement nous n'avons pas été repris dans les lauréats.

A la rentrée de septembre, la bibliothèque et les deux classes en question ont remis le couvert, mais cette fois avec deux projets distincts. Nous espérons qu'au printemps prochain les efforts des enfants seront récompensés !

EQLA – Projet sur la différence

De septembre 2022 à juin 2023 nous avons travaillé avec un groupe du cycle 5-8 et quelques mamys bénévoles sur le thème de la différence. Le but était de sensibiliser les enfants sur le handicap visuel ; c'est pourquoi nous avons travaillé en collaboration avec EQLA. Une rencontre avec une animatrice a eu lieu en janvier et une seconde avec une personne malvoyante a été organisée au printemps.



Journées du patrimoine

Suite à la demande de l'OCT, la bibliothèque a participé aux Journées du patrimoine en mettant à l'honneur les enfants volontaires de la classe partenaire.

Si l'organisation n'était pas idéale et la publicité presque absente, nous retiendrons surtout la bonne humeur des enfants, leur enthousiasme et surtout le fait qu'ils se soient par la suite réinscrits à d'autres activités !



Rencontre avec Ian de Haes + projet de livre

Nouvelle année scolaire, nouveau projet ! Un groupe de la 3ème à la 6ème primaire a souhaité collaborer avec nous de septembre à juin pour préparer une journée de rencontre avec l'auteur belge Ian de Haes et surtout pour réaliser ensemble un album à la façon de cet illustrateur. Chaque mois, une à deux rencontres sont donc planifiées afin d'y arriver !

Bibliothérapie créative

Après un été de formation avec Aurélie Louvel, nous avons décidé de nous lancer dans quatre ateliers de bibliothérapie créative au sein d'une classe de 4-5-6 primaires. Le premier atelier a eu lieu cet automne et a été un vrai succès : un moment d'échange, de partage, de bienveillance... Bibliothécaires, enfants et enseignantes, nous avons vraiment hâte de poursuivre ce projet !



Accompagnement lors de déplacements

En 2023 les bibliothécaires ont eu le plaisir d'accompagner deux écoles lors de déplacements en ville :

- ↳ Une journée à Bruxelles pour découvrir une exposition artistique « Great art for great kids »
- ↳ Une seconde journée à Bruxelles pour baigner dans l'univers du Petit Poilu



Ateliers du mardi

Durant l'année scolaire 2022-2023, la bib' proposait aux jeunes deux ateliers mensuels

Esperluette : Le club des dévoreurs de pages

Les jeunes de 10 à 18 ans se réunissent le 4ème mardi du mois afin de mettre la bib en valeur via des petites vidéos des livres qu'ils ont particulièrement appréciés, des articles, des photos, des panneaux... Les résultats sont alors visibles sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Tik Tok), dans la bib' ou même dans le Flashinfo.

Par ailleurs, nous essayons d'intégrer ces mises en valeur dans des campagnes existantes afin d'augmenter notre visibilité : Nuits de la lecture, Semaine de l'intergénération, Festival des Littératures d'Aventures...



Ados contre Mamys

Un groupe de jeunes âgés de 10 à 15 ans se réunit le 2ème mardi du mois afin de découvrir des petits romans intergénérationnels.

Leur objectif est simple : maîtriser les bouquins mieux que le groupe de 4 mamys qu'ils affronteront au printemps !

Depuis septembre 2023, un autre atelier est venu compléter le panel !

Jouons, jouez

Un premier groupe de jeunes de 10 à 18 ans se réunit le 1er mardi du mois afin de jouer et surtout de préparer une rencontre tout public en avril dans le cadre de la Semaine de l'Intergénération.

Au vu de l'enthousiasme et des nombreuses demandes, un second groupe a été créé le 3e mardi du mois.

Farniente

Farnient'game

Pour l'année 2022-2023, deux groupes, totalisant 9 jeunes ont pris part à ce concours. Chaque mois des défis autour des livres en compétition ont été réalisés. Fin mai, la demi-finale et la finale prenaient place à Charleroi : quel

bonheur pour Nassogne, nos deux groupes ont été couronnés !

En septembre 2023 nous avons relancé nos ados, 5 participants se sont inscrits... Un peu moins que les années antérieures, mais ce n'est pas une raison pour se laisser abattre ! Nous espérons à nouveau nous démarquer au printemps et ainsi attirer d'autres jeunes l'année suivante !





Farnient'Audio

Les activités étant toujours plus nombreuses, nous avons été obligées de nous limiter pour ce projet un peu chronophage... En septembre nous n'avons donc pris en charge qu'un roman et avons sélectionné les meilleurs lecteurs pour y participer !

A l'heure d'écrire ces lignes, nous pouvons relever :

- ↳ 22 participants (peut-être 23 prochainement)
- ↳ 23h d'enregistrement (non fini)
- ↳ Une quinzaine d'heures de montage (non fini)

Tout cela est à terminer avant Noël ...



Présélection Farniente

Depuis juillet 2022, la bibliothèque de Nassogne, au même titre que certaines grandes villes (Louvain-la-Neuve, Charleroi, Bruxelles...) possède un comité de présélection pour le célèbre Prix Farniente. Le principe est simple, lire un maximum des quelques 300 livres édités pour les adolescents durant l'année en cours ; filtrer le tout ; ne garder que les 10 meilleurs.

Beaucoup d'heures de lecture, de très nombreux échanges durant les heures d'ouverture de la bib' et quelques réunions pour discuter tous ensemble !

Pour la première année, 15 lecteurs se sont engagés.

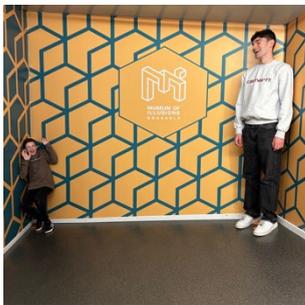
Pour cette deuxième saison, certains ont quitté le bateau, d'autres sont montés à bord... Bref nous voilà 17 !

Stages

Depuis plusieurs années nous constatons que les usagers de la bibliothèque demandent de plus en plus souvent des périodes de stage ; essentiellement pour les adolescents (12-18 ans) pour qui moins d'activités sont proposées sur la commune de Nassogne.

Cette année 2023 nous relevons :

- ↳ 19 journées de stage
- ↳ 109 participants au total
- ↳ 4 Escape Game
- ↳ 1 journée à Walibi
- ↳ 4 visites culturelles (Porte de Hal, Musée du Lin, Fondation Jacques Brel, Musée de l'Illusion).



Projets animations spécifiques

Déplacement Made in Asia

En 2023, la journée immersive en Asie a permis à dix jeunes de 11 à 16 ans de découvrir en détail l'univers de leurs mangas favoris, écouter la musique K-pop, savourer des plats vietnamiens, essayer la calligraphie chinoise, participer à des tournois de jeux vidéo, tester des loisirs asiatiques...



Blind test

Une seconde soirée de folie à la bibliothèque a eu lieu: 120 participants se sont battus pour gagner le Blind Test animé par Pascal Michel. Plus de 80% des participants étaient des habitants de la commune, mais pas forcément lecteurs de la bib', au final cette activité nous permet de toucher un public partiellement différent.

Au vu des réactions positives, une date a déjà été bloquée pour 2024 !

Soirée bowling

En janvier 2023 notre toute première activité était en partenariat avec Abdul : nous avons emmené une quinzaine de jeunes au bowling à Marche-en-Famenne. Un chouette moment convivial très apprécié en cette période festive !



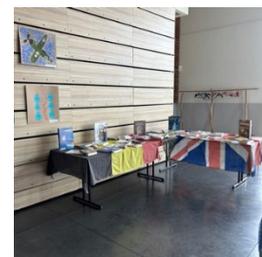
Simon Gronowski

En mai 2023 nous avons eu le privilège d'accueillir Simon Gronowski pour une conférence plus qu'émouvante. 130 auditeurs, âgés de 10 à 94 ans, sont venus écouter le parcours de ce grand monsieur. Les participants ont tous été conquis et espèrent que d'autres événements du genre pourront voir le jour.

Triangle Rouge

En juin 2023, la bibliothèque, le Comité de Mémoire de Bande et les Territoires de Mémoire ont rassemblé leurs forces pour permettre aux habitants de la commune de découvrir l'exposition Triangle Rouge.

Malheureusement le public n'était pas très nombreux. Mais cette première collaboration avec le Comité de Mémoire de Bande était très agréable !



Foire du livre

C'est en avril que les jeunes lecteurs de la bib' ont pu partir une journée à Tour et Taxis pour slalomer entre les allées de livres.

12 participants âgés de 10 à 18 ans sont revenus les bras chargés de bouquins et la tête pleine de souvenirs !

EQLA

La journée inclusive de 2022 a été un franc succès, c'est pourquoi les organisatrices d'EQLA nous ont demandé si nous étions partantes pour une seconde édition. Évidemment, nous avons dit oui ! Neuf jeunes étaient au rendez-vous pour offrir une promenade racontée, un temps de midi plein d'échanges et une après-midi musicale aux bénéficiaires, aveugles ou malvoyants d'EQLA.



Nous savons déjà qu'une nouvelle édition aura lieu en 2024 et qu'un autre projet inclusif verra le jour au mois de mars... mais on ne vous en dit pas plus pour le moment !

Projet estival au home

A la demande de la nouvelle équipe "animation" de la Résidence Mafa, nous nous sommes lancées dans une nouvelle aventure littéraire et intergénérationnelle : des lectures réalisées grâce au soutien de nos mamys bénévoles pour des

enfants du personnel et des résidents.

Une belle expérience (même si parfois trop d'enfants) qui suscitera une suite.

Projet home – école

Dans la continuité de l'action ci-dessus, un projet classe (3ème mat. - 1ère prim.) - bibliothèque et Résidence a vu le jour depuis le mois d'octobre 2023.

Une rencontre mensuelle entre les enfants, les résidents et nos 7 mamys bénévoles, pour des lectures, des échanges, de petites ateliers créatifs et un goûter.

Une finalité tous ensemble aura lieu en mai-juin 2024.

Salon des aînés

Pour la première édition du salon des aînés, notre collègue Sophie a proposé aux jeunes de la bib' de tenir le bar et ainsi de récolter un peu d'argent pour une expédition ensemble. Si certains étaient motivés principalement par la récompense, il est évident que les 11 participants étaient enthousiastes à l'idée d'aider les habitants de leur commune et d'échanger avec toutes les personnes présentes le jour J !



Les insatiables

En 2023, cinq soirées ont été organisées pour permettre aux férus de lecture de parler de leurs coups de cœur !

A chaque séance entre 10 et 15 participants, de 30 à plus de 70 ans, se réunissent pour un moment convivial. Par la suite, nous rédigeons un petit flyer qui est à disposition des lecteurs.



Nuit du jeu

Douze heures de jeux de société entrecoupées d'une délicieuse soupe ou d'un ravier de compote de pommes... Vous n'en avez jamais rêvé ?

Et passer la nuit à la bib' ?

Voilà en fait deux idées proposées par nos jeunes lecteurs et que nous avons choisi de lier en créant la « Nuit du jeu » ! De 20h00 à 8h00, 22 jeunes joueurs sont donc venus s'affronter sans dormir un instant !

Fureur de lire

Après quelques années sans activités spécifiques, et suite aux nombreuses demandes, nous avons choisi de proposer un nouveau rallye dans la village. Hélas, nous n'avons pas eu autant de participants qu'espéré ... Il faudra donc se réinventer en 2024 !



Soirée Wingspan

A l'occasion de la Nuit de la Chouette au printemps dernier, nous avons choisi de mettre à l'honneur un de nos jeux préférés, Wingspan, qui présente une quantité d'oiseaux.

Cette soirée jeux de société a permis à 6 joueurs (quelques désistements de dernière minutes) de découvrir cet univers sous la forme d'un tournoi.

Animation SOS Village d'Enfants

Dans le cadre du soixantième anniversaire du Village d'enfants, nous avons enfilé notre costume de "lecteur" pour offrir aux jeunes des lectures diversifiées, originales et accompagnées de badges associés aux livres proposés.

Autres services

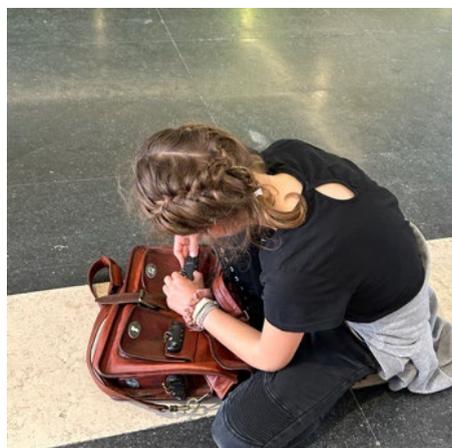
A côté de ces nombreux projets, la bibliothèque propose également des services spécifiques ainsi que d'autres activités non détaillées plus haut !

- 📖 Le prêt à domicile
- 📖 La rédaction d'articles pour la presse papier et en ligne
- 📖 La rédaction d'articles pour le Flash Infos

- ✦ Participation aux Prix littéraires en gérant des comités de lecture, tant pour les adultes que pour les adolescents (Prix Horizon, Prix Farniente, Prix des lycéens, Prix Versele...)
- ✦ Réalisation de bibliographies sélectives
- ✦ Gestion d'une page Facebook, d'un compte Instagram et d'un compte TikTok (chacun permettant de viser des publics très différents)
- ✦ Gestion du site web
- ✦ Création de signets pour la mise en valeur des romans
- ✦ Animation dans le cadre de la semaine de l'intergénération
- ✦ Mise en valeur pour l'action « Lisez c'est du belge » : exposition de bouquins dont les auteurs sont belges
- ✦ Réunion pour le Conseil de Développement de la Lecture

A noter

Cet été, suite à la demande des enseignants, nous avons décidé de revoir le classement des albums pour enfants. Il a donc fallu 8 semaines pour prendre de temps de relire l'intégralité de notre collection et attribuer de nouvelles étiquettes de couleurs. Celles-ci permettent aux jeunes lecteurs de connaître le niveau de lecture des livres qu'ils ont entre les mains.



U. JEUNESSE

Sortie au Bowling – en collaboration avec la bibliothèque

- ↳ Date : 4 janvier 2023
- ↳ Coût : 22€ (avec participation financière des participants, de la bibliothèque et le transport en proxibus)
- ↳ Le mercredi 4 janvier 2023, nous sommes allés au bowling à Marche-En-Famenne avec 16 jeunes. Le transport se faisait en proxibus, qui a fait le tour des villages pour récupérer les ados (Forrières-Nassogne-Harsin-Bande-Bowling).



Ce fût une excellente soirée pour tous. Cela a notamment permis à 2 nouveaux jeunes de notre commune de se faire des amis et encore une fois, de créer des liens entre les différents jeunes des différents villages.

Chouette ambiance !

Initiation aux premiers secours pour les jeunes de la commune (Avec la Croix-Rouge Belgique)

- ↳ Date : Jeudi 2 mars 2023 (Congé de carnaval)
- ↳ Coût : 300€
- ↳ À la demande de plusieurs jeunes de notre commune, cette initiation a été organisée en collaboration avec la Croix-Rouge Belgique début mars à la salle Polyvalente.

Durant 3h, les participants ont pu découvrir, via des démonstrations et écrits, les différents réflexes et gestes à avoir lorsqu'une urgence survient. C'était aussi l'occasion pour eux de poser leurs questions et d'évoquer des situations vécues. Ce fût une chouette matinée pour tous. Les retours des jeunes, comme des parents, étaient très positifs.



Sortie Bruxelles – en collaboration avec la bibliothèque (Annulé)

- ↳ Mai 2023
- ↳ Nous avons dû malheureusement annuler par manque de participants.

Plaines de vacances

- ↳ Date : Du 10 au 20 juillet & du 7 août au 11 août 2023

Nous avons eu 3 semaines de plaines de vacances durant ces vacances d'été 2023. 2 semaines début juillet, sur le thème Western et Espace/univers et 1 semaine sur le thème de la nature et les animaux de la forêt !

3 semaines qui se sont correctement déroulées dans l'ensemble. Durant la première semaine, nous avons organisé une sortie à Western City (à Chaudfontaine) avec les enfants, histoire de les replonger dans le monde des indiens et des cow-boys.

Lors de la dernière journée, nous avons organisé un barbecue de fin de plaine au Laid Trou. Nous avons occupé les lieux toute la journée pour diverses activités en lien direct avec le thème de la semaine : la nature et les animaux de la forêt.





Été solidaire 2023

↳ Date : Du 24 juillet au 4 août 2023

Visant à sensibiliser les jeunes à la solidarité, l'opération « Été solidaire » leur permet de réaliser des travaux d'utilité publique et de rendre des services à la population, pendant les vacances d'été, en étant engagés par les communes contre rétribution. Plaines de vacances 2023

Cette année, nous avons été chez une dizaine d'ainés. Les jeunes sont également passés à l'étang de Nassogne, au tennis et également au château du bois pour divers petits travaux d'entretiens.

Sortie au mémorial Van Damme 2023 (en collaboration avec la commune de Wellin et Tellin)

↳ Date : le 8 septembre 2023

↳ Coût : 398,33€

Nous sommes allés avec plus d'une vingtaine de personnes au Mémorial Van Damme à Bruxelles, meetings de la Diamond League, la plus importante compétition d'athlétisme annuelle en Belgique. Les entrées étaient gratuites pour les jeunes et 4 accompagnants (certains adultes, qui souhaitaient nous accompagner, ont dû payer leur place). La participation financière de la commune ne concernait que le trajet en car jusque Bruxelles. Le coût total était divisé entre les 3 communes.

Divers

Comme tous les ans, en hiver, j'ouvre les portes de la salle omnisports à la demande des jeunes, en fonction des disponibilités. Nous l'avons occupé à quelques reprises en janvier 2023 pour faire du mini-foot.

Formation(s)

Renouvellement Brevet Européen des Premiers Secours (BEPS).

V. SPORTS

Je Cours Pour Ma Forme

↳ Date : 14 mars au 2 juin 2023 + 19 septembre au 8 décembre 2023

↳ Participation de la commune pour les 2 soirées de clôture.

Comme chaque année, cette organisation rencontre un grand succès auprès de la population. Certains participants viennent même des communes voisines.



Je Pédale Pour Ma Forme

↳ 13 avril au 15 juin + 31 août au 29 octobre 2023

↳ Participation de la commune pour le verre de fin à la fromagerie d'Ambly.

Contrairement à JCPMF, nous avons dû mal à dépasser les 10 participants, surtout lors de la session d'Automne.



Basketball

À débuté fin août. Malheureusement, seule la séance pour les jeunes marche actuellement... un dizaine de jeunes y participent toute les semaines. En ce qui concerne la séance pour les ados (et plus), ce n'est pas régulier. Achat des nouveaux paniers + complétion du dossier N° sAMS-1A-001716 : Subside ADEPS pour l'achat de matériel sportif.



Mérite sportif

- ↳ Modification du règlement relatif à l'octroi du mérite sportif
- ↳ Convocation du jury pour le vote
- ↳ Achat de trophées
- ↳ Cérémonie de clôture

W. CRÈCHES COMMUNALES

Rapport d'activité année 2022.

LES BISOUNOURS



Durant l'année 2022, 37 enfants ont été accueillis à la crèche, 57 % d'entre eux sont domiciliés dans la commune de Nassogne.

Les réservations : 15 entrées en 2023.

Durant toute l'année 2022, la salle « la Petite Europe » à Bande a hébergé la crèche les Bisounours.

Formation suivie durant l'année 2022 : « la diversification alimentaire des tout petits et transition vers des cantines durables dans les milieux d'accueil », en collaboration avec l'ONE, les Coccinelles, le Green Deal Cantines durables et l'Administration communale de Nassogne.

Fréquentation durant l'année 2022 et réservations pour l'année 2023

37 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la crèche de façon régulière.

Prénom	Date de naissance	Domicile
LUCIE	08/11/2021	NASSOGNE
CHARLY	16/11/2021	HODISTER
ALESSIA	01/08/2019	SOMME-LEUZE
ELIOTT	02/05/2020	HODISTER
GASPARD	19/04/2021	NASSOGNE
LALIE	29/01/2020	BANDE
LIAM	27/10/2019	CHAMPLON
LEONIE	11/04/2020	BANDE
LIANA	10/06/2020	BANDE
MARIN	25/01/2021	BANDE
MILA	26/04/2021	BANDE
JOSEPHINE	07/10/2020	HAMPTEAU
MARCEAU	18/02/2020	TENNEVILLE
LUCA	19/12/2019	HARSIN
AUGUSTE	25/07/2021	NASSOGNE
ROSE	13/11/2019	GRUNE
LOUISE	01/01/2020	HOLLOGNE
COLINE	16/07/2019	NASSOGNE
ADELE	30/11/2020	GRUNE
LENA	19/06/2021	TRANSINNE
MYLA	12/12/2020	WAHA
ARTHUR	27/02/2021	ROY
ALICE	03/04/2021	ROY
CLOVIS	21/04/2021	BANDE
MARCELIN	29/12/2020	BANDE
LOUISE	11/01/2021	GRUNE

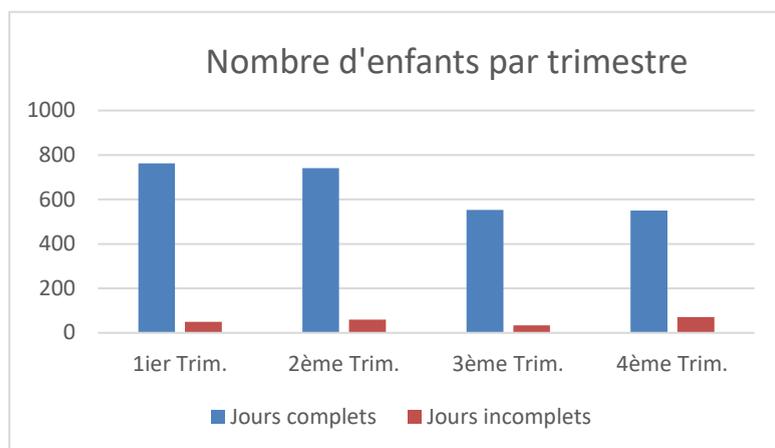
VICTOR	22/09/2019	HARGIMONT
WENDY	20/01/2020	BANDE
AUGUSTIN	07/03/2022	BANDE
COME	16/03/2022	BANDE
MOLLY	26/10/2021	BOMAL
ARIS	05/03/2022	AYE
ANTOINE	21/02/2022	BANDE
THIBAUT	19/02/2022	BANDE
MAELLE	24/05/2022	WAHA
LUCIEN	15/12/2021	BANDE
LEA	15/07/2022	ROY

15 entrées en 2023.

Prénom	Mois d'entrée	Domicile
Isee	Janvier	Nassogne
Auguste	Janvier	Bande
Milaan	Fevrier	Bande
Octave	Fevrier	Grune
Dario	Mars	Grune
Jeanne	Avril	Bande
Rachel	Avril	Bomal
Manon	Mai	Marche-en-f
Felicien	Juin	Hollogne
Alba	Aout	Bande
Lena	Aout	Arville
Charly	Septembre	Bande
Antonin	Octobre	Bande
Robie	Octobre	Aye
Romy	Decembre	Bande

Nombre d'enfants présents, par trimestre, en 2022.

2022	Jours complets	Jours incomplets
1ier Trim.	673	140
2ème Trim.	708	155
3ème Trim.	538	93
4ème Trim.	509	123



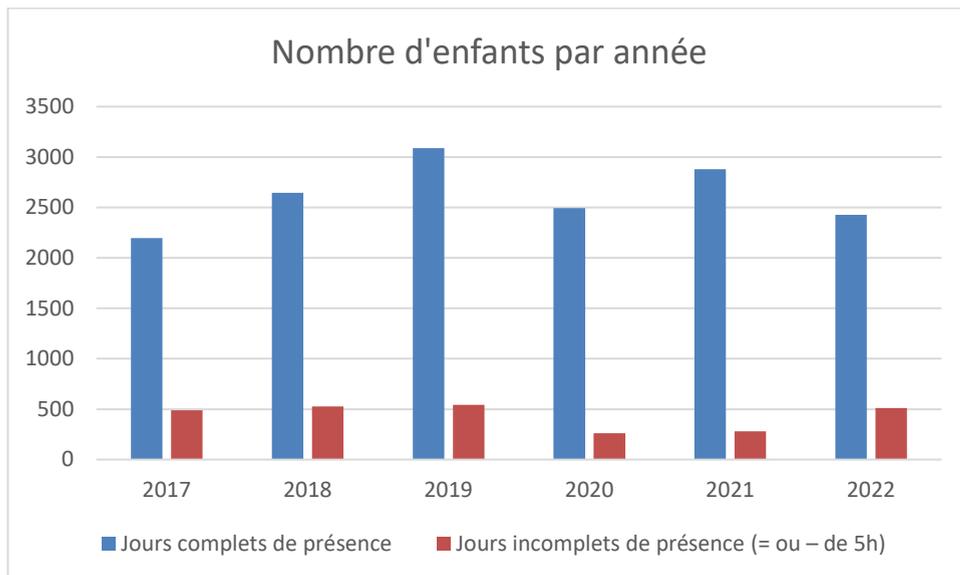
En moyenne, au cours de l'année, le nombre d'enfants présents est inférieur au nombre d'enfants prévus. Cette différence s'explique par :

- Les journées d'absence liée aux conditions d'emploi des parents (chômage technique ou intempéries, grève touchant l'entreprise du parent).
- Journées d'absence sur base de certificats médicaux.
- Journées d'absence pour raison de santé sans certificat médical (par trimestre, maximum 3 jours non consécutifs).
- Journées d'absence : congés de circonstance et grève des transports en commun.

Ces journées d'absence justifiées ne sont pas facturées aux parents. Arrêté du 27 février 2003, art. 71 (MB 21.05.2003).

Tableau comparatif des présences

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Jours complets de présence	2196	2645	3087	2495	2878	2428
Jours incomplets de présence (= ou - de 5h)	490	527	544	260	281	511
TOTAL	2686	3172	3631	2755	3159	2939

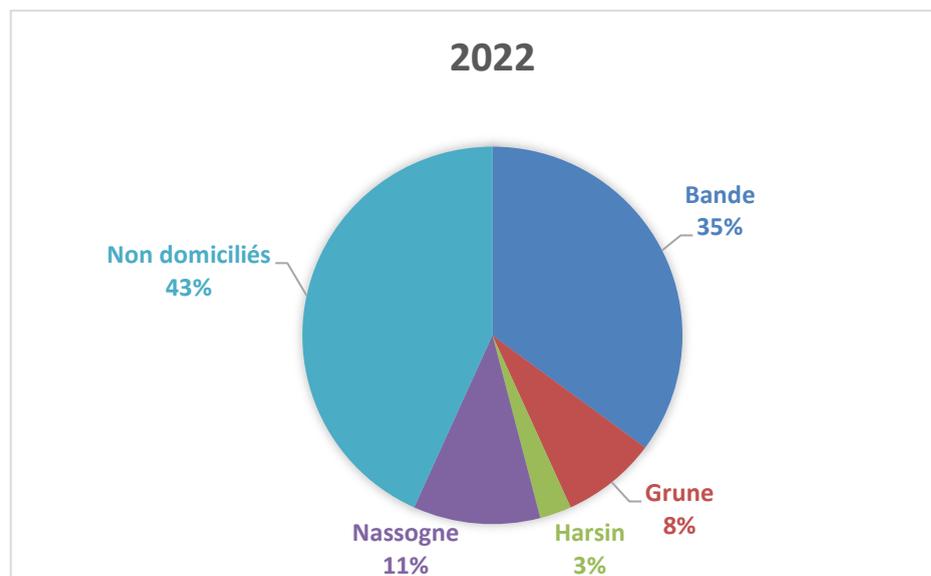


Domicile des enfants

Durant l'année 2022, 37 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la crèche.

21/37 enfants sont domiciliés dans la commune, soit 57%.

	2022
Bande	13
Grune	3
Harsin	1
Nassogne	4
Non domiciliés	16



NB : 16 enfants non domiciliés : passage N4, parents non domiciliés mais qui travaillent dans la commune, grands-parents habitent à Bande, à Grune.

LES P'TITES CHOUETTES



Durant cette année, 39 enfants ont été accueillis à la crèche, 80 % d'entre eux sont domiciliés dans la commune de Nassogne.

Les réservations : 18 entrées en 2023.

Formation suivie en 2022 : « Diversification alimentaire des tout petits et transition vers des cantines durables dans les milieux d'accueil », en étroite collaboration avec l'ONE, les Coccinelles, Green Deal Cantines Durables et l'Administration communale de Nassogne.

Fréquentation durant l'année 2022 et réservations pour l'année 2023

39 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la crèche, de façon régulière.

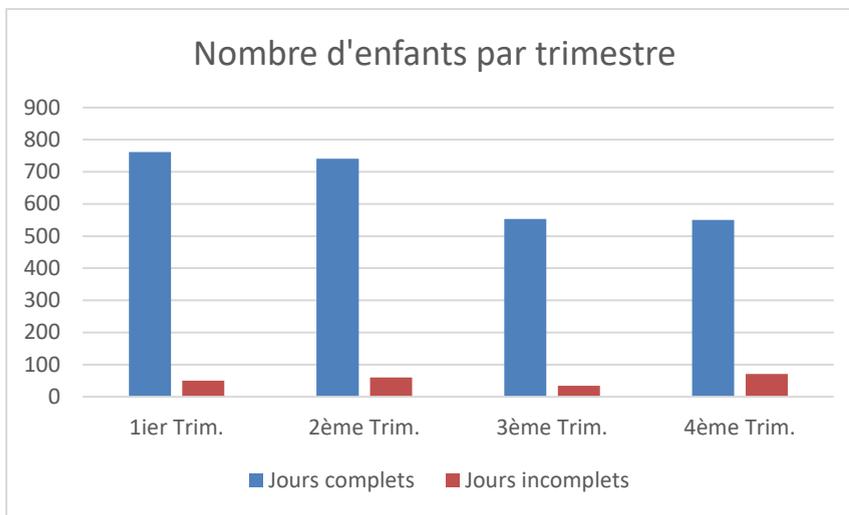
Prénom	Date de naissance	Domicile
Lowan	30/12/2020	Forrieres
Alizea	25/09/2019	Forrieres
Rosie	30/01/2020	Lesterny
Julia	19/04/2020	Ambly
Alessio	10/12/2021	Forrieres
Emma	23/01/2020	Forrieres
Charly	16/07/2019	Ambly
Lenna	29/09/2020	Forrieres
Timeo	27/02/2020	Bure
Camille	17/04/2020	Nassogne
Valentine	24/12/2020	Bure
Teo	27/10/2020	Ambly
Gabriel	20/10/2021	Masbourg
Hector	14/08/2020	Lesterny
Baptiste	18/06/2019	Forrieres
Germain	12/03/2020	Tellin
Oscar	29/11/2019	Lesterny
Olivier	07/02/2021	Forrieres
Anatole	08/02/2021	Nassogne
David	22/12/2019	Masbourg
Chloe	21/06/2019	Forrieres
Lila	06/09/2021	Nassogne
Solan	27/03/2020	Heer
Charles	22/11/2019	Forrieres
Emma	05/09/2019	Rochefort
Celestine	16/02/2021	Ambly
Malia	08/09/2021	Nassogne
Naelle	14/02/2022	Forrieres
Isaac	16/09/2021	Saint-hubert
Maia	11/10/2021	Forrieres
Sacha	05/03/2022	Masbourg
Henri	08/04/2022	Tellin
Lisia	25/06/2022	Nassogne
Ambre	07/03/2022	Forrieres
Lyanna	19/05/2022	Nassogne
Jules	29/06/2022	Masbourg
Arthur	29/06/2022	Masbourg
Eugenie	17/06/2022	Wavreille
Lucien	01/12/2022	Nassogne

12 entrées en 2023.

Prénom	Mois d'entrée	Domicile
Raphael	Janvier	Nassogne
Lucas	Mars	Nassogne
Mael	Avril	Rochefort
Eleanore	Avril	Forrieres
Camille	Juin	Forrieres
Alya	Juillet	Bande
Myrtille	Aout	Nassogne
Gaspard	Aout	Forrieres
Zelie-zacharie	Octobre	Wavreille
Mattia	Novembre	Nassogne
Mia	Novembre	Roy
Aaron	Decembre	Lesterny

Nombre d'enfants présents, par trimestre, en 2022

2022	Jours complets	Jours incomplets
1ier Trim.	762	50
2ème Trim.	741	60
3ème Trim.	553	34
4ème Trim.	550	71



En moyenne, au cours de l'année, le nombre d'enfants présents est inférieur au nombre d'enfants prévus :

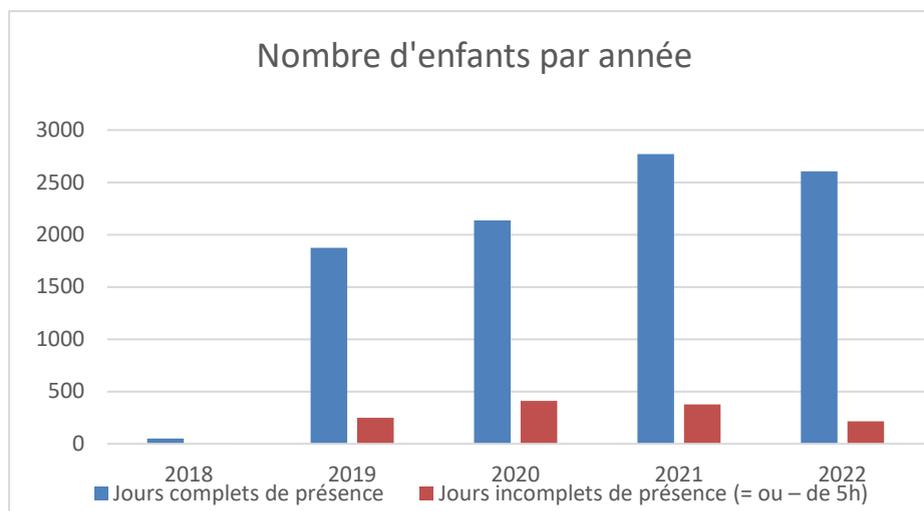
Cette différence s'explique par :

- Les journées d'absence liée aux conditions d'emploi des parents (chômage technique ou intempéries, grève touchant l'entreprise du parent).
- Journées d'absence sur base de certificats médicaux.
- Journées d'absence pour raison de santé sans certificat médical (par trimestre, maximum 3 jours non consécutifs).
- Journées d'absence : congés de circonstance et grève des transports en commun.

Ces journées d'absence justifiée ne sont pas facturées aux parents. Arrêté du 27 février 2003, art.71 (MB 21.05.2003)

Tableau comparatif des présences

Année	2018	2019	2020	2021	2022
Jours complets de présence	51	1873	2137	2771	2606
Jours incomplets de présence (= ou - de 5h)	3	248	409	377	215
TOTAL	54	2121	2546	3148	2821

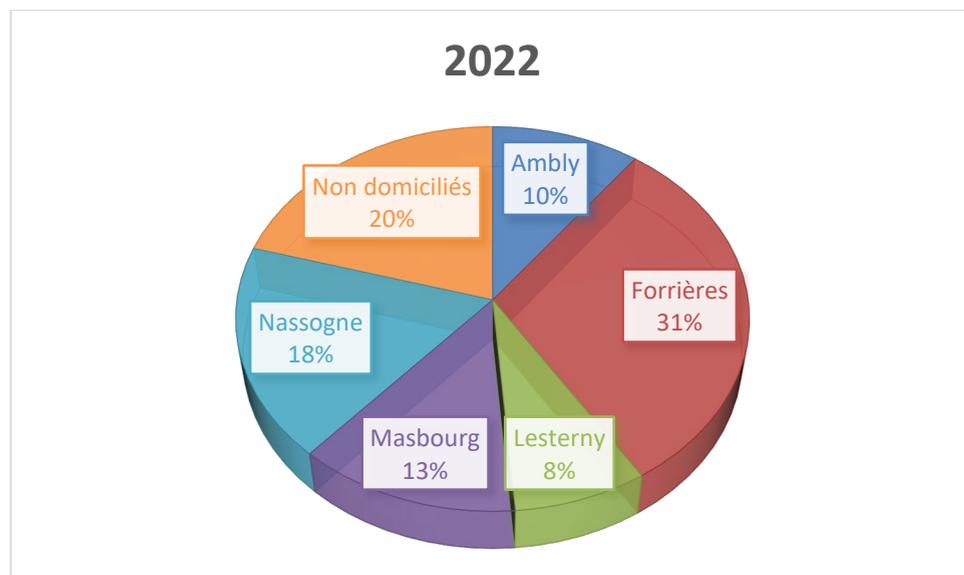


Domicile des enfants

Durant l'année 2022, 39 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la crèche.

31 enfants sont domiciliés dans la commune, soit 80 %.

	2022
Ambly	4
Forrières	12
Lesterny	3
Masbourg	5
Nassogne	7
Non domiciliés	8



NB : 8 enfants non domiciliés : parents non domiciliés dans la commune mais qui y travaillent, crèche située sur la route vers Saint-Hubert, Libramont où des parents travaillent.

Présenté en séance publique du Conseil communal, le 14 décembre 2023, avant que le Conseil délibère sur le projet de budget de l'exercice 2024.

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général

Le Bourgmestre

Quentin PAQUET

Marc QUIRYNEN

